

NOUVELLE SÉRIE

1973

TOME 4

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
BOTANIQUE
DU
CENTRE-OUEST



anciennement
SOCIÉTÉ BOTANIQUE DES
DEUX-SÈVRES

SOCIETE BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST

(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

Siège social :

Ecole Publique de LA BENATE .

17400 SAINT-JEAN-d'ANGELY

C C P : 215-79-Z Bordeaux

-:-:-:-:-

ADMINISTRATION:

Président : R. DAUNAS , LA-BENATE, 17400 SAINT-JEAN-d'ANGELY.

Secrétaire : CH. LAHONDERE , 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.

Trésorier : M. SANDRAS , 17520 ARCHIAC.

COTISATION 1974:

Cotisation annuelle ordinaire F. 15.00

Cotisation annuelle de soutien = à partir de ... F. 20.00

Les cotisations doivent être versées avant le 1^{er} mars:

- Soit par virement postal au C C P: "Société Botanique du
Centre-Ouest n° 215-79-Z Bordeaux.

- Soit par chèque bancaire adressé au Trésorier de la Société.

BULLETIN:

Le Bulletin annuel de la SBCO est adressé gratuitement à tous les Membres de la Société.

Les anciens Bulletins peuvent être acquis par les nouveaux adhérents au prix de:

Bulletin 1 - 1970 = F. 10.00

Bulletin 2 - 1971 = F. 10.00

Bulletin 3 - 1972 = F. 10.00

Adresser la commande accompagnée du règlement au Siège Social de la Société en indiquant les Bulletins désirés.

Les travaux des Sociétaires seront publiés dans le Bulletin. La Rédaction se réserve le droit d'apporter aux articles proposés les modifications qu'elle jugerait utiles.

La publication d'un article dans ce Bulletin n'implique nullement que la Société approuve ou cautionne les opinions émises par l'auteur.

Dans la mesure du possible, les articles seront remis dactylographiés (ou écrits très lisiblement, en script de préférence) avec double interligne et marge d'au moins 5 cm. (recto seulement)

Les croquis ou dessins remis avec le manuscrit seront présentés sur papier blanc (ou papier calque) et effectués à l'encre de chine (ou à l'encre noire) exclusivement -(format maximum 19 x 27)- Leur reproduction sera prise en charge par la Société.

Les clichés (reproduction de photographies) sont en principe à la charge des auteurs. Il est préférable de consulter la Rédaction au préalable.

Chaque auteur aura la possibilité d'obtenir des tirés à part (en faire la demande à la remise du manuscrit) dans les conditions suivantes:

- 15 gratuitement;
- à partir du 16ème, les tirés à part seront facturés au plus juste.

---:---:---:---:---:---:---:---:---

NOTE IMPORTANTE : La Société Botanique du Centre-Ouest décline toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir au cours de ses activités.

---:---:---:---:---:---:---:---:---

Publications en vente au siège social de la
Société Botanique du Centre-Ouest.

" Catalogue des Muscinées du Département des Deux-Sèvres d'après les notes trouvées dans les papiers de J. Charrier (1879-1963) par L. Rallet."

(publié dans la Revue de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, 3^o Série - Tome 5 - N^o 19 . Spécial Février 1966)

Prix de vente : 10 Francs.

" Contribution à l'étude de la Bryoflore du Département de la Vienne par A. Barbier"
(publiée dans la Revue de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, 3^o Série - Tome 12 - N^o 50 - Mars 1973)

Prix de Vente : 10 Francs.

Commande à adresser au Siège Social accompagnée du règlement.

SOCIÉTÉ BOTANIQUE du CENTRE-OUEST

COMPOSITION du BUREAU

(élu le 10 novembre 1973)

Conformément aux Statuts de la Société Botanique du Centre-Ouest, un nouveau Bureau a été élu au cours de l'Assemblée Générale du 10 novembre 1973.

Voici sa composition:

Présidents d'honneur:

- M.M. GAZEAU Albert, 48 rue A. France, 79400 St. Maixent l'Ecole.
GODET Gabriel, 10 Allée du Verger, rue de La Ganterie, 86000 Poitiers.
JARRY Léonce, 18 rue du Petit Banc, 79000 Niort.

Président :

- M. DAUNAS Rémy, Ecole de La Benête, 17400 St. Jean d'Angély.

Vice Présidents:

- M.M. BOUCHET Pierre, les Ouillères, Les Nouillers, 17380 Tonnav-Boutonne.
CONTRE Emile, Paizay le Tort, 79500 Melle
PIERROT R.B., Les Andryales, 17550 Dolus d'Oléron.

Secrétaire:

- M. LAHONDÈRE Christian, 94 Avenue du Parc , 17200 ROYAN.

Secrétaire adjoint:

- M. ROGEON Marcel, Montée des Ecoles, 86400 Civray.

Trésorier:

- M. SANDRAS Michel, 17520 Archiac.

Trésorier adjoint:

- M. CAILLON Paul, 10 rue du Petit Banc, 79000 Niort.

Bibliothécaire:

- M. BONNIN Gaston, 6 rue Alphonse Daudet, 79000 Niort.

.....

Membres:

M.M. BARBIER André, 11 rue de la Brouette du Vinaigrier, 86000 Poitiers.
BARON Yves , 53 Résidence de l'Ermitage, 86000 Saint Benoit.
BIGET Paul, 37 rue Emile Zola, 79000 Niort.
BOURASSEAU André, 2 rue Bernard Palissy 17100 Saintes.
BRENET Désiré, 30 rue de l'Abbé Jallet, 79000 Niort.
CAILLON Michel, 19 rue des Villas , 86000 Poitiers.
CHARRON Marcel, 67 rue Voltaire, 17300 Rochefort.
BELAMAIN Jean, Grelaud, Saint-Amand, 16190 Montmoreau.
DELARAI Jean, 29 rue Broquisse, 16000 Angoulême.
DROMER Jacques, Martrou, 17850 Echillais.
FREDON Jean-Jacques, 60 rue des Places, 87000 Limoges.
FROUIN Hubert, La Plaine, 49360 Maulevrier.
KERHOAS Claude, 30 bis, rue Massiou, 17000 La Rochelle.

-:-

AVANT - PROPOS

Après une grave crise financière et des difficultés de toutes sortes, un nouveau Bureau a entrepris de poursuivre et d'intensifier l'oeuvre de ses prédécesseurs. L'ancien Bureau avait déjà accompli un effort remarquable : effort de recrutement (86 membres en 1970, plus de 200 actuellement), effort de propagande pour faire connaître la S.B.C.O., effort enfin pour faire paraître un Bulletin propre à notre Société.

C'est sans doute parce que j'avais participé à ce renouveau que l'ancien Bureau, puis les membres de la S.B.C.O., m'ont confié le redoutable honneur de présider aux destinées de notre Société. Que tous soient assurés ici que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour mériter leur confiance.

Au cours de ces quelques mois je me suis attaché à plusieurs tâches :

- faire paraître au cours de l'hiver 73-74 deux bulletins afin de résorber le retard pris au départ : c'est maintenant chose faite et plus de 160 pages ont ainsi été publiées en cinq mois;

- offrir aux sociétaires un programme de sorties digne de notre Société. Je puis affirmer dès maintenant, grâce aux nombreuses lettres reçues, que ce programme a été très apprécié des membres de la S.B.C.O.;

- faire connaître en France, et même à l'étranger, notre Société, notre Bulletin et les travaux de nos adhérents. Dans ce but, une vaste politique d'échange de Bulletins a été mise au point au cours de l'hiver. Toutes les Sociétés françaises connues ont été contactées et un grand nombre d'entre elles a déjà répondu favorablement à notre proposition d'échange de Bulletins. Quelques Sociétés étrangères ont également accepté de nous adresser leurs publications.

A compter du n° 5-1974 notre Bulletin offrira aux membres de la S.B.C.O. une rubrique bibliographique dans laquelle seront cités, voire analysés, les travaux de floristique régionale ou nationale (Cryptogames Vasculaires et Phanérogames seulement dans un premier temps) reçus au titre de l'échange. Ainsi nos sociétaires seront tenus au courant, année par année, de la plupart des travaux publiés. Parallèlement un service de prêt va être mis au point et les revues reçues pourront être consultées par tous.

Notre vieille Société doit vivre et se développer. Il m'est agréable de souligner ici le dévouement inlassable de nombreux Sociétaires et en particulier des organisateurs de sorties botaniques. Dans les années à venir je sais que je pourrai compter sur eux. Mais notre essor exige encore plus. Il faut que chacun se sente concerné. Participez à notre effort en faisant connaître nos buts et nos activités, en recrutant de nouveaux adhérents autour de vous et la Société Botanique du Centre-Ouest sera assurée de connaître un avenir digne de son passé.

R. DAUNAS

SERVICE de RECONNAISSANCE des PLANTES

Les botanistes dont les noms suivent, proposent leurs services pour aider leurs confrères, les jeunes surtout, à déterminer leurs récoltes:

- Pour les charophycées: M. le Chanoine R. Corillion, maître de recherches au C.N.R.S., 18 rue Maurice Berné, 49 Les Ponts de Cé.

- Pour les champignons supérieurs: M. le Dr P. Bouchet, Les Quillères, Les Nouillers, 17380 Tonnay Boutonne.

- Pour les échantillons pathologiques (mycoses, céci-
dies): M. R. Lugagne, 23640 Néoux.

(Envoyer des échantillons suffisamment typiques, pouvant si possible tenir dans une lettre de format ordinaire, accompagnés de deux étiquettes mentionnant le nom spécifique de l'hôte, le lieu et la date de la récolte, et toutes précisions utiles sur le biotope. L'une des étiquettes sera retournée à l'expéditeur; sauf demande contraire, le déterminateur conservera l'échantillon qu'il est souvent nécessaire de mutiler pour faire des coupes).

- Pour les muscinées M. R.B. Pierrot, les Andryales Saint-André, 17550 Dolus (Ile d'Oléron). (Responsable du fichier Bryophytes du Centre-Ouest).

- Pour les algues brunes et les algues vertes: M. Ch. Lahondère, 94 avenue du Parc, 17200 Royan.

- Pour les cryptogames vasculaires et les phanérogames: M. A. Barbier, 11, rue de la Brouette du Vinaigrier, 86000 Poitiers.

M. P. Biget, 37, rue E. Zola, 79000 Niort.

M. A. Bourasseau, 2, rue C. Palissy, 17100 Saintes.

M. le Chanoine R. Corillion, maître de recherches au C.N.R.S., 18, rue Maurice Berné, 49 Les Ponts de Cé.

M. Ch. Lahondère, 94, avenue du Parc, 17200 Royan (plantes du littoral)

- Pour le genre Hieracium M. E. de Retz, 6, avenue du Maréchal Leclerc, 78150 Le Chesnay.

(Il est recommandé que chaque récolte comprenne, autant que possible, 2 ou mieux 3 parts d'herbier, la détermination étant d'autant plus sûre et plus précise qu'il est possible d'examiner un plus grand nombre d'échantillons. Cela permettrait aussi au déterminateur de conserver pour son propre herbier l'une des parts envoyées.)

Nota- Il est demandé aux envoyeurs de dédommager les déterminateurs des frais de correspondance, surtout s'ils désirent que les échantillons envoyés aux fins de détermination leur soient retournés.

NECROLOGIE

M. PECHERAT (Joseph) (1884-1972)

Né à Saint-Benoît du Sault (Indre) le 7 février 1884, Monsieur J. Pécherat consacra sa vie à l'enseignement.

Elève de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Châteauroux, il débuta comme instituteur adjoint à l'école de garçons de Reuilly que dirigeait son père.

Marié en 1911 avec une institutrice, Jeanne Dauphin, il occupa successivement les postes de Châtillon sur Indre et de Tranzault. La guerre de 14-18 le conduisit 4 ans en captivité. A sa libération, il retourna à Tranzault puis fut nommé à S^{te} Lizaigne. Il termina sa carrière en 1939 comme Directeur de l'Ecole de garçons du Blanc.

Très jeune il s'intéressa à la flore des régions où il séjournait et communiqua à son entourage son goût des choses de la nature. C'est ainsi qu'un de ses fils, M. Paul Pécherat, passionné de botanique comme son père, s'est implanté à l'île d'Aix où il poursuit avec succès ses expériences d'acclimatation de plantes méditerranéennes dans sa propriété de Coudepont.

En 1924, sur les conseils de son beau père Charles Dauphin, botaniste et membre de la Société Botanique des Deux Sèvres, il adhéra lui-même à notre Société. Il herborisa beaucoup avec Laurian Touraine, Camille Duplan et Louis Rallet. Il adressa à ce dernier plusieurs communications botaniques.

A sa retraite, il s'établit à Buzançais, puis à la mort de sa femme il vint vivre à Levroux auprès de sa soeur M^{lle} Renée Pécherat, directrice honoraire du Cours complémentaire de Levroux et elle aussi membre de notre Société.

Pendant 15 ans, son activité se tourna alors vers les archives municipales de cette petite ville où il puisa les documents qui lui permirent de publier des travaux sur l'histoire de Levroux:

en 1963 = "Notes et images"

en 1966 = "Documents inédits d'un siècle d'histoire locale".

Ses remarquables dons intellectuels s'accompagnaient d'une grande simplicité, du sens aigu de la justice, du dévouement et de la bonté.

LISTE des MEMBRES

de la

SOCIÉTÉ BOTANIQUE du CENTRE-OUEST

ADDITIF 1973

- Mme AUGE Micheline, 32 rue Pasteur, 17200 Royan.
- Mr AURIAULT Raoul, Professeur retraité, 15 rue Lachenal, 31500 Toulouse.
- Mr le Dr BERTON, 20 rue Serval, 59500 Douai.
- Mme CACQUAULT Jehanne, 52 rue de Souché, 79000 Niort.
- Mr CARDINAUD Michel, Vétérinaire, 17380 Tonnay-Boutonne.
- Mme CARDINAUD Yolande, Professeur, 17380 Tonnay-Boutonne.
- Mme DAUNAS Monique, Institutrice, Ecole de La Benête, 17400 St. Jean-d'Angély.
- Mr DEBRAY Marcel, 15 rue du 8 mai 1945, 92250 La Garenne-Colombes.
- Mr FLEURY Michel, 28 route de La Roche, 79500 Melle.
- Mr LEVRAULT Gérard, 88 avenue du Lail, 86000 Poitiers.
- Mme MATARD Michèle, Professeur au C.E.S., 17430 Tonnay-Charente.
- Mlle PECHERET Renée, rue Pasteur, 36110 Levroux.

STATUTS

de la

SOCIÉTÉ BOTANIQUE du CENTRE-OUEST

Article 1 = La "Société Botanique des Deux-Sèvres" fondée à Niort le 23 novembre 1888, ayant pris à compter du 22 décembre 1907 le nom de "Société Botanique des Deux-Sèvres - Société Régionale de Botanique", déclarée sous ce nom le 8 janvier 1908 à la Sous-Préfecture de Melle sous le n^o1, publiée au journal Officiel le 31 janvier 1908 et au Recueil des Actes Administratifs des Deux-Sèvres le 24 février 1908, prend à compter du 10 novembre 1973 le titre unique de "Société Botanique du Centre-Ouest".

Article 2 = Elle a pour buts:

- = de concourir au progrès de la Botanique et des sciences qui s'y attachent, notamment par les travaux de ses membres, par l'organisation d'herborisations et d'expositions publiques et par la publication d'un Bulletin annuel délivré gratuitement aux membres de la Société;
- = de promouvoir la Protection de la Nature.

Article 3 = Le siège social est au domicile du Président; il pourra être modifié par simple décision du Bureau de la Société.

Article 4 = La Société ne comprend que des membres actifs. Pour être membre de la Société, il suffit d'en faire la demande au Président et de payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

Article 5 = La direction et l'administration de la Société sont confiées à un Bureau qui possède à cet effet les pouvoirs les plus étendus.

Ce Bureau est composé de douze membres au moins : un président, trois vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier, un trésorier-adjoint, un archiviste bibliothécaire, et trois assesseurs.

Le Bureau se réunit toutes les fois qu'il le juge utile.

En cas de décès, démission ou empêchement de l'un de ses membres autre que les assesseurs, le Bureau pourra, s'il le juge utile, choisir un remplaçant parmi ses membres. Ce choix devra être ratifié par la prochaine Assemblée Générale de la Société.

Article 6 = Les membres du Bureau sont élus pour trois ans, à la majorité des votants et au scrutin secret par tous les membres de la Société sur présentation du bureau sortant.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le vote par correspondance est admis.

Article 7 = Le président convoque les Assemblées Générales et les séances ordinaires. Il a la police des réunions et la direction des débats. Il correspond seul au nom de la Société et la représente dans tous les actes de la vie civile.

Il a voix prépondérante en cas de partage.

Article 8 = En cas d'absence ou d'empêchement, le Président est suppléé par un vice-Président.

Pour la présidence des séances, à défaut du Président ou d'un vice-Président, ils sont remplacés par le doyen d'âge des membres présents.

Article 9 = Le secrétaire est chargé des convocations, rédige les procès-verbaux des séances, les signe avec le Président. Il est aidé ou suppléé par le secrétaire - adjoint.

Article 10= Le trésorier est dépositaire des fonds. Il recouvre les cotisations, signe les quittances, paie les dépenses, tient la comptabilité.

Il place les fonds disponibles et les retire avec l'autorisation écrite du Président.

Il rend compte de sa gestion au Bureau et à l'Assemblée Générale.

Il est aidé ou suppléé par le trésorier-Adjoint.

Article 11= Le Bureau a la responsabilité des herbiers, de la bibliothèque et des archives ainsi que le choix du lieu où ils seront conservés. Il délègue ses pouvoirs à l'archiviste bibliothécaire en ce qui concerne la surveillance et l'entretien.

Article 12= La radiation d'un membre peut-être demandée par le Bureau pour infraction grave au règlement.

Elle est votée par l'Assemblée Générale, au scrutin secret et à la majorité, après avoir entendu l'intéressé convoqué à cet effet, si toutefois il se présente.

Elle a lieu de droit pour refus de paiement de la cotisation. Le sociétaire exclu n'aura aucun recours contre la Société.

Article 13= La Société se réunit une fois par an en Assemblée Générale pour le vote du budget, de ses recettes et dépenses, la reddition des comptes du Trésorier préalablement vérifiés par le Bureau et l'élection des membres du Bureau s'il y a lieu; elle se réunit en Assemblée Générale extraordinaire toutes les fois que le Bureau le juge utile.

En outre, elle tient des séances ordinaires ou d'étude aux époques fixées par le Bureau.

Article 14= Toute demande de modification des Statuts, présentée par l'un des membres de la Société, sera examinée par le Bureau et soumise par lui à l'Assemblée Générale avec son avis motivé.

Article 15= Il pourra être formé, par simple décision du Bureau, des sections dans les départements où le nombre des sociétaires en justifiera l'utilité.

Ces sections pourront élire un bureau, tenir des séances, organiser des excursions et herborisations et tiendront la Société au courant de leurs travaux.

Les Présidents des sections feront de droit partie du Bureau.

Article 16= La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que par une Assemblée Générale régulièrement convoquée à cet effet par le Bureau. Cette assemblée décidera de la liquidation et de l'attribution de l'actif social de préférence en faveur d'une Société similaire.

Nota : Ces statuts, approuvés par l'Assemblée Générale du 10 novembre 1973, tenue à la Mairie de La Benâte (17), ont été déposés à la Sous Préfecture de St Jean d'Angély le 15 novembre 1973 et publiés au Journal Officiel de la République Française le 27 novembre 1973, page 12642 - Texte de l'insertion:

"15 novembre 1973 - Déclaration à la Sous Préfecture de Saint Jean d'Angély. La Société Botanique des Deux-Sèvres, Société régionale de botanique, change son titre qui devient : Société Botanique du Centre-Ouest. Additif à l'objet: La Société Botanique du Centre-Ouest a pour but supplémentaire de promouvoir la protection de la nature. Transfert du siège social du 37, rue Emile Zola, Niort (Deux Sèvres), à l'école publique de La Benâte, 17400 Saint Jean d'Angély".

COMPTE-RENDU

de la REUNION du BUREAU de la SBCO

du 13 octobre 1973

Le bureau de la Société Botanique du Centre-Ouest s'est réuni le 13 octobre 1973, à 15 heures, au Musée d'Histoire Naturelle de Niort (Deux-Sèvres).

Présents :

MM. JARRY, Président d'honneur
GODET, Président
PIERROT, Vice Président
BARBIER, Secrétaire
BIGET, Trésorier
BONNIN, Bibliothécaire
BOURASSEAU, BRENET, DAUNAS et ROGEON, Membres du bureau.

Absents :

MM. BOUCHET, CAILLON (Paul), CONTRE, DELAMAIN, FROUIN et GAZEAU.

Secrétaire de Séance: M. DAUNAS

Monsieur GODET, Président, ouvre la séance et fait part au bureau des démissions de:

- Monsieur BIGET, Trésorier. - Monsieur BIGET est trésorier de la S.B.C.O. depuis 1940. Pour des raisons de santé il demande qu'un jeune le remplace. Le Bureau, bien que regrettant cette démission, l'accepte mais présente à Monsieur Biget, au nom des Botanistes du Centre-Ouest, toute sa reconnaissance pour l'exemplaire travail effectué pendant 33 ans.

- Monsieur BARBIER, Secrétaire, pour raisons de santé.

- Monsieur CONTRE, Vice-Président, pour raisons de santé. Le Bureau espère que M. Contré se rétablira vite et qu'il reviendra sur sa décision. Dans cet espoir, sur la demande de M. Daunas, le Bureau reconduit M. Contré à son poste de Vice-Président.

- Enfin M. GODET expose aux membres du Bureau, que, très pris par ses occupations professionnelles, il ne lui est plus possible de continuer à assurer la Présidence de la Société Botanique du Centre-Ouest. Il demande au Bureau d'accepter sa démission. Le Bureau accède à sa demande.

Conformément aux Statuts, il est alors procédé à la désignation d'un nouveau Bureau.

Aucun candidat ne se présentant, les membres présents demandent à M. Daunas d'accepter la Présidence de notre Société. M. Daunas fait remarquer qu'il est déjà très pris par le tirage de notre Bulletin dont il a la responsabilité, mais il accepte cependant en souvenir de son très regretté professeur Louis Rallet qui a tant œuvré à la tête de la Société Botanique du Centre-Ouest.

Les autres membres du Bureau sont ensuite désignés (voir la "Liste des Membres du Bureau" publiée par ailleurs).

Ce choix devra être ratifié par un vote de tous les Sociétaires au cours de l'Assemblée Générale qui, sur la proposition de M. Daunas, se tiendra, le 10 Novembre 1973, à la Mairie de La Benâte (Charente Maritime).

De nombreuses autres questions sont ensuite abordées:

- Bulletin : Dactylographie, tirage, coût, publicité, ...
- Retrait de la S.B.C.O. de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles.
- Statuts de notre Société.
- Cartes de Membre de la S.B.C.O.
- ...

Aucune décision n'est prise concernant ces problèmes qui devront être résolus par le nouveau Bureau.

Les Membres présents visitent ensuite, sous la direction de M. Biget, Conservateur du Musée, la salle où sont conservés les archives, les herbiers et les publications appartenant à la S.B.C.O.

La séance est levée à 17 heures.

R. DAUNAS

ASSEMBLEE GENERALE

de la SOCIETE BOTANIQUE du CENTRE-OUEST

tenue le 10 novembre 1973, à 14 heures
à la Mairie de La-Benâte (Ch^{te} M^{me})

Assistaient à cette Assemblée Générale:

M. et M^{me} AUBINEAU, MM. BARON (Yves), BIGET, BONNIN, BOUCHET, BOURASSEAU, CAILLON (Michel), CHARRON, CHEZEAU, M^{me} CORLIEUX, M^{me} et M^{lle} DAUNAS, MM. DELARAI, DROMER, M^{lle} PLEURANCEAU, MM. FREDON, LAHONDERE, LAURENCEAU, M. et M^{me} PIERROT, M. et M^{me} POUPONNOT, M. REDON, M. et M^{me} SANDRAS, M. et M^{me} TILLARD, M. VIOLETTE.

(Les Sociétaires qui ont assisté à l'herborisation du matin sont soulignés).

Monsieur GEMON Serge, Maire de La Benâte et membre de la S.C.B.O., avait bien voulu mettre à la disposition de notre Société la salle de la Mairie. Nous l'en remercions bien vivement. Malheureusement, ses obligations professionnelles ne lui ont pas permis d'assister à nos travaux.

Cette Assemblée Générale laissera dans la mémoire des botanistes présents un souvenir vivace pour plusieurs raisons mais principalement deux:

- D'abord, il y avait longtemps..., bien longtemps..., qu'une telle Assemblée n'avait pas eu lieu;
- Et puis le brouillard! Un magnifique brouillard! qui perturba quelque peu le déroulement de cette A.G. (en particulier l'herborisation du matin) et qui gêna considérablement le retour des participants. Il fallait, ce jour là, avoir le feu sacré de la botanique pour venir à La Benâte, contrée pourtant bien accueillante à l'ordinaire.

Travaux de l'Assemblée Générale

(voir par ailleurs les comptes rendus concernant l'herborisation du matin)

I - Election du Bureau:

Ouvert à 14 heures, le scrutin était clos à 15 heures. Le dépouillement avait lieu aussitôt et les résultats étaient proclamés.

(Voir à la rubrique: " Composition du Bureau de la S.B.C.O.")

II.- Félicitations aux membres de l'ancien Bureau de la S.B.C.O.-

: Le Président félicite les membres de l'ancien Bureau pour l'excellent travail accompli pendant ces dernières années.

Les effectifs de notre Société sont passés en 3 ans de 86 à plus de 200. Le principal artisan de ce redressement est M. E. Contré, auquel, au nom des Botanistes du Centre-Ouest, le Président adresse un témoignage de très vive reconnaissance. M. E. Contré, malade, n'a pas pu assister à cette Assemblée Générale. Les Sociétaires lui souhaitent un prompt rétablissement.

L'assemblée donne ensuite quitus à Monsieur Biget, ancien trésorier de notre Société, pour son excellente comptabilité. Monsieur Biget qui a rempli ses fonctions pendant 33 ans, à la satisfaction de tous et toujours avec le sourire, a bien mérité de la S.B.C.O.- Il continuera cependant à se dévouer pour notre Société puisqu'il fait partie du nouveau Bureau (Vifs applaudissements)-

III.- Retrait de la S.B.C.O. de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles:

Le Président explique à l'Assemblée les raisons qui nous ont amené à envisager ce retrait:

Notre Société adhère à cette Fédération depuis de nombreuses années.

Cette Fédération disposait d'un budget propre alimenté par les cotisations des Sociétés affiliées = F. 6 par membre et par an.

Grâce à ce budget la Fédération faisait paraître 4 fois par an un bulletin dans lequel chaque Société disposait, au prorata des cotisations versées, d'un certain nombre de pages.

Notre Société décida, voilà près de 3 ans, d'utiliser les pages qui lui étaient attribuées pour publier l'excellent travail de synthèse de Monsieur A. Barbier : "Contribution à l'étude de la Bryoflore du département de la Vienne". Il nous fallut attendre 2 ans pour disposer d'un nombre de pages suffisant. Pendant ces 2 ans notre Société versa, à raison de F. 6 par membre, environ F. 2250.- à la Fédération. L'article était enfin publié en mars 1973. En même temps, la Fédération réclamait à la S.B.C.O. un supplément de F.2251,31 pour "grand nombre de mots latins et alignement de colonnes" ! Les 44 pages de cet article nous revenaient donc à F.4500.-

Par un calcul aisé, chacun pourra se rendre compte, que pendant chacune de ces deux années, un membre de la S.B.C.O. qui versait à notre Trésorier F. 15.- de cotisation annuelle, versait en réalité F.12.- à la Fédération et seulement F.3.- à notre Société.

La situation financière de la S.B.C.O. fut alors catastrophique et de là découlèrent de nombreux ennuis.

La dette est maintenant réglée, mais une solution s'impose d'urgence :

- Continuer à adhérer à la Fédération, mais alors renoncer à notre Bulletin, ou augmenter dans de fortes proportions la cotisation de chacun de nos Sociétaires;
- Se retirer de la Fédération et porter nos efforts sur notre Bulletin.

La question est alors débattue par les membres présents. Quelques uns (M. Caillon Michel en particulier) craignent que la S.B.C.O. soit isolée si nous décidons le retrait. Le Président lui répond qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter à ce sujet car il a l'intention de faire un effort particulier pour relancer notre service d'échange des bulletins.

Le vote intervient alors: à l'unanimité des membres présents le retrait de la Société Botanique du Centre-Ouest de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles est décidé.

Cette décision prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1974.

IV.- Statuts de la S.B.C.O. :

Le Président expose que la "Société Botanique des Deux-Sèvres" a été fondée à Niort en 1888. Elle s'est ensuite constituée en Association déclarée le 22 décembre 1907 (J.O. du 31-1-1908) et a alors pris en outre le titre de "Société Régionale de Botanique" en raison de son expansion dans d'autres départements. Des statuts, à la même époque ont été déposés.

En 1931, semble-t-il, cette Société a pris le nom de "Société Botanique du Centre-Ouest". Il n'a pas été possible de retrouver trace d'une déclaration officielle ni des nouveaux Statuts.

Il apparaît aux Sociétaires présents qu'il convient, de toute urgence, de régulariser la situation de notre Société.

Il est donc décidé:

- = que la "Société Botanique des Deux-Sèvres - Société Régionale de Botanique" prend à compter du 10 novembre 1973 le titre unique de "Société Botanique du Centre-Ouest".
- = que le Siège Social de cette Société est à compter de la même date fixé à : "Ecole Publique de la Benâte 17400 St. Jean d'Angély".
- = que notre Société, sous son nouveau titre, sera déclarée à la Sous Préfecture de St. Jean d'Angély. En même temps devront être déposés les statuts de la S.B.C.O.

Le Président lit alors, article par article, les statuts de la Société Botanique des Deux-Sèvres - Société Régionale de Botanique.

Chacun des articles est reconduit par l'A.G. ou modifié quand cela semble nécessaire. C'est ainsi par exemple que les membres de l'A.G. jugent indispensable que notre Société se donne le but supplémentaire de: "promouvoir la protection de la nature".

Après lecture de tous les articles, l'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité des membres présents, les Statuts de la S.B.C.O. qui sont publiés par ailleurs dans le présent bulletin.

V.- Cartes de Membre de la S.B.C.O.:

Il est décidé de délivrer aux Sociétaires ayant réglé leur cotisation une carte de Membre de la S.B.C.O. valable pour l'année civile en cours. Cette carte pourra éventuellement leur faciliter l'accès des Parcs Nationaux et des Réserves Botaniques.

VI.- Publicité dans notre Bulletin:

Ce problème est étudié. Le retrait de la S.B.C.O. de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, permettra à notre Société, à l'avenir, de disposer en totalité de la cotisation de ses membres. Cela doit nous permettre de publier notre Bulletin sans faire appel à la publicité et de garder notre indépendance.

VII.- Bulletin de la S.B.C.O.:

Les Sociétaires présents se déclarent très satisfaits de notre nouveau Bulletin.

Le Président fait part de son intention de publier 2 bulletins au cours de l'hiver 73-74 soit: Bulletin n° 3 - 1972 et Bulletin n° 4 - 1973. Le retard pris au départ sera ainsi rattrapé.

Le principe de la publication de numéros spéciaux de vulgarisation est retenu. Des équipes sont constituées:

- l'une, sous la direction de M. M. Sandras, va préparer un bulletin sur les champignons.
- l'autre, sous la direction de M. Lahondère, se consacrera aux arbres et arbustes du littoral.

VIII.- Prix de vente des anciens Bulletins:

Il est fixé à F.10 par Bulletin.

IX.- Tirés à part:

Chaque auteur pourra, à condition d'en faire la demande à la remise du manuscrit, bénéficier de 15 tirés à part gratuits. A partir du seizième, ces tirés à part seront facturés au plus juste.

X .- Sorties 1974:

Un programme est mis au point pour le printemps et l'été 1974. Ce programme sera adressé à tous les membres de la S.B.C.O.

Les sorties mycologiques seront fixées au cours de l'A.G. 1974.

A l'avenir, tous les ans, au printemps, notre A.G.:

- 1) fixera les sorties mycologiques de l'automne;
- 2) dressera un projet de programme d'herborisations pour le printemps et l'été de l'année suivante.

L'Assemblée Générale, un peu écourtée en raison du brouillard, se termina par un vin d'honneur offert par le Président.

R. DAUNAS et Ch. LAHONDERE

" LA " MOUSSE

par R. B. PIERROT

Lorsque je vais, pas à pas, loupe à l'oeil, dans le sentier d'un bois, ou le long d'un vieux mur, il arrive bien souvent qu'on me demande ce que je cherche. Et quand j'ai répondu que je récolte des mousses, on me dit: "Ah! oui, de la mousse". Et l'on ajoute invariablement: "A quoi ça sert?". Sur ma réponse également invariable: "Ça ne sert à rien", l'interlocuteur s'éloigne de l'individu peu dangereux mais manifestement farfelu qu'il a rencontré.

Eh bien! "La" mousse est un monde comme celui des plantes à fleurs ou des champignons. Des milliers d'espèces classées depuis plus d'un siècle en familles et en genres, se développent des régions équatoriales aux terres polaires, de la plaine à la haute montagne (plus de 4 000 mètres dans nos Alpes). En France, on compte 300 espèces d'Hépatiques, une quarantaine de Sphaignes et plus de 750 espèces de Mousses, soit environ 1 200 espèces au total.

Hépatiques, Sphaignes et Mousses sont des Bryophytes ou Muscinées. Nos collégiens de Cinquième apprennent succinctement leur morphologie et leur reproduction, ainsi que leur place dans la classification des Végétaux. Je n'entends pas exposer ici ce cours. Disons seulement que les Muscinées sont des végétaux chlorophylliens dont l'appareil végétatif est dépourvu de vaisseaux, les organes de reproduction étant des anthéridies et des archégonies (Cryptogames non vasculaires). Traditionnellement, on les place entre les Cryptogames vasculaires (Fougères par exemple) et les Thallophytes (Algues, Champignons). Les Muscinées se divisent en deux classes: les Hépatiques dont l'appareil végétatif est à symétrie dorso-ventrale, et les Mousses (auxquelles on réunit généralement les Sphaignes) dont l'appareil végétatif est à symétrie rayonnée (par rapport à un axe nommé communément tige).

Où poussent les Mousses? On peut répondre: partout. Car, si les grandes espèces d'Hypnaces facilement visibles (ce sont elles que l'on englobe sous le vocable populaire "la mousse") affectionnent les sous-bois humides, les rochers et les arbres ombragés, d'autres espèces moins visibles se développent sur le sol dénudé, brûlé l'été par le soleil, sur les murs et les rochers secs, dans l'eau des rivières. Il y a une Bryoflore saharienne; mais il faut toujours un peu d'eau qui est absorbée et mise en réserve grâce à une conformation remarquable (poils, lamelles, poches des feuilles, cellules hyalines des Sphaignes). Certaines espèces sont libres de tout support et flottent sur l'eau, comme l'hépatique Ricciocarpos natans. Thamniux lemani vit à 54 mètres de profondeur dans le Lac Léman. Il arrive qu'une espèce, trouvant des circonstances favorables, connaisse un développement extraordinaire. En août 1963, du haut du Mont Saint-Michel de Brasparts (Finistère), point culminant de la Bretagne, je vis qu'on avait vidé le réservoir de Saint-Michel créé sur l'emplacement des marais du Yeun Elen. Sur des centaines d'hectares, le fond exondé était rouge. Intrigué par cette coloration insolite, je m'aventurai sur les berges vaseuses du réservoir. Je constatai alors que le fond en avait été colonisé par une petite espèce annuelle: Pseudophemerum acillare, dont les centaines de milliards de capsules formaient ce tapis rouge. Dans des conditions semblables, j'ai vu le lac artificiel de la Triouzouze, à Neuvic-d'Ussel (Corrèze) frangé, sur plusieurs mètres de large et des kilomètres de long, d'une espèce rarissime par ailleurs: Trematodon ambiguus qui n'avait jamais été signalée dans le Massif Central.

J'ai parlé d'espèces annuelles. C'est qu'en effet certaines muscinées connaissent la vie éphémère d'une saison, alors que d'autres vivent de nombreuses années. Ces espèces annuelles peuvent rester en sommeil, sous forme de spores pendant de longues périodes. Une saison favorable...et elles apparaissent abondantes pour disparaître ensuite plusieurs années. Je l'ai observé dans notre région pour Ephemerum recurvifolium, qu'en 25 ans, je n'ai pu voir - à quelques exceptions près - qu'en 1954.

Certaines espèces ont besoin d'un substrat particulier, telles de nombreuses mousses de la famille des Splachnacées qui vivent sur les excréments et les cadavres d'animaux. Et, ainsi qu'il existe sur nos côtes des phanérogames halophiles, c'est-à-dire aimant le sel (ou peut-être un composant de ce sel), comme les Salicornes et les Spartines, il y a en France au moins une mousse paraissant halophile: Pottia heimii. Elle est capable d'envahir les falaises arrosées d'eau salée ou les vases littorales, puis de disparaître pendant de longues périodes. On la trouve, bien sûr, partout où le chlorure de sodium apparaît; elle croît aussi près des sources salées de l'intérieur. Le monde entier est son domaine: on la récolte au Cap Nord comme à la Terre-de-Feu. C'est une cosmopolite.

Cela nous amène à parler de la répartition des espèces. En effet, certaines muscinées ont colonisé la plus grande partie de la Terre. On les trouve partout où les conditions de climat, de sol, sont pour elles réalisées. Ainsi, Leptodon smithii qui pousse en climat atlantique relativement chaud (Midi de la France) les troncs des gros arbres et les rochers, se retrouve sous l'Equateur au flanc du Kilimandjaro. D'autres muscinées ont des aires plus restreintes et suivent en cela les plantes à fleurs, ce qui fait que les grandes régions botaniques du globe sont les mêmes pour tous les embranchements végétaux. Certaines espèces à fortes exigences sont cantonnées dans une aire très restreinte, ou présentent des disjonctions remarquables: Tortula desertorum, mousse aralo-caspéenne, a été trouvée sur le plateau de Castille, où elle ne reçoit que 308mm d'eau par an, avec un écart de température de 64° (+ 43° l'été, -21° l'hiver). Non loin de là, près de Salamanque, Triquetrella arapilensis est un bon exemple d'espèce endémique.

L'évolution a marqué de nombreuses mousses: elles sont absolument stériles, bien qu'assez répandues. On ignore leur fructification. Elles se reproduisent par bourgeonnement ou par propagules, sortes de cellules isolées ou en paquets, généralement sur les feuilles, capables de donner de nouvelles tiges. C'est le cas de Geheebia gigantea, mousse croissant chez nous, surtout dans les Alpes et les Pyrénées. Dans quel genre placer cette espèce puisqu'on ne connaît pas sa capsule, base de la classification? C'est alors que la Systématique est en défaut. On a promené Geheebia de genre en genre, et ce n'est sans doute pas fini.

Les Muscinées, comme les Phanérogames, ont leurs géantes et leurs naines. Les frondes de Fontinalis dans les eaux courantes, les guirlandes de Neckera crispa dans les arbres des gorges de Malueta (Pays Basque) atteignent plus d'un mètre. Mais Aschisma carnolicum, Phascum floerkeanum, Ephemerum sessile, et beaucoup d'autres, qui croissent sur le sol en brins souvent isolés, sont invisibles à l'œil humain dans les conditions normales. Il faut avoir recours à une lente quadrupédie et à une bonne loupe pour les observer en place. Est-ce pour cela qu'on les considère comme des espèces très rares? Il est possible qu'elles passent souvent inaperçues. Cependant, ces plantes, si mal armées pour la vie, ne supportent pas la concurrence et disparaissent dès que le moindre brin d'herbe les gêne.

Lorsqu'on récolte une muscinée, comment la déterminer? Ce n'est pas facile pour le débutant. On ne trouve pas toujours les capsules mûres: ni même les "fleurs". On doit se contenter des caractères de la tige feuillée (gamétophyte). Il existe des Flores, souvent difficiles à se procurer, ouvrages assez anciens, épuisés, très chers chez les bouquinistes. On peut citer les Flores françaises, comme celle de Douin qui est un ouvrage pratique, semblable aux petites Flores phanérogamiques de Bonnier, celles de Boulay, Husnot, Augier; belges (Vanden Berghen; Demaret); anglaises (Macvicar, Dixon), allemandes (Warnstorf, Müller, Gams); suédoise: (E. Nyholm), etc. Le bryologue doit être un peu polyglotte. Il est bon de s'en rapporter, au début, à un "patron" qui vous évitera bien des erreurs. Après un assez long apprentissage, on y voit plus

clair, on reconnaît même de loin, de petites espèces. Mais sur des échantillons stériles, aberrants, on "sèche" quelquefois longtemps, et, même le bryologue chevronné commet, de ci, de là, des erreurs. La Bryologie est aussi une école de modestie.

La base de la classification des Mousses est cet appareil compliqué et délicat qui orne la capsule: le péristome. Parfois nul, il est formé de dents au nombre de 4, 8, 16, 32 ou 64; il est simple ou double. Ses caractères et d'autres tirés du sporophyte (capsule avec son pédicelle) et du gamétophyte permettent une division en familles et en genres. L'ancienne famille des Hypnacées a été démembrée en plusieurs familles qui regroupent les grandes espèces facilement visibles dans les bois, les prairies, les marais, sur les talus, les arbres, les rochers. Leur tige est longue, rampante, et les capsules s'érigent sur les ramifications. Les Mousses dites "Acrocarpes", dont le pédicelle de la capsule termine la tige, sont aussi divisées en nombreuses familles. Les Barbules qui parent les murs et les rochers où elles fructifient abondamment, celles qui fixent le sable des dunes, couvrent le sol dénudé des champs et des sentiers, sont des Pottiacées. En montagne surtout, les Grimmiacées constituent des coussins brunâtres ou noirâtres du genre *Grimmia* (mais attention: la "mousse fleurie" de nos sommets n'est pas une Muscinée, puisqu'elle a les fleurs des Caryophyllacées). Les Bryacées sont une famille difficile à étudier, dont les capsules à péristome double pendent au bout de leur pédicelle. Les Dicranacées ont aussi des capsules inclinées, mais leur péristome est simple. Les Fissidentacées ont une feuille en carène de bateau prolongée par une aile, forme unique chez les mousses. Les Sphaignes n'ont qu'un genre: *Sphagnum*; elles comblent les tourbières acides; nulle éponge n'est plus légère qu'une sphaigne ni n'absorbe autant d'eau. Les Hépatiques sont divisées en espèces feuillées et en espèces à thalle; elles constituent un monde curieux, presque inconnu des non-spécialistes. Leur classification est surtout basée sur le périanthe, enveloppe d'où sort la capsule mûre, et sur les particularités des feuilles ou des thalles.

L'herbier de muscinées - chaque échantillon dans un petit sachet de papier étiqueté - ne demande aucune protection contre les insectes qui ne sont pas bryophages. La conservation est facile. Placé dans une goutte d'eau, un brin de mousse reprend immédiatement son aspect, même s'il dort depuis cent ans dans son sachet.

Pour en revenir à la question initiale: "La" mousse, à quoi ça sert?, disons que le bryologue est un curieux de l'inutile. Mais, dans la Nature, les muscinées jouent un rôle de premier plan dans la régulation de l'humidité du sol. Elles sont souvent des pionniers qui, poussant sur une roche nue, accumulent patiemment les poussières et constituent ainsi un sol. Sur les dunes littorales, des espèces fixent le sable. La tourbe est produite par la lente décomposition des sphaignes. Au Portugal, on bourre encore les matelas de mousses, cependant que les indigènes de l'Ogooué font leur couche avec une sphaigne. Pendant la guerre de 1914-1918, on a utilisé des mousses pour la confection des pansements. On s'en sert actuellement pour l'emballage des plantes à racines fragiles, pour l'ornement (*Rhytidiadelphus triquetrus* est la mousse des fleuristes). Un poète vous dirait que les oiseaux en tapisseraient leurs nids.....

Clé des SPHAGNUM

de la région

POITOU - CHARENTES - VENDEE

par R. B. PIERROT

Les hyalocystes sont de grandes cellules vides, transparentes, entourant les chlorocystes, petites cellules allongées, chlorophylleuses. Les fibres se présentent comme de minces fils au travers des hyalocystes, cloisonnés parfois par des membranes légèrement plus fortes. La tige est formée à l'intérieur d'un tissu cellulaire à parois épaisses recouvert parfois à l'extérieur par des cellules plus grandes à parois minces (hyaloderme).

Toutes les espèces possèdent des pores. Ils sont nombreux dans la Section Subsecunda où leur arrangement sert à séparer les espèces.

Pour déterminer une sphaigne, il faut colorer fortement (par exemple au bleu de méthylène) quelques rameaux divergents du milieu d'une tige (éviter les rameaux pendants) et une portion de tige portant des feuilles. Il faut ensuite faire une coupe des feuilles raméales. On peut serrer avec l'ongle 2 ou 3 rameaux sur une lame de verre. Se servir d'une lame de rasoir pour couper, l'ongle servant de guide. On obtient ainsi beaucoup de coupes parmi lesquelles on trouve celle qui permet d'observer la forme et la disposition des chlorocystes (qui sont toujours à observer en coupe). Mettre également sous la lamelle des feuilles raméales prises vers le 1/3 inférieur du rameau afin de les observer sur les deux faces (leur concavité permettra facilement de reconnaître la face examinée). Les feuilles caulinaires sont détachées à la pince fine ou avec une aiguille. Pour la coupe de la tige, on peut procéder comme pour celle des feuilles raméales avec une tige serrée sous l'ongle. Les pores doivent être observés à fort grossissement afin de bien distinguer sur quelle face ils se trouvent (avec la vis micrométrique on peut mettre au point sur les deux faces, l'une vue par transparence).

Les espèces entre parenthèses n'ont pas été trouvées dans la région, mais sont connues sur nos limites.

Abréviations: Chlor.: chlorocystes; Hyal. : hyalocystes; T.: tige; F.C. : feuilles caulinaires; F.R. : feuilles raméales.

- 1.- Cellules de l'hyaloderme des T. et des rameaux avec des fibres spirales. F.R. concaves, cucullées, squameuses sur le dos..... Section Cymbifolia..... 2
 - Cellules de l'hyaloderme des T. et des rameaux sans fibres spirales. F.R. non cucullées, lisses sur le dos..... 4
- 2.- Chlor. des F.R. à parois papilleuses, fusiformes. F.C. fibrillées. Plante brunâtre ou jaunâtre..... S. papillosum.
 - Chlor. à parois lisses..... 3
- 3.- Chlor. petits, inclus dans les hyal..Plante teintée de rouge....(S. magellanicum).
 - Chlor. grands, triangulaires ± allongés. Plante jamais teintée de rouge. Commun..... S. palustre.

4.- Chlor. des F.R. triangulaires ou triangulaires-trapézoïdes.....	5
- Chlor. des F.R. elliptiques inclus dans les hyal. ou libres sur les 2 faces.....	15
5.- Chlor. à base libre à la face interne de la feuille	
Section Acutifolia.....	6
- Chlor. à base libre à la face dorsale de la feuille.....	11
6.- F.C. érodées-frangées au sommet et jusque sur les côtés.....	
.....	(<u>S. fimbriatum</u>)
- F.C. non érodées-frangées au sommet.....	7
7.- F.C. petites, linguiformes, arrondies au sommet où les hyalocystes deviennent rhomboïdaux. Plus bas ils sont à cloisons multiples et généralement non fibrillés. Plante délicate.....	<u>S. rubellum.</u>
- F.C. ≠ acuminées.....	8
8.- F.C. à bords presque parallèles dans la partie inférieure, à sommet ≠ triangulaire.....	9
- F.C. deltoïdes ou subspatulées.....	10
9.- F.C. non rétrécies au sommet en pointe tronquée. Hyaloc. à cloisons uniques. Commun.....	<u>S. acutifolium.</u>
- F.C. grandes, rétrécies en pointe tronquée. Hyal. à cloisons multiples. Plante commune à reflets métalliques.....	<u>S. plumulosum.</u>
10.- F.C. à base large, triangulaires-curvilignes. F.R. sur 5 rangs. Sur pentes humides.....	(<u>S. quinquefarium</u>)
- F.C. ≠ étroites à la base qu'au milieu, rétrécies au sommet en pointe tronquée. F.R. souvent dentées. Rare, en coussinets courts teintés de rouge et de violet.....	<u>S. molle.</u>
(F.R. entières: var. <u>limbatum</u> =	<u>S. americanum.</u>)
11.- F.C. grandes, spatulées. F.R. ovales puis brusquement rétrécies, souvent squarreuses..Section squarrosa.....	(<u>S. squarrosum</u>)
- F.C. triangulaires ou deltoïdes. F.R. longues, ondulées à sec (sauf <u>S. tenellum</u>).....Section cuspidata.....	12
12.- F.R. ovales et obtuses. Petite plante délicate.....	<u>S. tenellum.</u>
- F.R. longues lancéolées.....	13
13.- F.C. grandes, triangulaires-isocèles. Hyaloderme de la T. à 2-3 couches de cellules.....	<u>S. cuspidatum.</u>
- F.C. petites. Hyaloderme de la T. nul ou peu distinct.....	14
14.- F.C. triangulaires-isocèles.....	<u>S. recurvum</u>
- F.C. à sommet arrondi.....	<u>S. amblyphyllum.</u>
15.- Chlor. petits, inclus dans les Hyal.. Plante en coussinets ras, serrés, verts ou jaunâtres. Section Rigida.....	<u>S. compactum</u>
- Chlor. grands, libres sur les deux faces, séparant nettement les hyalocystes.....Section Subsecunda.....	16
16.- Hyaloderme de la T. à une seule couche (ici plusieurs espèces n'ont qu'une valeur secondaire selon plusieurs auteurs modernes: E. Nyholm ne considère qu'une espèce collective: <u>S. subsecundum</u> , les autres étant ramenées au rang de variétés ou de formes).....	17
- Hyaloderme de la T. à 2-3 couches.....	24
17.- F.R. à pores rares ou nuls sur les 2 faces. F.C. et F.R. très grandes (3 mm).....	<u>S. obesum.</u>
- F.R. à pores nombreux.....	18
18.- F.R. à pores nombreux à la face ventrale, rares à la face dorsale, grandes 2,5mm. F.C. variables 1,3-3mm à pores nombreux à la face interne.....	<u>S. turgidum</u>

- F.R. à pores nombreux sur les 2 faces ou sur la face dorsale seulement..... 19
- 19.- F.R. à pores toujours nettement plus nombreux à la face dorsale qu'à la face ventrale..... 20
- F.R. à pores nombreux sur les 2 faces..... 23
- 20.- F.C. petites 0,5-1mm, sans fibres ou avec des pseudo-fibres..... S. subsecundum
- F.C. plus grandes, habituellement fibrillées..... 21
- 21.- F.C. à oreillettes larges, grandes 1,5-2mm, à pores nombreux, fibrillées souvent jusqu'à la base..... S. auriculatum.
- F.C. sans oreillettes, plus petites..... 22
- 22.- F.C. de 1-1,5mm, fibrillées dans la moitié supérieure..... S. inundatum.
- F.C. variables de 1 à 1,8mm, fibrillées jusqu'à la base, F.R. à pores devenant plus nombreux à la face interne..... S. aquatile.
(espèce mal définie, voisine des 2 précédentes).
- 23.- F.C. linguées, 1-2,5mm, non fibrillées jusqu'à la base, très poreuses sur les 2 faces. F.R. à pores en séries interrompues sur les 2 faces..... S. rufescens
- F.C. ovales, 2-2,5mm, fibrillées jusqu'à la base, moins poreuses surtout à la face externe. F.R. très grandes à pores en séries interrompues sur les 2 faces..... S. turgidulum.
- 24.- F.C. petites, de moins de 1mm, linguées, ± fibrillées au sommet. F.R. petites ovales-lancéolées..... S. contortum
- F.C. grandes 1,5-2mm, largement ovales ou linguées, abondamment fibrillées. F.R. grandes..... S. platyphyllum.

=====

Appel aux bryologues

Vous hésitez à venir à la Bryologie? Dites vous qu'en France, les bryologues de terrain se comptent sur les doigts des deux mains, mais qu'une main suffit à peine à compter ceux du Centre-Ouest! Alors il faut profiter de cette aubaine.

Que faut-il pour débiter à peu de frais? Un microscope et si possible une loupe binoculaire. Une Flore: la réimpression du "petit" Douin valait 18 F. à Poitiers en décembre 1973. J'ai entrepris des clés des genres et des espèces du Centre-Ouest qui paraîtront bientôt dans notre Bulletin. Je me suis efforcé d'être simple dans des clés efficaces. Nous pourrions constituer un noyau solide au sein de la Société, avec des sortis, des échanges, un service de reconnaissance..... Faites-moi part de vos désirs, de vos besoins, de vos difficultés, et aussi de vos suggestions. Avec l'équipe bryologique du Centre-Ouest, nous y répondrons.

R.B. Pierrot

Les Andryales

17550 Dolus-d'Oléron

PELVETIA CANALICULATA (L.) Decaisne & Thuret SUR LES COTES DE SAINTONGE

par Christian LAHONDERE

Pelvetia canaliculata Decaisne et Thuret est une algue brune septentrio-nale dont E. Fischer Piette a étudié la répartition de la Manche aux environs de Porto (Portugal) où se trouve la limite méridionale de l'espèce. Cet auteur note la rareté de Pelvetia dans le Golfe de Gascogne: de La Rochelle à Bilbao elle est instable, ses pieds sont de petite taille, aussi doit on penser que les conditions de vie ne lui sont guère favorables sur cette partie du littoral. Le choc des vagues dont l'influence défavorable a été démontrée n'explique pas l'absence de cette Fucacée sur de nombreux rochers abrités du Sud-Ouest. Par contre la prospérité de l'espèce au-delà de Bilbao comme sur les côtes armoricaines fait penser que la température trop élevée de l'eau est responsable de sa rareté dans le Golfe de Gascogne. E. Fischer Piette note en effet que "les cartes isothermes de Romanovsky (1953-1956) viennent de nous montrer qu'en été les températures des eaux superficielles sont plus fortes devant le Golfe de Gascogne que devant la Bretagne et la Galice". Il nous a paru dès lors intéressant d'étudier la répartition de Pelvetia canaliculata sur les côtes de Saintonge, celles-ci constituant la limite nord du Golfe de Gascogne.

A. Lancelot ne signale Pelvetia en aucun point de la côte continentale saintongeaise; par contre il note sa présence à l'île d'Oléron:

- sur les bords du chenal de Boyardville où l'espèce ne paraît pas abondante puisqu'il parle de "quelques Pelvetia";
- au bas des pierres qui protègent les talus délimitant la terre ferme entre la Pointe d'Ors et Saint-Trojan;
- à la Cotinière où quelques "Pelvetia canaliculata" épars s'accrochent aux roches qui pointent hors du sable étalé au haut de l'estran".

Malheureusement Lancelot ne signale pas la date à laquelle ses observations ont été réalisées, cependant il nous a écrit avoir travaillé sur notre littoral avant 1940 et après la dernière guerre.

E. Fischer Piette quant à lui n'a pas observé Pelvetia sur les côtes charentaises au sud de La Rochelle en 1954-55, il l'a en particulier vainement recherchée à l'île d'Oléron. Il l'observe en 1956-57 à l'île d'Oléron où il note qu'il s'agit d'une réapparition puisque Lancelot l'y avait notée auparavant. Il l'observe ainsi en 1956 à la Pointe Charbonnière à 8 km. au nord de la Cotinière, en 1960 dans le secteur La Perroche- La Cotinière. Il signale également la présence de Pelvetia au nord de l'estuaire de La Charente, à Formas et à l'île d'Ax.

Nous avons, quant à nous, vu l'algue en grande quantité et très bien développée dans le chenal de Boyardville en 1970.

De ces diverses observations il ressort:

- qu'à l'île d'Oléron les populations de *Pelvetia* ont subi de grandes modifications depuis la date des premières observations, modifications qui se sont traduites par une disparition totale de l'espèce et sa réapparition depuis 1956;
- que *Pelvetia* n'avait jamais été observée sur le littoral continental au sud de l'embouchure de la Charente.

En avril 1970 nous avons observé pour la première fois *Pelvetia canaliculata* sur la plage du Pont du Diable à Saint Palais sur Mer, L'algue était fixée sur quelques rochers disséminés au bas de la plage, à la limite de celle-ci et de la plateforme littorale.

Certains blocs ne portaient que quelques touffes, d'autres étaient recouverts sur une ou plusieurs faces au-dessus de quelques *Fucus spiralis*. Nous avons suivi la progression de cette population depuis 1970, celle-ci n'a cessé de se développer. Cependant et malgré des recherches très attentives, nous n'avons pas encore noté sa présence sur la falaise qui n'est pourtant éloignée que de quelques mètres de la colonie. L'algue est plus petite que sur les côtes bretonnes: les thalles atteignent rarement 8 cm, alors que sur les côtes armoricaines ils mesurent très souvent de 10 à 15 cm. Un autre caractère que nous n'avions jamais observé dans les régions plus septentrionales a particulièrement retenu notre attention: nous avons en effet constaté en octobre 1970 que le thalle avait repris sa croissance au-delà des fructifications. Nous avons signalé le fait à E. Fischer Piette qui nous a dit que F. Ardré avait fait la même observation sur les côtes du Portugal: ce phénomène est ainsi connu pour exister dans les eaux trop chaudes pour l'espèce. Ce fait est à rapprocher d'autres observations que nous avons faites en juin 1970 sur les *Fucus spiralis* et *Fucus vesiculosus* de l'estuaire de la Gironde, en particulier sur ceux qui recouvrent les rochers de la grève de Deau, entre Meschers et Talmont: l'aspect de ces *Fucus*, la très grande taille de leurs fructifications, la vésiculation de *Fucus vesiculosus* correspondent à ce que E. Fischer Piette et F. Ardré ont "vu dans des localités à caractère méridional" (communication écrite de F. Ardré). Ce qui précède confirme donc le fait que *Pelvetia canaliculata* est une algue qui ne se développe bien que dans les eaux froides. Le développement de ses populations sur les côtes de Saintonge s'inscrit donc dans un phénomène de "septentrionalisation" (E. Fischer Piette) du bios intercotidal.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- Fischer Piette (E.) *Pelvetia canaliculata* examinée de proche en proche de la Manche au Portugal. *Ecologie des Algues marines*. CNRS 1959, pages 65-73.
- Fischer Piette (E.) et Lahondère (Ch.): Evolutions récentes de populations de *Fucacées* de nos côtes Sud-Ouest. (A paraître).
- Fischer Piette (E.) et Lahondère (Ch.): Changements récents dans les populations de *Fucacées* du débouché de la Gironde (à paraître).
- Lancelot (A.) : Recherches biologiques et océanographiques sur les végétaux marins des Côtes françaises entre la Loire et la Gironde. *Revue algologique*. 1961. Mémoire hors série n° 2.

ESSAI SUR LES NOMS PATOIS DES PLANTES

par P. BIGET

- Connaissez-vous la "Veuriée"?

- Non, comment est-ce fait?

C'est une herbe qui fait le désespoir des jardiniers. Ses nombreuses tiges grêles rampent sur le sol, mais dès qu'elles trouvent un support, elles s'enroulent en hélices et grimpent jusqu'au sommet. C'est cette allure de ressort à boudin qu'exprime le mot "Veuriée".

Bien des plantes locales portent un nom qui exprime un caractère saillant du végétal. Ainsi:

- les "Perles" ou "Chiendent à boulettes" ont à leur base un ensemble de petits tubercules soudés en chaîne. Les botanistes l'appellent l'avoine à chapellets.

- le "Niou" ou "Chiendent à cordes" "Chiendent à lacets", chiendent rampant des flores a été comparé au ligneau des cordonniers.

- les "Branlettes" ou "Langues de beurdasses" tremblent au moindre vent: ce sont les panicules de la Brize intermédiaire.

- le "Saigne-Lingue" est la Garance voyageuse dont les enfants emploient les feuilles à crochets pour se faire saigner la langue. Ailleurs c'est le "Prend-Main".

- la "Courette" désigne la Renouée des oiseaux qui court sur le sol.

- l'"Arrouil" (terme actuellement déformé en Rouille), s'applique à la Véronique, le mot "arroué" traduit la disposition en cercle des rameaux.

- le "Feurlin" ou "A-Deux", Herbe à deux graines qui infeste certaines moissons répand lorsque les graines sont libres dans les gousses un grésillement caractéristique.

- les "Feurlats", "Feurlassias", "Feurlinettes", suivant les lieux, désignent le Rhinanthus crête de coq de nos prés marécageux. Quand fin août vous circulez sur leur tapis les graines sèches "feurlaient" également.

- le "Pouvrou", champignon du groupe des Lycoperdon laisse échapper lorsqu'il est sur la poussière de ses spores: "pouvrouer" c'est soulever de la poussière.

- la "Fauceliée", Falcaire de Rivin, montre ses feuilles arrondies, dentées et durées au bord des haies des terrains calcaires.

- le "Peursa", officiellement Bromes stérile, abandonne dans les sacs ou les vêtements ses épillets armés d'arêtes à crochets.
- le "Fouessa" ou "Fromageon" est la Mauve sylvestre. Les fruits simulent une petite fouace ou un petit fromage.
- le "Pé de Grolle" porte des feuilles à trois lanières étroites: c'est la Renoncule des champs. A la Crèche on le nomme "Ardent" car le fruit est hérissé d'aiguillons.
- les "Ailluilles" (a-illu-illes), Scandix peigne de Vénus a des fruits très longs, en aiguilles.
- les "Ouillettes" ou "Coupettes" (terme devenu "Poupettes" à Bressuire) désignent l'Ombilic penché. A Pamproux c'est l' "Herbe au Cru" ; le canal du pétiole de la feuille débouche au centre du limbe.
- le "Clusia" désigne dans le Mellois la Lépiote élevée tant qu'elle garde l'aspect d'une mailloche de grosse caisse; chapeau épanoui, c'est la "Boulaire Rousse".
- l' "Herbe d'aucune" est une petite fougère, l'Ophioglosse caractérisée par une seule fronde qui, infusée à froid dans l'eau de vie, sert de pansement efficace pour les coupures.

Insensiblement dans cette liste, nous sommes passés d'une étymologie dictée par un caractère saillant du végétal à une autre étymologie provenant d'une comparaison, fait plus marqué dans les mots suivants:

- la "Cinq Coûtes", nom du plantain lancéolé en Vendée, la feuille est sillonnée de cinq nervures parallèles ; dans le Niortais cette plante la "Lingue d'oie" a frappé l'observateur par la forme de ses feuilles.
- les "Oreilles de Cheubre" sont les touffes de la Scorzonère humble dans le marais de Lezay.
- la "Poteloube" ou "Nipote", (patte de loup) désigne la Renoncule rampante envahissante et indésirable dans les jardins mais très appréciée comme fourrage pour les vaches dans le marais poitevin.
- la "Jaucoue" (queue de coq) ou "Racoue" (queue de rat), exécrée des cultivateurs envahit les moissons de nos plaines et diminue le rendement; c'est le Vulpin agreste des flores.
- la "Poirasse", l'Aristolochie clématite est fréquente dans les vignes et le long des murs des terrains marneux. Son fruit est en forme de petite poire. Parfois on la nomme "Couyole".
- la "Seille de goret", (traduisez soie de cochon), la Fétuque rouge dont les feuilles roulées et raidées bravent la lame de la faux, est honnie des faucheurs des prés de marais.
- le "Pouel d'âne", (poil d'âne), minuscule graminée, Mibora du printemps, tapisse à cette saison les vignes, surtout en terres sableuses.
- le "Transe à Rules", (trèfle à rouleaux) étale dans les vignes et les guérets ses touffes rondes de feuilles à trois folioles tachées de noir: c'est la luzerne maculée. Pour les paysans de la Charente Maritime c'est la "Maroille", les touffes en cercle parfois d'un mètre de diamètre formant des "maras", des taches.
- les "Coïons" ou "Couillounères" sont les fruits du nénuphar du marais poitevin. Ces termes sont des dérivés de "coi" ou "coye", (lire co-ille), la gourde en patois.
- le "Diau", en Gâtine, désigne le Narcisse faux-narcisse. On le compare au dé des couturières.

- la "Vinette" est le Rumex petite oseille au goût acide, qui tache de rouge les prairies artificielles des sols manquant de chaux. A St. Maixent on la connaît sous le nom de "Sarcelette".

- le "Bonnet rouge" ou "Oreille de prêtre" est la Pezize cochenille qu'on porte à la Chandeleur aux cuisinières pour leur rappeler qu'il est temps de penser aux crêpes.

- la "Barbe de bouc", s'applique aux Clavaires, champignons plus ou moins comestibles selon l'intensité de leur caractère laxatif.

Beaucoup d'autres plantes tirent leur appellation du milieu où elles vivent : l'eau, les prés, les marais. Le peuple en cela avait devancé les botanistes chevromnés.

- le "Illaille" (lire illa-ille), "Illau", "Liageot", "Liajou", c'est l'Iris faux-acore dont les rhizomes trempent dans l'eau des fossés. En Poitou un "hyé" ou "illet" est un fossé, une mare, une rivière. Le "Illeure" est le nom du Lambon et aussi celui du Chambon, deux affluents de la Sèvre-Niortaise; en Vendée le Yon arrose le chef-lieu.

- l'"Oisi", c'est l'osier. (pensez à l'Hosanne, rivière de l'Eure-et-Loir, l'Oise affluent de la Seine). A Civray on ne connaît pas l'"oisi" mais le "Vime".

- l'"Oumia", l'Orme, affectionne les terrains frais. L'Oume, rivière naissant au Puits de Bouin va se jeter dans la Charente.

- l'"Houmeloun", à Maillezais (Vendée) est le houblon, ami particulier de l'eau.

- le "Perot": c'est la Fritillaire pintade. Ce terme de "perot" désigne des marais à Aiffres (79) et devient "perat" à Périgné (pré Rault de la carte au 1/25000^{ème}) marais inondés l'hiver où la fritillaire a élu domicile. On ne la trouve pas en terrain sec. On l'appelle aussi "Papelotte" (à Rom), "Coquelourde" (à Celles-sur-Belle), et, à Chef-Boutonne, le pré du coq est inondé en saison humide. En Côte-d'Or, la rivière la Coquille arrose Aignay-le-Duc.

- les "Veilleuses", "Veillotes" ou "Veillerasses", les colchiques ne se trouvent que dans les endroits très humides. En Gâtine les "poussé-veilles" sont des prés tourbeux où l'on risque de s'enliser.

- le "Illima", ou Guimauve, elle aussi affectionne la rive des "illlets", fossés et rivières.

- les "Chollettes", (le Tussilage pas d'âne), affectionne les terrains marneux; de nombreuses sources portent ce nom en Charente.

- les "Mongettes", "Mougettes" ou "Mogettes", (Haricots) produisent au maximum dans les terrains frais du marais, leur pays d'élection. Notons en Charente, dans la commune de Bonnes, le Moujat, dans celle de Bioussac, le Mougérat, la Mongerie dans celle de Nonaville.

- le "Limon" (au sens patois du mot) est constitué par des algues flottantes (telle le Chetomorpha linum qui, il y a quelques années, envahit toutes les voies d'eau du marais poitevin, formant obstacle à la circulation des barques propulsées à la pigouille.)

- les "Lèches", nos carex, sont des plantes farouchement aquatiques, et la Lèche est une belle source qui alimente la Touvre près de Ruelle (16).

- les "Rampères" sont des touffes de renoncules aquatiques de plusieurs mètres de long, dans l'Autize et la Vendée. Les termes "ram", "ron", "rin", désignent tous des cours d'eau.

Comme autres milieux ayant donné des noms de plantes je citerai les souches, les landes, les pierres, la mousse.

- les "Souchettes" désignent plusieurs champignons:
 - le pholiotte du peuplier (excellent comestible)
 - l'armillaire de miel (comestible acceptable)
 - le nématolome en touffe et le nématolome couleur de brique (toxiques tous les deux).
- le "champignon de gallées": c'est la lépiote élevée ou coulemelle, à Lhomai-zé dans la Vienne. Les "gallées" sont des landes à genêts et ajoncs où elle se plaît.
- la "perce-pierre" est la pariétaire des botanistes.
- le "Moussiron" est le tricholome de la St. Georges fort apprécié des gourmets.

L'époque de floraison ou de fructification s'est aussi cristallisée en certains noms de plantes.

- "Février" (février), violette blanche.
- "Mars" (mars), giroflée.
- "Avrillon", tricholome de la St. Georges.
- "Mai", aubépine.
- "Hosanne", buis et aussi primevère à grandes fleurs. L'Hosanne désigne le dimanche des Rameaux.
- "Pentecôte", Orchis bouffon et autres.
- "Rouzon", Orchis brûlé. "Rouzon" en patois indique l'ascension.
- "Pacaille", véronique (de Pâques).
- "Saint-Michel", coulemelle, lépiote élevée.
- "Vendangeuses", asters cultivés.

C'est par dérision et malice que l'on a baptisé:

- "Langues de beurdasses", (beurdasse = bavarde) la Brize qui remue au moindre souffle de vent.
- "Belle-Mère", la Sagittaire aux fruits épineux.
- "Supette", la Lathrée clandestine utilisée en suppositoires contre les hémorroïdes. (super = sucer).

Par contre:

- "l'Etrangle chevaux", le Brome stérile dont les épillets armés de crochets s'accumulent entre les dents et les joues des chevaux et les empêchent de mastiquer leurs aliments,
- le "Tue-chiens", la Morelle noire dont les fruits cuisinés en omelette utilisée comme appât toxique pour les chiens errants friands de raisins mûrs dans les vignes.
- le "Tue-cherbe", Orobanche rameuse, parasite du chanvre, doivent leur appellation à leurs méfaits.

Certains noms de plantes nous paraissent être ou des restes de l'ancien français ou du latin déformé. On note même certaines confusions d'identité:

- "Trougne", Troène.
- "Hierre", Lierre. On écrivait l'Hierre au Moyen-Age.
- "Agé", Erable de Montpellier. (en latin Acer).
- "Creniole", Cornouiller mâle.
- "Chagne d'Auze", Yeuse ou Chêne-vert.
- "Ortige", Ortie.

- "Panais", ou "Pascanade", Carotte sauvage.
- "Lappe" ou "Lappace", Bardane, en latin Lappa.
- "Queri" ou "Quiarisse", Giroflée (latin Cheiranthus cheiri).
- "Reube" (latin, Rubia) Garance voyageuse.
- "Lizot", Hysope.

Enfin, les usages de certaines plantes dans la vie pratique ou médicale ont marqué leur nom pour longtemps.

- "Peigneras", "Peignerolles", "Peignerottes", noms du Chardon cardère utilisé par les drapiers pour peigner leurs étoffes.

- "Subiets", capsules du lychnis dioïque dont les enfants tiraient des sifflements.

- "Petrole", digitale pourpre dont les corolles gonflées et pincées éclataient dans les doigts des mêmes enfants.

- "Supettes", fleurs de sauge sucrées, goûtées des jeunes bergers.

- "Balais", genêt encore utilisé de nos jours pour la confection de balais économiques.

- "Roberte", ou "Foirolle", Mercuriale annuelle dont la tisane laxative conduisait à la garde-robe.

- "Herbe à la Cope", Plantain lancéolé, utilisé pour cicatriser les coupures.

- "Herbe aux Fis", Euphorbe dont le suc âcre faisait disparaître les verrues.

Les plantes médicinales sont très nombreuses et mériteraient à elles seules un long article.

B I B L I O G R A P H I E

Il existe bien d'autres noms patois de plantes dont je ne parle pas, mais qui sont consignés dans les glossaires datant du milieu ou de la fin du XIX^{ème} siècle, si l'on excepte celui de Musset.

H. BEAUCHET-FILLEAU.- Essai sur le Patois poitevin

(Niort-Melle, 1864) - Réédition Genève, 1970.

L. FAVRE.- Glossaire du Poitou. Niort, 1867.

Abbé LALANNE.- Glossaire du Patois poitevin, 1868. (tome XXXII des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest).

P. JONAIN.- Dictionnaire du Patois saintongeais. (Royan- Niort. 1869)

Abbé ROUSSEAU.- Glossaire poitevin. (Revue de l'Aunis de la Saintonge et du Poitou 1867 - 1868 - 1869 - La Rochelle - Niort.)

Th. BLANCHARD.- Noms patois des plantes des environs de Maillezais.

(Bulletin de l'Association Française de Botanique, 1900 - 1901 - 1902 - Le Mans, Sarthe).

G. MUSSET.- Glossaire de l'Aunis et de la Saintonge.

(La Rochelle - 1929 - 1931 - 1932 - 1938 - 1948).

Une plante en extension :

LUDWIGIA PEPLOIDES (Kunth) P. H. Raven ;

sa présence dans la Vienne.

par A. BARBIER et E. CONTRE.

L'un de nous (A. Barbier) avait récolté aux vacances de Pâques 1958, dans les fossés des environs de Mortagne sur Gironde (Charente Maritime), une plante inconnue de lui, qui, mise à fleurir dans un bassin, s'est révélée être, d'après la flore de Coste:

Jussiaea repens L. (J. grandiflora Michx.)

La figure ne correspondait pas exactement à l'échantillon récolté. Coste ne distinguait à cette époque, en France, qu'une espèce localisée dans les départements de l'Hérault et du Gard.

Rouy (Flore de France, tome 7, 1901) n'indique également qu'une seule espèce: Jussiaea grandiflora Michx. dont il donne deux variétés. Pour lui, Jussiaea grandiflora est une sous-espèce de Jussiaea repens L. Il ne cite la plante que dans neuf stations du département de l'Hérault, précisant toutefois qu'elle a poussé antérieurement à Marseille d'où elle a disparu.

Bonnier (Flore complète illustrée en couleurs) ne donne qu'une espèce sans synonymie: Jussiaea grandiflora Michx.; il n'indique la plante que dans les deux mêmes départements et localise une station: "à Vallebègues dans une branche morte du Rhône".

P. Fournier (Les quatre flores de la France) ne cite également que Jussiaea repens L. S.E. J. grandiflora Michx.: Hérault, Gard, Basses Pyrénées. La plante, en 1946, a donc gagné le Sud-Ouest de la France.

Il faut attendre l'article du "Monde des Plantes" de 1952, n° 285-286, page 5, dans lequel P. Jovet et A. Bourasseau nous fournissent des renseignements plus précis sur cette plante.

Il existe en réalité, en France, deux espèces :

- Jussiaea repens L. var. glabrescens Ktze.
- Jussiaea Michauxiana Fern. (= J. grandiflora Michx.)

Flora Europaea (Cambridge, University Press) 2° volume, page 308, modifie la nomenclature qui devient pour ces deux espèces :

1) "Ludwigia uruguayensis (Camb.) Hara, Jour. Jap. Bot. 28 :294 (1953) (Jussiaea repens sensu Coste, non L.)"

- = Jussiaea Michauxiana Fern.
- = " grandiflora Michx.

2) "Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven, Reinwardtia 6 : 393 (1963)"

- = Jussiaea repens L. var. glabrescens Ktze.

L. Berner (Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches scientifiques, Biarritz, 8 (4) pages 675 à 692, 1971) explique cette modification taxonomique et montre avec beaucoup plus de précision la chronologie des découvertes de ces espèces et l'extension progressive du genre. Il résulte de ces indications, deux observations :

- 1) En un siècle, les plantes de ce genre, sans qu'on puisse toujours en préciser l'espèce, ont envahi tout le Sud-Ouest de la France.
- 2) Au début de leur introduction et tout au moins jusqu'en 1920, les plantes restent stériles, la multiplication ne semble avoir lieu que par voie végétative.

Nos confrères et amis M. Bourasseau et Lahondère ont bien voulu nous indiquer les stations jusqu'ici connues d'eux, plus au Nord, de ces deux plantes qui ont continué leur invasion vers la Gironde et la Charente Maritime.

A- Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven (= Jussiaea repens L. var glabrescens

a- Département de la Gironde (Omis dans le catalogue de Jeanjean, Ktze.) figure cependant dans l'herbier Jeanjean selon A. Bourasseau).

- fossé de la route de Braud-et Saint-Louis à Blaye (D.9), au pont sur le canal des Femelles, abondant côté E. de la route au N. du pont et côté Ouest au Sud du pont. (Fleuri le 29 août 1970, E. Contré)

- environs de Saint-Androny : fossés de la route de Saint-Ciers sur Gironde à Blaye (D. 9), au croisement avec la route de Saint-Androny au Port de la Belle Etoile (D. 134), au lieu-dit " la Bêtise". Assez abondant, surtout côté E. de la D.9, au Nord du croisement. (Fleuri le 29 août 1970, E. Contré). A partir de 300m. environ au Sud de ce croisement, côté E. de la D. 9, Ludwigia peploides devient abondant par places dans le fossé E. de la route, sur 400 m. environ. (Fleuri le 29 août 1970, E. Contré)
Obs.: Depuis 1970, la progression de cette espèce a continué vers le Sud : on la trouve à peu près sans interruption dans le fossé E. de la D. 9 depuis "la Bêtise" jusqu'à "la Bourgogne", sur les communes de Saint-Androny et de Saint-Genès de Blaye : le Moulin, la Pouyade, la Palue d'Alimont. (Fleuri le 18 septembre 1972, E. Contré).

- à l'ouest d'Anglade, fossés E. de la route de Saint-Ciers sur Gironde à Blaye (D. 9), abondant par places entre "la Bêtise" et le "Passage" à 3 km. au N. environ (Fleuri le 29 août 1970, E. Contré).

- environs de Coutras (J. Jallu, 1961). Station retrouvée par E. Contré en septembre 1971, et le 20 septembre 1972 (plantes fleuries): Coutras, à Troquereau de l'Isle, petite mare dans la prairie de Troquereau de l'Isle (côté Ouest de la D. 1, route de Coutras à Saint-Médard de Guizières, à 350-400 m. au Nord du pont sur l'Isle.) Très abondant, non seulement dans la mare, mais dans le fossé qui lui fait suite à l'Ouest et va rejoindre l'Isle, sur 200 m. au moins.

- Gironde, au pont sur le Dropt, route de Langon (N. II3), abondant. (Fleuri en septembre 1971 et le 20 septembre 1972, E. Contré). (1)

- Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dordogne, vases herbeuses au pied du mur sur le quai. Abondant mais presque passé. (E. Contré 8 août 1968). Revu, R., le 22 septembre 1972, stérile (E. Contré).

- Bordeaux, "C. aux allées de Boutaut, marais de Bruges vers l'Usine à Gaz. Essai de naturalisation en 1892 par J. Eyquem, alors attaché au Jardin Botanique de Talence" (C. Ballais. Le Monde des Plantes, n° 365 - 1969, page 7).

Vu le 20 septembre 1969 fleuri, pont sur un fossé, côté Ouest de l'allée de Boutaut, à 250 m. environ au Sud du carrefour du Petit Coudrot (E. Contré). Revu

(1) Sur la carte dressée par J. Jallu (Berner, loc. cit. p. 690), c'est "J. Michauxiana" (= J. grandiflora Michx. = Ludwigia uruguayensis) qui est indiqué à Gironde. Cependant E. Contré n'a vu dans le Dropt qu'un peuplement abondant de L. peploides

fleuri, au même lieu, le 16 août 1973 (A. Bourasseau et E. Contré). (Quelques botanistes ont indiqué Ludwigia uruguayensis aux allées de Boutaut, où il ne semble pas qu'il ait été revu récemment (E. Contré). Ludwigia peploides gagne du terrain sur la D. 107 à l'est de Blanquefort au pont sur une "jalle" (canal) près de l'usine Ford : fleuri sur 100 m. et plus dans la "jalle" ainsi que dans le fossé de la route (A. Bourasseau et E. Contré, 16 août 1973). (avec Myriophyllum brasiliense au pont, comme à l'allée de Boutaut)

- rive est du lac de Bruges près Bordeaux (Fleuri en 1971 : H. Bouby. Vu la station quelques jours plus tard en septembre 1971, E. Contré).

- Bègles, au Sud de l'église, vers la Gravière, fossé et ruisseau (M. Debray in herb. E. Contré et ips. sub n° 5281).

- au pont des Religieuses, près de la Garonne, au Nord de Bordeaux : abondant. (plante stérile le 20 septembre 1969, mais parfaitement reconnaissable à la forme et à la couleur de ses feuilles ± ovales-arrondies, non lancéolées-aiguës. E. Contré).

- canal entre Beychevelle et le port de Beychevelle à 6 km. au Sud de Pauillac. Stérile, mais parfaitement reconnaissable à ses feuilles nageantes arrondies-orbiculaires si caractéristiques (E. Contré, 20 septembre 1969).

- Guîtres, au bord de l'Isle, rive droite, à ± 60 m. en aval du pont, sur la vase humide, et à ± 30 m. en aval du pont, avec feuilles flottantes. (E. Contré, 8 septembre 1969. Revu le 24 septembre 1969, non fleuri : D^r. Kerhoas et E. Contré, le 22 septembre 1972 E. Contré).

- Cadillac, rive gauche de la Garonne, au pont même, et à 40 m. en arrière de la berge dans une dépression vaseuse à Sagittaria obtusa (Fleuri le 4 août 1967, E. Contré. Disparu le 20 septembre 1972).

- Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dordogne, vases herbeuses, au pied du mur du quai. (Abondant mais presque passé le 8 août 1968, E. Contré. Revu, R., le 22 septembre 1972, stérile).

b- Département de la Charente Maritime :

" Cette Onagrariacée abonde dans les fossés, au pied des coteaux, sur 7 km. de marais, et s'étend sur le territoire de trois communes :

= de Port-Maubert à Camailleau (Saint-Fort sur Gironde).

= de la Dogaterie à Saint-Nicolas (Saint-Dizant du Guâ).

= de Fontclair à la Métairie et même jusqu'aux Naudinières (27 juin 1948) (Saint-Thomas de Cônac)." (2) (A. Bourasseau).

(Consulter : P. Jovet et A. Bourasseau. "J. repens L. var. glabrescens Ktze. et J. michauxiana Fern. (= J. grandiflora Michaux) en France." Le Monde des Plantes, 1952, n° 285-286, pp. 5-8).

- Mortagne-sur Gironde : canal au pied de l'Ermitage (A. Bourasseau, 29 juin 1958) et dans les marais d'en face (A. Bourasseau, 24 septembre 1961).

- Saint-Sorlin de Cônac, fossé Nord, le long du chemin qui conduit de la Vigerie à Charron, au S.O. de la Grenouille. Abondant sur plusieurs centaines de mètres. (Fleuri le 24 août 1970; A. Bourasseau et E. Contré).

- Meschers sur Gironde, canaux du marais en bordure de la route nouvelle Royan-Talmont. (Floraison abondante le 1^o juillet 1971 et début octobre 1973, Ch. Lahondère).

(2) - Saint-Thomas de Cônac, marais de la Gironde: L. Rallet et E. Contré, 7 août 1952. Soc. Française, Exsicc. B. de Retz, fasc. 6 (1952-1953) n° 2044, sub nom. "Jussiaea repens L. var. glabrescens Ktze."

Selon A. Bourasseau (loc. cit. p. 8) cette espèce, nouvelle pour la Charente Maritime et le Centre-Ouest y serait apparue à la suite de la grande marée de 1936. Ce Jussieua est plus répandu en Charente Maritime que J. grandiflora avec lequel il croît dans quelques localités.

B - Ludwigia uruguayensis (Camb.) Hara (= Jussiaea grandiflora Michx.; J. michauxiana Fern.)

a - Département de la Gironde :

Il conviendrait de vérifier les localités du Catalogue Jeanjean, soit sur le terrain, soit par l'examen des échantillons de l'herbier Jeanjean.

- Environs de Bordeaux : la plante y est certainement en régression. E. Contré ne l'y a jamais rencontrée.

Selon L. Berner (loc. cit. p. 684), existait en 1965 dans la "marais de Cadanjac près Bordeaux".

- Belle-Vue, à l'E. de Saint-Lambert, à 1,7 km. environ au S. de Pauillac, Commune de Pauillac, fossé N. de la route au niveau du virage à angle droit de la cote 4, et dans un fossé voisin, en bordure d'une haie. Abondant. (Fleuri le 20 septembre 1969, E. Contré).

- Castets, rive droite de la Garonne, en amont du pont. (Fleuri le 5 août 1967; E. Contré).

- Environs de Langoiran, fossé de la route de Cadillac à gauche, après le "Pied du Château", sur plus de 100 m. sans interruption. (Fleuri le 8 août 1968, E. Contré. Non revu le 20 septembre 1972, le fossé ayant été comblé.)

- Fossé du bord de la route entre Cadillac et Paillet, rive droite de la Garonne: Herbier L. Rallet, leg. ipse 25 juillet 1957. (Semble avoir disparu. Non retrouvé le 20 septembre 1972, E. Contré).

- Saint-Genès de Blaye, fossé O. de la D. 9 (route de Blaye à Saint-Ciers sur Gironde) sur 100 m. et fossé de la D. 137 conduisant à Saint-Genès de Blaye, au croisement de ces deux routes (Fleuri le 18 septembre 1972, E. Contré). (A noter - cf supra - que L. peploides est très abondant à 500 m. au N. et, de là, jusqu'à Saint-Androny.)

- Saint-Ciers sur Gironde, fossé N. de la route de Saint-Ciers sur Gironde au port des Callonges, assez loin de Saint-Ciers, abondant localement. (Fleuri le 29 août 1970, E. Contré).

- La localité de Cazaux, route de la Teste, à gauche, rive S. du canal, à 300 m. en amont du pont, est inaccessible. Les fleurs d'un jaune clair, paraissent grandes. Est-ce encore L. uruguayensis ? (E. Contré, 9 août 1968). (à vérifier).

Obs. : Dans le département voisin du Lot et Garonne, L. uruguayensis a été constaté à Marmande, bords de la Garonne (Herbier L. Rallet, leg. ipse 21 août 1955. Vu fleuri le 21 septembre 1972, r. g. de la Garonne, çà et là en aval du pont, peu abondant (E. Contré) Il n'est pas exclu que des exemplaires stériles appartiennent à L. peploides. En tout cas, rive droite de la Garonne, dans une rigole à Agrostis semiverticillata, au pied d'un mur de soutènement suintant, un peu en amont du pont, il semble bien que l'on ait affaire à L. peploides qui s'obstine malheureusement à ne pas fleurir (E. Contré, 21 septembre 1972. Revu le 17 août 1973, A. Bourasseau et E. Contré).

b - Département de la Charente Maritime

Fossés des marais de la Gironde :

- Saint-Fort sur Gironde, à Port-Maubert et Camailleau (A. Bourasseau, 10 août 1951) en mélange avec L. peploides. L. uruguayensis semble actuellement disparu de Camailleau.

- Saint-Dizant du Guâ, de la Dogaterie à Saint-Nicolas, avec L. peploides (A. Bourasseau. A la Dogaterie, des plantes fleuries, paraissant intermédiaires entre L. uruguayensis et L. peploides, sont à peu près certainement des hybrides : A. Bourasseau, E. Contré). (3)

- Saint-Thomas de Cônac, à Fontclair, la Métairie et les Naudinières (A. Bourasseau 1948) parfois avec L. peploides.

Le nombre de ces stations montre que ces deux espèces sont solidement implantées dans le Sud-Ouest, Ludwigia peploides semblant toutefois prendre le pas sur sa congénère qui est plutôt en régression.

Mais quelle ne fut pas la surprise de l'un de nous (A. Barbier), le 17 mai 1970, de découvrir l'une de ces plantes sur le bord de la Vienne, à Saint-Martin la Rivière, à 100 m. en aval du pont, rive gauche.

Il s'agissait de Ludwigia peploides qui formait une prairie d'un are, installée sur un apport de sable en amont d'une petite digue qui ralentissait le courant; la plante poussait sur la rivièrè des stolons de plusieurs mètres fortement radicants, provoquant ainsi une sédimentation où ils s'enracinaient. La plante devenant exclusive couvre totalement la surface de la rivièrè ou de la vase où elle s'est implantée et, après deux ans, la colonie s'est considérablement agrandie et a gagné plusieurs mètres sur le lit de la rivièrè faiblement déclive à cet endroit.

Le 8 octobre 1970, nous avons exploré l'un et l'autre la rive droite en amont et avons trouvé la plante :

1- En amont du moulin sur un comblement vaseux, nettoyé depuis, la plante devenant trop envahissante.

2- Plus en amont dans toutes les anses vaseuses de cette rive convexe où elle semble s'être substituée à Trapa natans, très abondant autrefois en ce lieu.

Il s'agit certainement d'une colonisation déjà ancienne étant donnée l'importance du peuplement.

Conclusion : Il apparaît donc nettement que Ludwigia peploides, plante N. et S. américaine, est passée successivement de la partie Sud du bassin du Rhône à celui de la Garonne et qu'elle est en passe de gagner celui de la Loire.

Quant à Ludwigia uruguayensis elle est même remontée beaucoup plus au Nord, puisqu'elle a déjà été récoltée dans une mare près de l'étang d'Armainvilliers au cours d'une sortie de la société "Les Naturalistes Parisiens" et conservée dans l'herbier Bouby (H. Bouby loc. cit.).

La plante, au début de son introduction, sur laquelle nous manquons de précisions, fleurit mal, reste souvent stérile; à l'heure actuelle son cycle reproducteur est complet puisqu'elle forme des hybrides avec l'espèce voisine L. uruguayensis.

Ce phénomène d'invasion progressivement accélérée ne semble pas être une exception; on pourrait lui comparer celle de Juncus tenuis : commencée vers 1820, d'abord très lente jusqu'au début du siècle, elle est telle aujourd'hui que cette espèce occupe l'intégralité des biotopes où elle est susceptible de s'épanouir.

(3) - Saint-Dizant du Gua, marais de la Gironde à la Dogaterie (L. Rallet et E. Contré, 7 août 1952, Soc. Fr. pour l'Echange des Plantes Vasculaires. Exsicc. B. de Retz. Fasc. 6 de 1952-1953, n° 2043 sub nom. "J. grandiflora Michx. (= J. michauxiana Fern.)).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- L. Berner : Note sur *Jussiaea* en France (Bull. du Centre d'Etudes et de Recherches Scientifiques de Biarritz, Tome 8, fasc. 4, 2^o semestre 1971, p. 675-689, 10 figures, 1 carte. (4)
- P. Jovet et A. Bourasseau : *J. repens* L. var. *glabrescens* Ktze. et *J. michauxiana* Fern. (= *J. grandiflora* Michaux) en France. (Le Monde des Plantes, 1952, n^o 285-286, p. 5-8, I planche p. 7).
- H. Bouby : Sur quelques localités de *Jussiaea*. (Bull. du Centre d'Etudes et de Recherches Scientifiques de Biarritz, Tome 8, fasc. 4, 2^o semestre 1971, p.693.).
- H. Coste : Flore descriptive et illustrée de la France, Tome 2, p. 83.
- P. Fournier : Les quatre flores de la France .
- T. G. Tutin et coll. : Flora Europaea, Tome 2, page 308.

(4) - L. Berner, loc. cit. p. 686, affirme que *J. peploides* (*Ludwigia peploides*) a été récoltée à Bédarieux (Hérault) par l'abbé Coste en 1893 et qu'elle en a disparu actuellement.

Or, une plante provenant de "Bédarieux, dans les eaux de l'Orb (Soc. Franç. Exsicc. G. Bimont année 1942, n^o 682, sub nom. "*J. repens* L." leg. abbé Coste, "août" (l'année n'est pas indiquée), ded. Bimont, appartient sans aucun doute à *J. grandiflora* Michx. = *Ludwigia uruguayensis* (E. Contré possède une part de cette récolte dans son herbier).

LA VEGETATION DES COTEAUX DE LA NOREE ET DE LA VALLEE DE LA BOIVRE PRES DE POITIERS

par A. BARBIER, M. CAILLON & C. LAHONDERE

A.- Contexte topographique, géologique et pédologique

Les coteaux de la Norée sont exposés à l'ouest et fortement inclinés vers la vallée. Généralement boisés, ils sont cependant entrecoupés soit de petites falaises, soit de replats herbeux.

Du point de vue géologique, ils sont constitués de calcaires dolomitiques et de rognons de silex du Jurassique moyen (étages Bajocien et Bathonien) et abritent un karst fossile (grottes de la Norée).

La terre végétale est soit absente, soit peu épaisse, caillouteuse, et de couleur brune (sol de type rhenans).

Le fond de la vallée est plat et mesure environ 200 m. de large. Le lit de la Boivre (1) est décalé vers la rive concave, abrupte, qui correspond précisément aux coteaux de la Norée. La rivière coule ici en direction Nord-Sud sur un tapis alluvial argilo-tourbeux de 5 à 7 mètres d'épaisseur qui repose sur les marnes et calcaires marneux du Lias supérieur (étage toarcien et halénien). Cet écran marneux se prolonge sous les coteaux calcaires entraînant la présence d'une nappe aquifère qui se manifeste par de nombreuses sources (La Cassette, le Petit Hazais....) Cette nappe provoque aussi un engorgement des alluvions tourbeuses à faible profondeur (sol à gley à horizon verdâtre au dessous de l'horizon humifère).

B.- La végétation des coteaux

Trois ensembles végétaux doivent être distingués:

- = les bois de pente
- = les rochers abrupts
- = le pré-bois des replats

Les listes de plantes ont été établies le 30 septembre 1968 et sont donc très incomplètes, elles nous ont cependant permis de reconnaître un certain nombre de phytocénoses qui nécessiteraient une étude beaucoup plus approfondie.

I.- Les bois de pente:

La pente varie de 30 à 40°. Ces bois constituent une chênaie-frênaie, c'est à dire un ensemble végétal appartenant à l'alliance du Fraxino-Carpinion.

(1) Du vieux français Bièvre = caster, qui a dû être autrefois abondant dans cette vallée.

auxquelles se joignent les plantes de sols plus frais:

Brachypodium sylvaticum, transgressive de la chênaie-frênaie et
Hypericum hirsutum

III.- Les rochers:

On passe de la chênaie-frênaie aux rochers par la présence de buissons de Buis (Buxus sempervirens). Les rochers forment de grands espaces qui sont nus ou bien recouverts de lichens incrustants et de mousses du genre Barbula. Ailleurs le lierre empêche le développement d'autres espèces. Dans les anfractuosités Silene otites se développe sur un sol décalcifié alors que les parties les plus humides sont colonisées par Asplenium trichomanes.

C.- La végétation de la vallée:

Trois types de groupements peuvent être distingués:

- = les groupements de pleine eau,
- = la roselière des berges,
- = l'aulnaie-peupleraie à grandes herbes.

I.- La végétation de pleine eau:

a.- Zones à courant vif: Les plantes sont fixées au fond. Totalement immergées, elles forment des plages monospécifiques en taches vertes discontinues:

<u>Helosciadium inundatum</u>	<u>Sagittaria sagittaeifolia</u> (à feuilles rubanées seules)
<u>Callitriche sp.</u>	
<u>Nuphar luteum</u> (à feuilles immergées)	

b.- Zones à courant calme et anses: Les plantes sont fixées au fond et présentent alors des feuilles flottantes:

<u>Nuphar luteum</u>	<u>Sagittaria sagittaeifolia</u> (à feuilles flottantes et aériennes)
----------------------	---

Dans ces zones on rencontre Lemma trisulca indiquant une eau riche en azote.

II.- La roselière des berges:

C'est un groupement dense constitué par des héliophytes à puissants rhizomes enfoncés dans la vase, mêlés de plantes plus basses. Cette roselière, appartenant à l'alliance du Phragmition eurosibiricum, colonise des alluvions minérales. Nous y avons observé 2 caractéristiques de l'alliance:

Scirpus lacustris
Sagittaria sagittaeifolia plus abondant à la limite de la roselière vers la pleine eau.

Les constantes sont plus nombreuses:

<u>Phalaris arundinacea</u>	<u>Stachys palustris</u>
= <u>Baldingers a.</u>	<u>Epilobium hirsutum</u>
<u>Equisetum limosum</u>	<u>Lysimachia vulgaris</u>
<u>Alisma plantago</u>	<u>Lythrum salicaria</u>
<u>Scrofularia aquatica</u>	<u>Lycopus europaeus</u>

A ces espèces se joignent:

- = Nasturtium officinale et Sparganium ramosum, deux espèces dont les préférences vont aux marges des eaux vives;

- = Thalictrum flavum, présent à la limite supérieure du groupement occupe des sols inondés l'hiver;
- = Carex hirta
- = Une hépatique des terres mouillées alcalines: Pellia febrioniana

III.- L'aulnaie-peupleraie à grandes herbes:

Elle correspond à une association de l'alliance Alneto-ulmion, et s'étend de chaque côté de la roselière. Elle colonise les sols tourbeux au fond de la vallée. Son aspect est celui d'une futaie claire sous laquelle se développent de grandes herbes formant un ensemble très touffu. On y observe les caractéristiques de l'alliance:

Populus alba

Populus virginiana, espèce américaine introduite et parasitée par

Viscum album.

Alnus glutinosa

Humulus lupulus

Convolvulus sepium

Rubus caesius

Eupatorium cannabinum

auxquelles se joignent les constantes suivantes:

Fraxinus excelsior

Filipendula ulmaria

Symphytum officinalis

(spiræa u.)

Althaea officinalis est une espèce transgressive de la roselière.

L'aulnaie-peupleraie présente également des espèces:

= des prairies fraîches:

Mentha aquatica

Heracleum spondylium

= des prairies mésophylophiles:

Ranunculus acris

Taraxacum officinale

= des endroits inondés l'hiver:

Rumex crispus

Les préférences de Plantago major vont vers les sols piétinés, celles de Arctium minus vers les parties de l'aulnaie plus riches en nitrates.

VERONICA FILIFORMIS Smith

DANS LE CENTRE-OUEST

par M. SANDRAS

Le vendredi 6 avril 73, je circulais lentement sur la D. 151 lorsqu'au lieu-dit "Les Bonnins", commune de Salle d'Angles (Charente), mon attention fut attirée par un tapis de fleurs bleues s'étendant au pied d'un mur sur une longueur de 30 m. environ et une largeur de 50 cm. Je pus constater la présence d'une petite véronique que je n'avais jamais rencontrée... Il s'agissait de Veronica filiformis Smith.

Les cultivateurs de ce secteur avaient l'habitude de fleurir abondamment le pourtour de leurs habitations et il est probable que la véronique a été introduite de cette façon, soit plantée, soit apportée fortuitement avec d'autres plantes. Actuellement cette bande de terrain n'est plus entretenue, toute végétation cultivée a disparu, les orties se partagent l'espace avec la véronique qui n'en semble pas incommodée. Le sol argilo-calcaire, orienté au nord-est, est relativement humide.

Monsieur Bourasseau m'a communiqué deux articles concernant cette scrofulariacée parus dans le Monde des Plantes. Le premier, de P. Fournier, (1959, numéro 327), indique que la plante est originaire d'Asie occidentale et qu'elle a été signalée pour la première fois en France en 1910 par Marnac et Reynier dans les Bouches du Rhône. P. Fournier considère la plante en extension et faisant partie de la flore française. Le second, de Pierre le Caro, en 72, dans le numéro 374, indique V. filiformis à Toulouse. Pour cet auteur, notre véronique est signalée pour la première fois en France en 1893, à Aubagne (Bouches du Rhône).

La plante n'est pas nouvelle pour le Centre-Ouest:

- le 7 avril 69 Messieurs Rallet, Contré et Nerhoas ont pu l'observer à Ciron dans l'Indre. (Bulletin de la S.B.C.O., nouvelle série, n°1/1970 page 47).
- en mars 71 M-H. Bouby la signale à Chaillac près de Saint Junien en Haute Vienne. (Bulletin de la S.B.C.O., nouvelle série, n°2/1971, page 79).

Veronica filiformis se distingue par les caractères suivants:

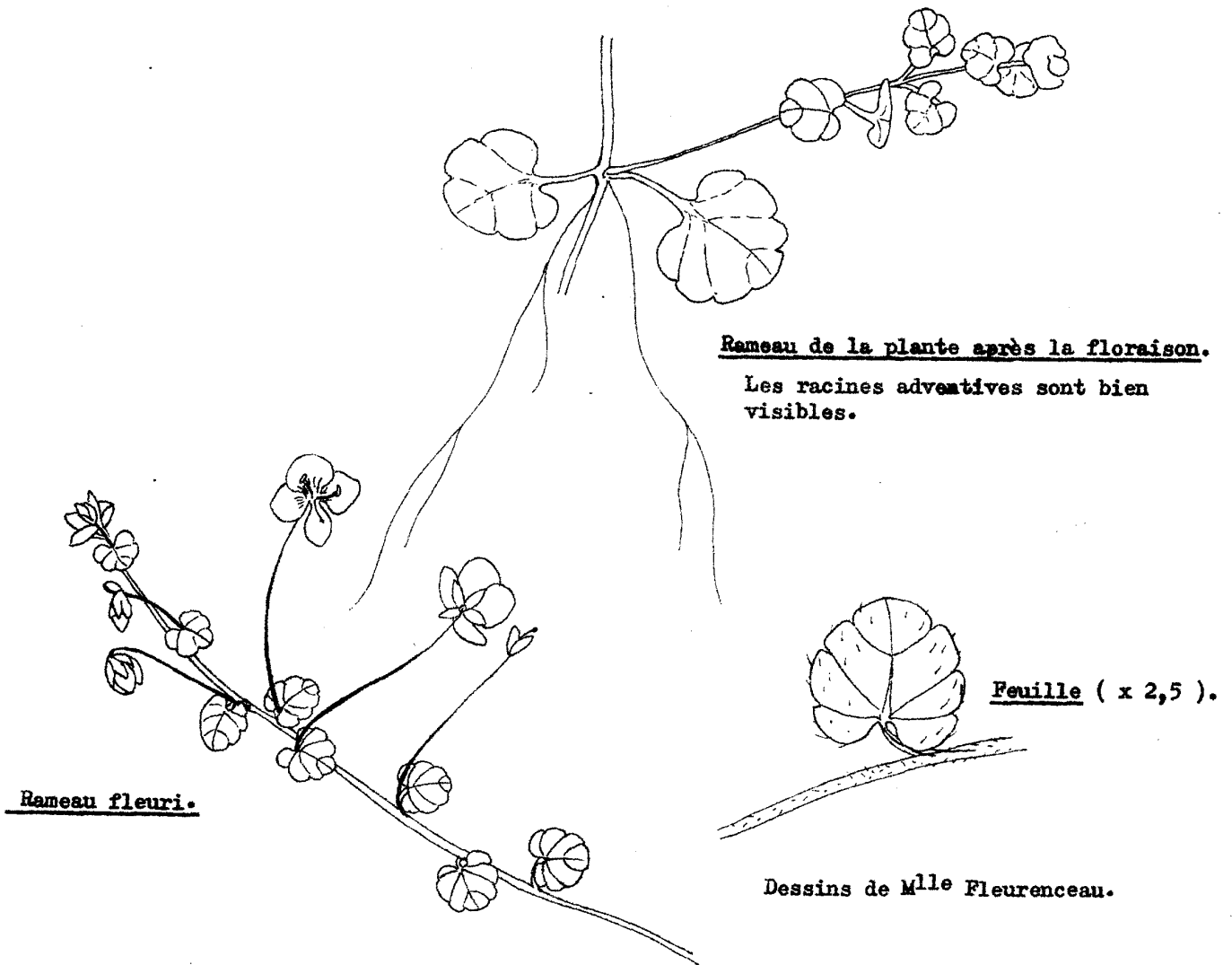
- plante rampante, gazonnante, à croissance continue.
- feuilles petites, 11 mm au maximum, pouvant s'inscrire dans un demi-cercle, cordées à la base, nettement pétiolées.
- fleurs solitaires naissant à l'aisselle des feuilles, portées par un long pédoncule, très nombreuses, apparaissant de mars à mai.
- Henry des Abbayes représente une capsule dans la "Flore et Végétation du Massif Armoricain", planche XXV. Pierre le Caro signale ne pas avoir réussi à observer une seule capsule. J'ai donc examiné un grand nombre de rameaux en vain... La plante semble pratiquement stérile sur la station toulousaine et sur celle de Charente.
- après la floraison des racines adventives se développent au niveau de l'insertion des feuilles et les pédoncules floraux qui tombent sont remplacés par de nouvelles pousses.

Les graines ne semblent pas intervenir dans la dissémination mais cette véronique peut être facilement transplantée. Les prélèvements n'abiment pas la station car rapidement la plante couvre les vides. Nous avons ainsi obtenu quelques renseignements sur son

écologie. Introduite à Archiac, sur des dépôts argilo-sableux du Tertiaire, la Véronique s'est parfaitement adaptée, de même sur calcaire à Saintes chez Monsieur Bourasseau et à la Benâte chez Monsieur Daunas. Elle semble donc relativement indifférente au sol. Par contre elle se développe bien plus rapidement à exposition ombragée ou semi-ombragée et sur terrain humide qu'à exposition ensoleillée et terrain sec; Il semble même que dans ces dernières conditions elle dépérisse. Ces résultats "expérimentaux" confirment ce que j'ai pu voir sur le terrain. La station de l'Indre la montre en compagnie de Lysimachia nummularia dans une peupleraie ce qui vient appuyer les observations précédentes.

Côté pratique, je pense que V. filiformis pourrait être utilisée afin de meubler les parties ombragées d'un jardin de rocailles.

Pour conclure, je dirai qu'il est possible de voir la plante conquérir çà et là quelques stations, mais son apparente stérilité limite son pouvoir d'extension et il est peu probable qu'elle réussisse à se répandre considérablement comme le fit Veronica persica Poir. en un siècle.



LA BELLADONNE, PLANTE SURPRISE

par P. BIGET

Consultons les flores locales au sujet de la belladonne (*Atropa belladonna* L.). Elle est signalée R.R. (rarissime) en forêt d'Aulnay et en forêt de Chizé par M. Vernial (1844) et M. de Parsay (1851). M. Fouillade l'a récoltée dans les Petits Bois d'Aubigné. Les botanistes sexagénaires d'aujourd'hui en ont vu parfois quelques pieds près de la maison forestière du Grand Rond-Point en forêt d'Aulnay et dans le canton des Fosses en forêt de Chizé.

Le 15 novembre 1973, j'étais allé étudier quelques lichens corticoles en cette dernière forêt (canton de Puymerdier), où une futaie de hêtres vient d'être traitée en vue de régénération. Les forestiers ont abattu les troncs sur des bandes de dix à vingt mètres de large, ces tranchées alternant avec d'autres bandes qui n'ont pas été touchées. On compte sur une bonne "fainée" pour réensemencer les espaces devenus vides. Du bord de la route j'aperçus quelques pieds de belladonne et j'eus l'intention de les compter. Mais devinez ma stupéfaction. Plus j'avais, plus il y en avait. Au bout de plusieurs centaines, j'abandonnai le comptage mais je poursuivis ma visite et pus constater que la plante avait envahi toutes les tranchées. (1) D'où viennent les graines? Datent-elles de la dernière coupe? Les hêtres doivent avoir de 90 à 100 ans estiment les spécialistes. Tous les pieds de la solanacée étaient bien fructifiés et on eût pu récolter pas mal de kilos de baies. On cultive la belladonne dans l'Anjou : 3 mois s'écoulent du semis des graines à la levée des plants.

Un jeune confrère de notre société, J. Lévesque, étudiant en pharmacie, à qui je signalais le phénomène, me proposa de récolter des feuilles l'été prochain afin de doser les alcaloïdes, car dit-il, la plante sauvage en est plus riche que la plante cultivée. On pratique déjà en Hollande, depuis longtemps, une sélection très serrée pour les graines de plantes médicinales cultivées. On distingue même des races d'après leur teneur en produit utile.

Le 30 décembre, j'eus la curiosité de rendre visite à la belladonne-surprise. La gelée avait tout détruit. Seules quelques tiges rougeâtres restaient encore, et de la route on ne distinguait rien. Je pus cependant récolter encore quelques baies.

De nombreuses visites seront nécessaires dans les années à venir pour élucider le problème de cet envahissement inattendu.

(1) M. Daunas visita la station quelques jours plus tard et évalua à plus de 1 000 le nombre de pieds de belladonne.

Un genêt à fleurs blanches:
CYTISUS MULTIFLORUS Sweet
naturalisé (?) en Haute-Vienne.

par A. VILKS

En déplacement début mai 1973 dans le département, nous remarquons le long de la nationale 20, au Nord de Limoges, sur des pentes de déblais récents, parmi des genêts à balais ordinaires, un autre genêt d'aspect particulier, à longs rameaux d'un vert gris un peu glauque et à fleurs blanches, assez petites.

A l'aide de "Flora Europaea" nous avons pu déterminer ce genêt comme étant le Cytisus multiflorus (L'Hérit.) Sweet., T. II, p.88, encore appelé Cytisus albus (Lam.) Link. non Hacq. ou Cytisus lusitanicus Willk. et encore Genista alba Lam.. Cette détermination a pu être vérifiée à l'aide de quelques autres flores. Cette plante ouest-méditerranéenne est donnée comme spontanée au Nord-ouest et au Centre de l'Espagne ainsi qu'au Nord et au Centre du Portugal. Elle est fréquemment cultivée dans les jardins d'où elle s'échappe quelquefois. Elle a déjà été signalée comme adventice naturalisée, notamment en Bretagne, (Flore et végétation du Massif armoricain, T. I, Flore vasculaire p. 394, et Bull. de la Soc. Bot. de F. 1971, n° 9, p.856, dans le compte-rendu sommaire de la 99^e session extraordinaire de la Société : "Sud de la Bretagne et Vendée".)

En Haute-Vienne, à notre connaissance, cette plante n'avait pas encore été observée à l'état naturalisé. Elle se trouve nettement localisée le long de la nationale 20, à quelques 25-30 km au Nord de Limoges, entre Hazès et Chanteloube. Là, elle est assez répandue et colonise de fortes pentes le long de la route, pentes créées récemment au cours de travaux de rectification de la nationale.

On peut noter que le Cytisus multiflorus ne se trouve que sur les déblais en pente forte les plus récents consécutifs aux tout derniers travaux. Plus loin, entre Chanteloube et Bessines sur Gartempe, en situation semblable, on ne trouve que le classique genêt à balais, Cytisus scoparius, mais là la rectification de la nationale est beaucoup plus ancienne.

Le Cytisus multiflorus forme des peuplements assez purs par rapport à Cytisus scoparius qui, bien qu'existant, se trouve généralement beaucoup moins abondant. La plante colonise des pentes taillées dans du granite à gros grains, pentes couvertes par l'arène granitique grossière et très pierreuse. Il n'y a pratiquement pas de sol. Elle joue ici le rôle de végétal pionnier de ces pentes bien drainées et très ensoleillées.

Pour donner une idée plus précise de la végétation pionnière des lieux colonisés par ce genêt à fleurs blanches nous avons effectué plusieurs relevés, l'un le 30 mai et trois autres le 13 juillet, ces trois derniers ayant été réalisés suivant les techniques de la phytosociologie classique (voir tableau et fig. 1 et 2.)

Sans vouloir replacer les groupements végétaux rapidement décrits dans la classification phytosociologique, ceux-ci donnent une assez bonne idée de la végétation pionnière de semblables stations: pentes fortes, plus ou moins artificielles, avec sol squelettique d'arène granitique grossière, donc acide, bien ensoleillé et bien drainé, sous un climat de type océanique très humide légèrement montagnard.

Il est à remarquer que le Cytisus multiflorus semble se développer surtout sur les parties les plus arides et les plus squelettiques de ces stations (relevés n° 2 et 3) où il concurrence très efficacement le Cytisus scoparius. Les plantes accompagnatrices dans ces relevés sont également la plupart des pionnières à racines puissantes (Betula pendula) ou s'enfonçant très profondément dans le sol (les Cytisus, Hypochoeris radicata, les Festuca....), ce sont des plantes qui fixent le sol en place, les autres harbacées venant s'installer par la suite lorsque le sol végétal a commencé à se former (relevé n° 4).

B I B L I O G R A P H I E

- des ABBAYES (H). et coll.- Flore et Végétation du Massif Armoricaïn, Tome I : Flore vasculaire, 1971, Saint Briec, Presses Universitaires de Bretagne.
- AMARAL FRANCO (João do).- Nova Flora de Portugal, Vol. I, 1971, Lisboa, p.306.
- FOURNIER (P.).- Flore illustrée des jardins et des parcs, arbres, arbustes et fleurs de pleine terre, 1952, Paris, Le Chevalier, éd. II, p.357.
- GUERLESQUIN (Mme M.).-Compte-rendu sommaire de la 99^e Session extraordinaire de la Sté. Bot.Fr. "Sud de la Bretagne et Vendée, 15-23 mai 1971", Bull. Soc. Bot. Fr., 1971, 118, p.856.
- HILLIER (H.G.).- Hilliers' Manual of trees and shrubs, 1973, Newton-Abbot, p.94.
- TUTIN (T.G.).- HEYWOOD (V.H.), BURGESS (N.A.), MOORE (D.M.), VALENTINE (D.H.), WALTERS (S.M.), WEBB (D.A.) et coll.- Flora Europea T. II, 1968, p.88, Cambridge University Press.

T A B L E A U

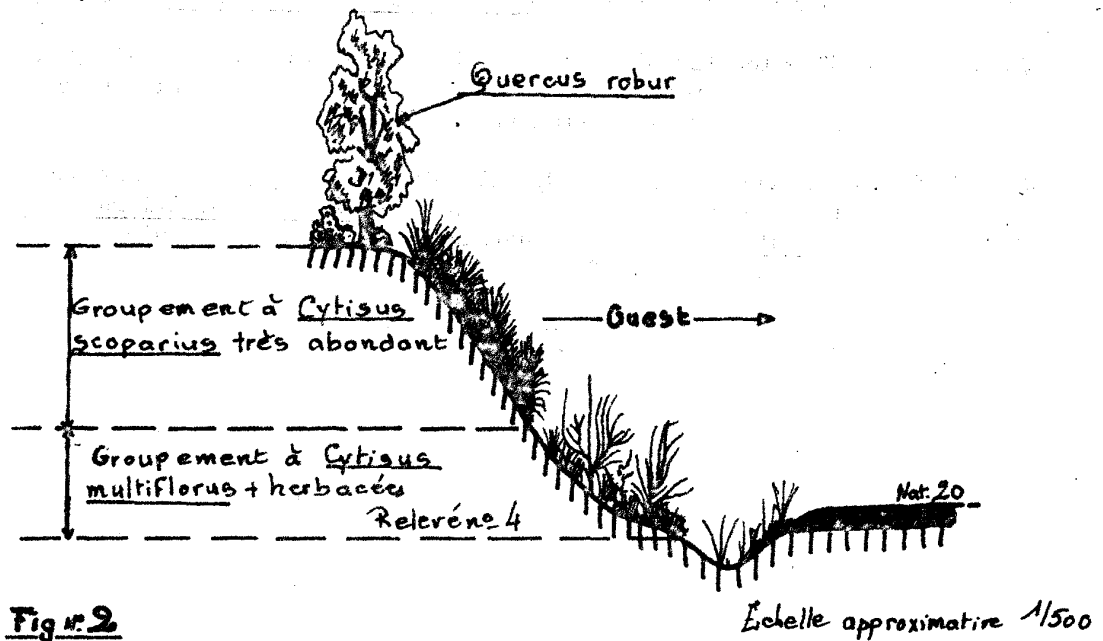
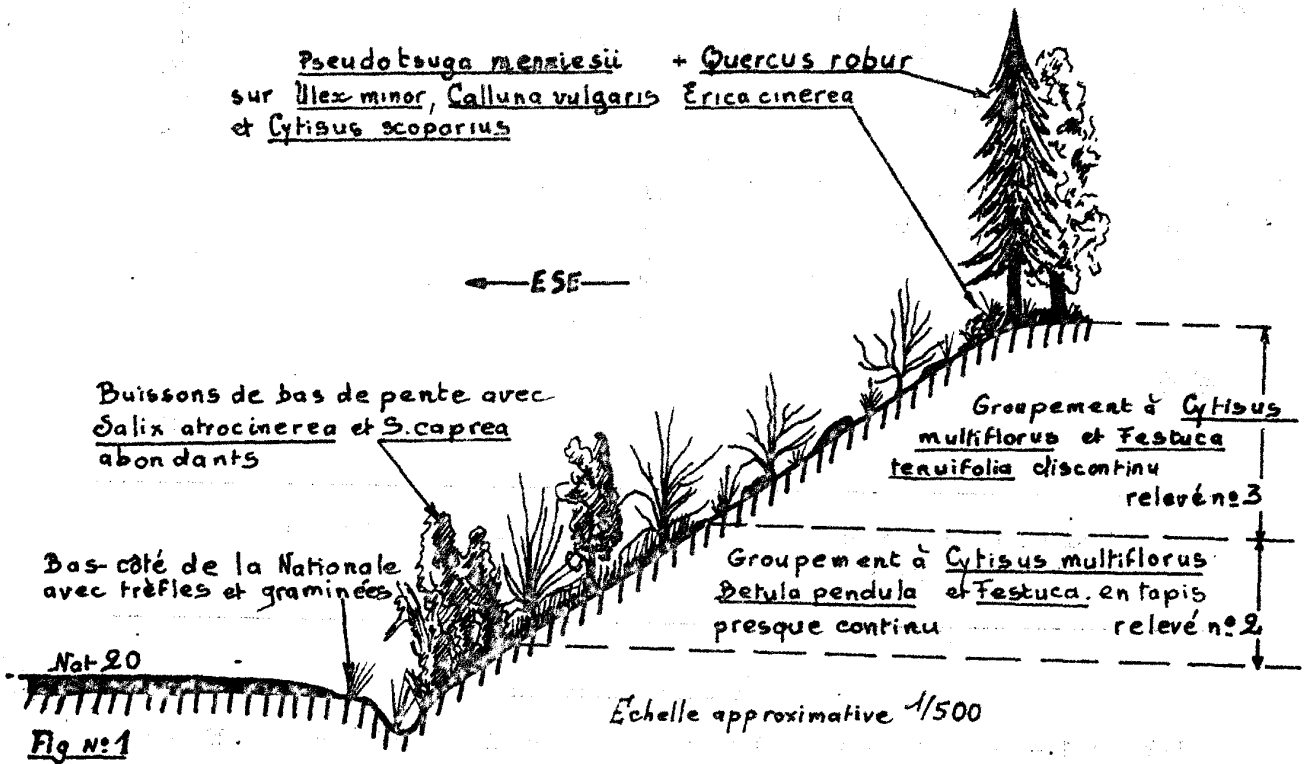
N° du Relevé	1	2	3	4
Surface en m2		400	400	300
Recouvrement		(1 à 1,5m)		
arbustes		50%	20%	30%
herbacées		70%	8%	70%
mousses		2%	0%	3%
terre nue		30%	90%	80%
Orientation		ESE	ESE	W
Pente en %		+ 60%	+ 60%	45%
Date	30.5.73	13.7.73	13.7.73	13.7.73
<u>ARBUSTES</u>				
Cytisus multiflorus	AC ?	3-3	2-2	1-1
Betula pendula	AC	1-1	+	2-1
Cytisus scoparius	AC	+	+	+
Salix atrocinerea	CC	+		+2
Salix caprea	AC	+		
Pyrus communis		+		
Epilobium angustifolium				+2
<u>HERBACEES</u>				
Festuca rubra	AC	3-3	+	
F. tenuifolia	CC	2-2	1-1	1-2
Dactylis glomerata		+2		
Agrostis tenuis		+2		+2
Agropyron repens		i		
Holcus lanatus		+2		1-1
Holcus mollis				+2
Deschampsia flexuosa	AR			
Cytisus multif. (jeunes)		+	+	+
Senecio sylvaticus	R	+2	+	
Trifolium repens		i		+
Quercus robur (jeunes)		i	+	
Salix atrocinerea (jeunes)			+	
Hypochoeris radicata	AC	+		+
Plantago lanceolata		i		
Rumex acetosella	AC		+2	+
Digitalis purpurea	AC		+	+
Fagus sylvatica (plantule)			i	
Achillea millefolium				1-2
Ornithopus perpusillus	AC			+2
Linaria repens (striata)	+			+
Vicia angustifolia				+
Jasione montana				+
Chrysanthemum leucanthemum				+
Spergularia rubra				+2
Centaurea nigra s.l.				+

Convolvulus arvensis			+2
Rumex obtusifolius			+
Cytisus scoparius (jeune)			+
Betula pendula (jeune)			+
Galium saxatile	+		+2
Lotus corniculatus			+
Lotus uliginosus			+2
Cirsium arvense			+
Pteridium aquilinum	AC		
Orobanche rapum-genistae	i		
Conopodium majus	AR		
Cerastium fontanum	+		
Silene vulgaris	+		
<u>MOUSSE</u>			
Ceratodon purpureus		+2	+2

Nota = i signifie que la plante n'est représentée dans le relevé que par un seul exemplaire.

LEGENDE DU TABLEAU

- RELEVÉ N° 1.- Premier relevé exploratoire effectué le 30 mai sur la N.20 vers la déviation de Razès.
- RELEVÉ N° 2.- Sur la gauche de la RN 20 venant de Limoges, tout de suite après la déviation de Razès. Le relevé a été fait dans le bas de la pente dans un groupement à Cytisus multiflorus et Betula pendula (Lande claire) sur pelouse à Festuca rubra et tenuifolia (fig. n°1).
- RELEVÉ N° 3.- Même localisation que le relevé n° 2 mais juste au-dessus, au sommet de la pente. Ici le groupement est encore plus clair et le tapis herbacé est discontinu (fig. n°1).
- RELEVÉ N° 4.- Toujours sur la RN 20, mais plus au Nord, juste avant Charensannes. Le groupement est encore à base de Cytisus multiflorus et Betula pendula mais diverses herbacées des bernes de routes sont également présentes (fig. n°2)



GEOLOGIE ET FLORE

DES BOIS ET DES "BAZI-SOURDS"

DE LA REGION DE FENIOUX

(Charente Maritime)

Les bois de cette région et la plupart des bazi-sourds qu'ils recèlent furent visités le 10 novembre 1973, à l'occasion de l'Assemblée Générale tenue à La Benâte (17)

Vous trouverez ci-dessous les divers comptes-rendus concernant les curiosités géologiques et la richesse floristique de ce massif forestier soit:

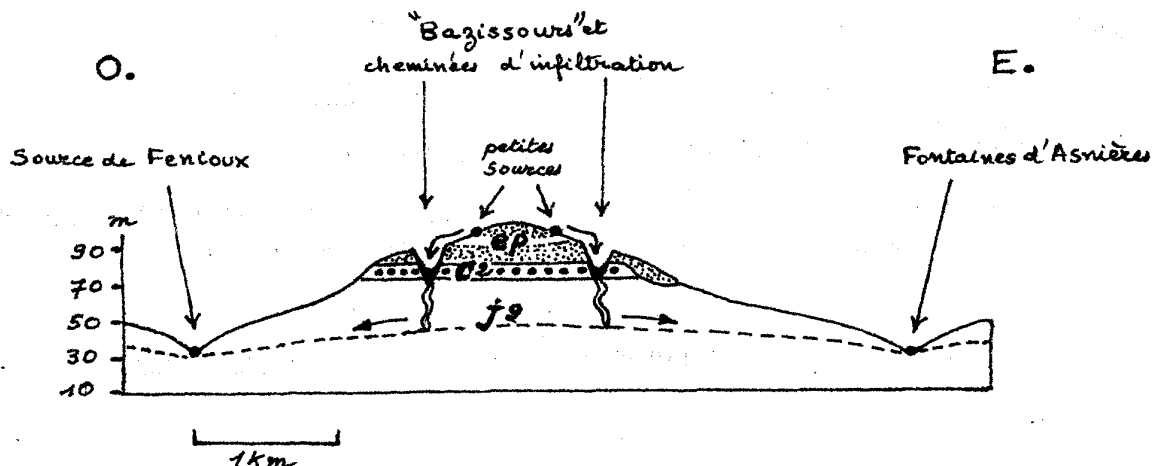
- A - Géologie des "Bazi-sourds de Fenioux par M. Caillon .
- B - Compte rendu bryologique par M. R.B. Pierrot.
- C - Compte rendu mycologique par J. Dromer suivi de commentaires de P. Bouchet sur quelques champignons récoltés. (rubrique mycologique)
- D - La Flore des bois et des bazi-sourds de la région de Fenioux (Phanérogames et Cryptogames Vasculaires) par M. R. Daunas.

A - LA GEOLOGIE DES "BAZI-SOURDS" de FENIOUX

par M. Caillon

D'après le glossaire de Favre publié à Niort en 1968 le terme de "bazi-sourds" ou "bazissous" désigne dans les Deux-Sèvres et les Charentes de "vastes cloaques naturels où viennent s'engouffrer les eaux qui, lors des grandes pluies, transforment en véritables torrents les chemins encaissés qui descendent des coteaux. Etymologie: bazir = s'évanouir, disparaître". (1)

Les "bazi-sourds" de la région de Fenioux sont remarquables à plus d'un titre. En premier lieu ce sont les seules manifestations karstiques de grande ampleur qui puissent être reconnues dans le Portlandien calcaire (J 9) du Sud-Ouest des Charentes. A Fenioux le Portlandien se présente en effet sous un faciès particulier de calcaires lithographiques et oolithiques dont les fossiles, corbules en particulier, témoignent d'une origine saumâtre. Ces calcaires ont subi, au cours d'une période mal déterminée, une tectonique cassante repérable sous forme de faille dans une tranchée de voie ferrée entre Asnières et Saint-Hilaire, à quelques kilomètres à l'Est de Fenioux. Ces failles ont grandement facilité la circulation souterraine des eaux et la réalisation d'un karst dont l'origine remonte probablement à l'ère tertiaire. En surface, cependant, les "bazi-sourds" ne paraissent pas implantés dans les calcaires portlandiens. Tous sont en effet situés sur une butte-témoin boisée, constituée de sables et grès du Cénomaniens inférieur (C 2) d'origine marine et épais de quelques mètres, eux-mêmes recouverts d'une dizaine de mètres d'une formation géologique (ep) sableuse et argileuse, riche en silex ou en blocs de grès. Cette formation lacustre ou continentale est vraisemblablement d'âge tertiaire. N'étant pas de nature calcaire, le Cénomaniens inférieur et les formations superficielles n'ont pas été affectés par des phénomènes de dissolution.



Les "bazi-sourds" de Fenioux ne sont donc pas des dolines de dissolution superficielle mais des dolines d'effondrement consécutives à des phénomènes de dissolution plus profonds ayant affecté le Portlandien sous-jacent. La nature du sol et la présence d'un abondant couvert végétal ont contribué à entretenir la fraîcheur morphologique de ces bazi-sourds. Leur profondeur moyenne est de l'ordre de 10 mètres, leur diamètre oscille entre 30 et 50 mètres, de sorte qu'ils ont une forme d'entonnoir d'autant plus parfaite qu'ils présentent généralement en leur centre une cheminée d'infiltration; lorsqu'ils n'en possèdent pas il est probable que celle-ci a été colmatée.

La deuxième caractéristique de ces bazi-sourds à cheminée d'infiltration consiste dans le fait qu'ils sont encore fonctionnels de nos jours. En été ils servent d'exutoires naturels à des petits ruisseaux alimentés par des suintements résultants de petites nappes phréatiques perchées, implantées dans les lentilles sableuses des formations superficielles.

En hiver leurs eaux grossies par le ruissellement qui affecte la surface des secteurs plus argileux s'engouffrent dans les bazi-sourds puis dans les cheminées d'infiltration rejoignant ainsi la nappe aquifère du Portlandien. Il est donc probable que les sources qui encadrent la butte témoin, soit vers l'Ouest (Fenioux), soit vers l'Est (Fontaines d'Asnières), sont des résurgences alimentées au moins en partie par ces bazi-sourds.

(1) Préambule étymologique dû à M. Biget.

B - COMPTE - RENDU BRYOLOGIQUE

par R.B. Pierrot

La Bryoflore des bois de Fenioux est à tendance calcifuge, mais de façon sporadique, discontinue et peu nette. Elle est dans l'ensemble plutôt banale; les "bazis-sourds" ne présentent pas d'espèces particulières. Les ruisseaux temporaires ou permanents sont richement bordés de grosses touffes de Mnium undulatum (L.) Weis., Thamnum alopecurum (L.) B.E., Catharinaea undulata (L.) W. et M., Eurhynchium striatum (Schreb.) Schpr. bien fructifié. Ça et là, de très belles plaques de Riccardia multifida (L.) Gray mêlées de Mnium hornum L., Mnium punctatum (L.) Hedw., Pellia Fabbroniana Rad.

A la Fontaine de Bisselières, le marécage sous bois offre de façon assez inattendue deux Sphaignes très voisines: S. inundatum Russ. assez grêle et S. auriculatum Schpr. plus robuste (cette dernière espèce avait été récoltée précédemment par M. R. Daunas.)

D'autres espèces, banales en terrain siliceux, mais certaines très rares en Charente-Maritime, se montrent ça et là: Plagiothecium silvaticum (Huds.) B.E. (3 relevés, espèce signalée antérieurement une seule fois en Charente-Maritime), Fissidens adiantoides (L.) Hedw., Dicranella heteromalla (L.) Sch., Lophocolea bidentata (L.) Dum., Calypogeia fissa (L.) Rad. dans les parties les plus humides. Sur les souches pourries, de grosses touffes de Leucobryum juniperoides Brid. bien fructifié (Leucobryum glaucum (L.) Schp. a été relevé 2 fois sur le sol humifère).

Vers la Fosse-à-l'Eau, un très intéressant talus siliceux couvert d'hépatiques: Diplophyllum albicans (L.) Dum., Calypogeia arguta Nees et Mt., Cephalozia bicuspidata (L.) Dum. et une petite plaque de Prionolobus Turneri (Hook.) Schif., minuscule Céphaloziellacée thermophile, nouvelle pour la Charente-Maritime.

A noter encore Orthodicranum montanum (Hedw.) Lske. var. polycladum Wstf. sur une souche de châtaignier près de la Fontaine des Bisselières (2^e localité du département), Archidium alternifolium (Dicks.) Schp. sur un sentier voisin, Campylopus flexuosus (L.) Brid. bien fructifié au-dessus de la Fosse-à-l'Eau. Ulota ulophylla (Ehr.) Brid. se montre timidement sur quelques arbres, tandis que Fissidens Bryoides (L.) Hedw. fructifie sur les talus parmi les Calypogeia fissa (L.) Rad.

Il est certain qu'une excursion strictement bryologique, lente et méthodique, permettrait d'enrichir considérablement ce compte-rendu.

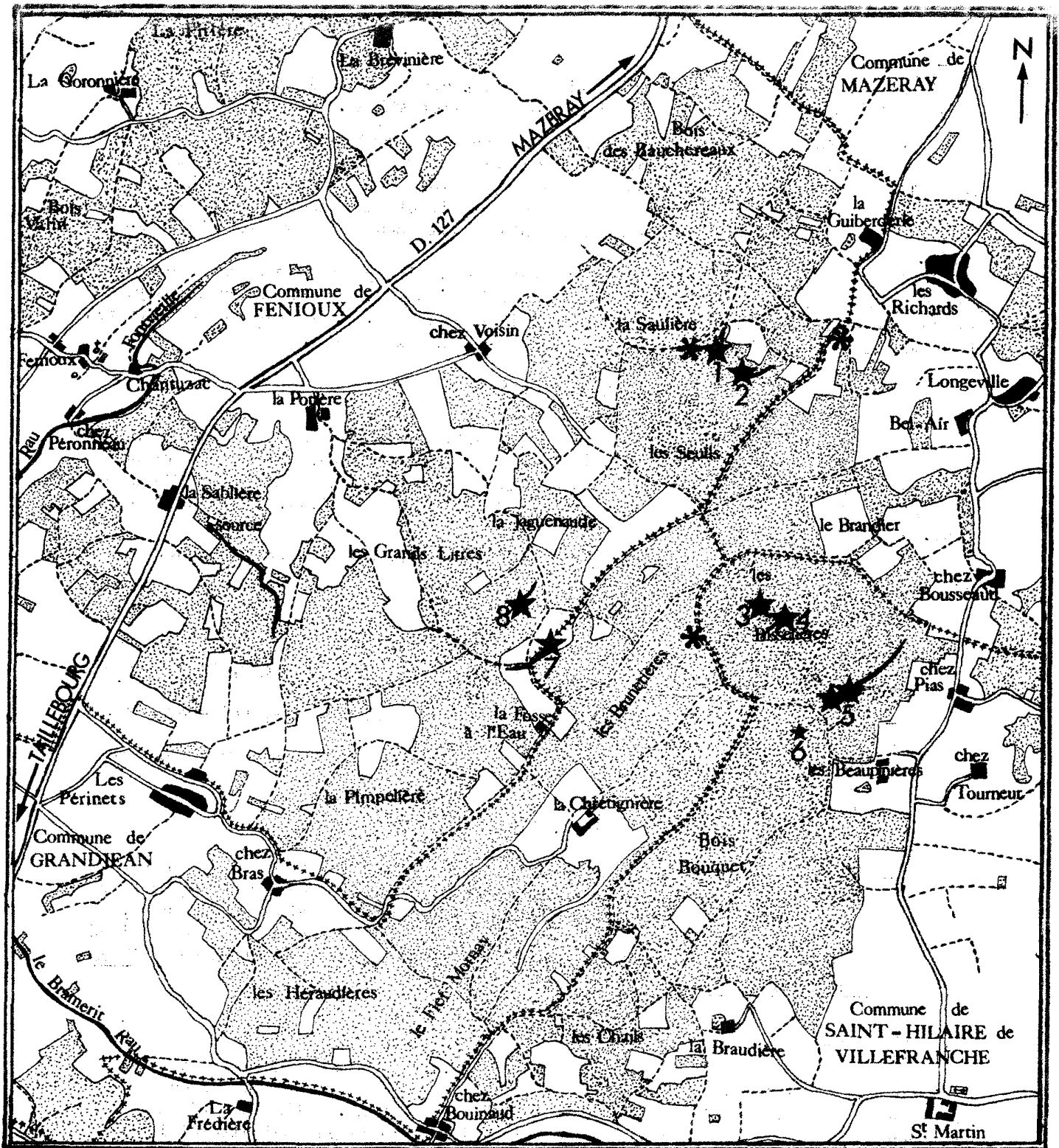
C - COMPTE - RENDU MYCOLOGIQUE

par J. Dromer

REMARQUES SUR LES RECOLTES MYCOLOGIQUES

par P. Bouchet

- Voir ces deux articles en rubrique " Mycologie" -



Bois et bazi-sourds de la région de FENIOUX.

- | | | | |
|-------|-----------------------------|----|---|
| ----- | Chemins et sentiers. | ★3 | Bazi-sourd des Bisselières à <i>Dryopteris tavellii</i> . |
| +++++ | Limite de communes. | ★4 | Fontaine des Bisselières. |
| * | Ruines. | ★5 | Bazi-sourds des Beaupinières. |
| ◇ | Bois. | ★6 | Bazi-sourd à cheminée d'infiltration visible. |
| ▭ | Champs, friches, landes. | ★7 | Fontaine de la Fosse à l'Eau. |
| ~ | Ruisseau. | ★8 | Bazi-sourd de la Fosse à l'Eau. |
| ★1.2 | Bazi-sourds de la Saulière. | | |

Echelle : 0 500 1000 m.

- Salix caprea: (R.R. en Ch^{te} M^{me}) disséminé sur les lisières et le long des sentiers (La Saulière) (en Ch^{te} M^{me} signalé seul. à Cadeuil, RR., E. Contré)
- Mespilus germanica et Sorbus torminalis de ci, de là.
- Notons enfin quelques banalités de notre région: Ulex europaeus, Sarothamnus scoparius, Erica scoparia, Erica cinerea, Ilex aquifolium....

Ces taillis (tout ce massif est exploité en taillis) ont le plus souvent belle allure, mais dans les zones les plus pauvres et les plus sèches, au sommet de la butte dans les secteurs les plus sableux, ils deviennent chétifs et assez rabougris.

II.- LA FLORE DES SOUS-BOIS:

Les sous-bois de ce massif sont aussi variés. Cela s'explique par la présence de zones siliceuses, certaines sèches d'autres plus humides, et de zones argileuses certaines très humides, voire marécageuses.

Parmi les espèces intéressantes il faut noter: Luzula sylvatica (Huds.) Gaud. (= L. maxima D.C.) = Plante rare en Charente Maritime. Ici présente un peu partout sur le plateau, par plaques plus ou moins étendues: La Saulière, Les Bisselières, secteur Ouest de la Fosse à l'Eau,.... Il existe près des ruines de la Saulière, un immense bazi-sourd, l'un des plus vastes (2 à 300 mètres de diamètre). Il a la forme parfaite d'un cône renversé. Il est très peu profond et toujours à sec. Il est absolument tapissé par notre luzule.

Asperula odorata: R.R. en Charente Maritime.

J'ai pu en découvrir 4 plaques, 3 dans le secteur des Bisselières, une à l'est de la Chrétignière.

Convallaria majalis: Peu commun dans notre région, le muguet est ici présent un peu partout par plaques: La Saulière, Les Bisselières, La Fosse à l'Eau, Bois-Bouquet,.... Il est particulièrement abondant à l'Est du hameau de La Sablière.

Endymion non-scriptus (L.) Garcke (= E. nutans Dum.) est ici une banalité. La race lacaillei est une rareté qu'il ne faut pas confondre avec la forme à fleurs blanches du type. M. Contré et moi avons rencontré Endymion lacaillei Corb (4 ou 5 pieds seulement) dans le secteur de La Saulière.

Cephalanthera rubra R.R. dans ces bois, vu seulement quelques pieds à l'est de la Chrétignière.

- Primula vulgaris Huds. (= P. acaulis Hill.) et Primula veris L. (= P. officinalis Jacq.) : Ces 2 primevères sont fréquentes dans ces bois, la première surtout sur le plateau, la seconde dans les lisières moins ou pas siliceuses. J'ai pu cependant observer ces 2 espèces abondantes et en mélange dans une friche au nord de la Fosse à l'Eau. Sachant avec quelle facilité elles s'hybrident pour donner x P. variabilis Goupil assez fréquent chez nous, j'ai été surpris de constater qu'il n'y avait pas un seul pied d'hybride; P. variabilis est souvent arraché par les promeneurs qui le transplantent dans les jardins. Cette friche longe un sentier fréquenté et cela explique sans doute l'absence d'hybride.

Signalons encore:

- Polypodium vulgare L. (s.l.) Un peu partout sur les vieilles souches. La sous-espèce P. australe Fée (= P. serratum Sauter) n'a pas été observée dans ces bois alors que quelques km. plus au sud elle est fréquente. De nombreux échantillons se rapportent à P. interjectum Shivas mais ne sont jamais bien typiques.

- Euphorbia villosa: La Saulière surtout mais se rencontre ailleurs.

- Pteridium aquilinum C.C.

- Anemone nemorosa C.C.

- Ranunculus nemorosus C.

- Viola riviniana C.

Hedera helix: Abondant

Euphorbia amygdaloides C.
Asphodelus albus Miller C.C.
Lathyrus montanus
Succisa pratensis (=S. proemorsa)
Campanula trachelium
Centaurea debeauxii
Polygonatum multiflorum
Ruscus aculeatus:C.C., etc.....

Quand ces bois deviennent humides de nouvelles plantes intéressantes s'installent:

Polystichum setiferum (Forsk.) Woynar (=A. angulare L. fl.) Fougère R.R. en Charente Maritime mais ici exceptionnellement abondante. Il en existe dans ces bois des milliers de touffes. On la rencontre dans tous les secteurs dès que le sol devient humide mais surtout à la Saulière (où les sous-bois par endroits prennent, à cause de son abondance, un aspect inconnu dans notre région), aux Bisselières, à la Fosse à l'Eau,....

Dryopteris filix-mas (L.) Schott. (=Polystichum filix-mas. Both) se rencontre un peu partout, parfois assez abondant: les Bisselières, la Saulière, Bois-Bouquet,

Cardamine impatiens L. : Assez rare en Charente Maritime. Existe, mais rare, à l'est du Bois des Bisselières.

Carex pendula Huds. (=C. maxima Scop.) Pas rare en Charente Maritime mais son abondance ici, dans certains secteurs, est remarquable: marécage sous bois au nord de la Fosse à l'Eau, et surtout au nord du village de Chez Bouinaud (Cote 31 de la Carte d'Etat-Major au 1/25.000^e Saintes 1-2-). Dans ces secteurs Carex pendula forme des peuplements presque purs.

Festuca gigantea L.: Plante R. en Charente Maritime, cette fétuque se rencontre dans ces bois, notamment près des Bazi-sourds situés à l'ouest des Beau-pinières et dans le secteur de La Saulière.

Milium effusum L. : Répandu dans ces zones humides.

Molinia caerulea (L.) Moench : Plusieurs taches entre les Bisselières et la Chrétignière.

Dactylorhiza fuchsii (Druce) Vermeulen: On rencontre dans ces bois en abondance (sud-est de La Sablière, Les Bisselières secteurs est et nord, etc... un Dactylorhiza du groupe "maculata", très tardif puisqu'il fleurit en juillet, qui tend vers D. fuchsii mais qui n'est pas typique.

Citons encore :

Hedera helix C.C.
Cardamine pratensis L. = C.C.
Circaea lutetiana L. = C.
Sanicula europaea L. = C.C.
Scrofularia nodosa L. = pas rare
Stachys sylvatica L. = A.C.
Scutellaria minor L. = Saulière, Fosse à l'Eau,....

Cladium mariscus (L.) Pohl. Assez inattendu ici. Quelques touffes autour d'une petite mare au sud de Chez Bras. Cette mare non entretenue se comble de plus en plus et s'assèche en été. A cette saison Cladium mariscus souffre du manque d'humidité: il semble ne pas fleurir.

Notons ici, que dans plusieurs secteurs, mais surtout au sud et à l'est de Les Seuls, à l'est de la Chrétignière et dans le Bois Bouquet, il existe de vastes mares (10 à 40 m. de diamètre), profondes seulement de 50 cm. à 1 m. Ces mares sont sans doute l'oeuvre de l'homme: il existe à côté de celles du Bois Bouquet d'énormes tas de silex. Creusées en zones argileuses, sans doute pour en extraire l'argile, elles sont pleines d'eau l'hiver et assez longtemps au printemps. Elles sont remarquables par la stérilité presque absolue de leur fond. Seuls quelques Salix acuminata Mill. (=S. atrocinnerea) s'installent sur les bords.

III.-LA FLORE DES SENTIERS ET DES COUPES:

Dans les sentiers de ces bois et dans les coupes on retrouve la plupart des espèces des sous bois et les banalités de nos bois siliceux. Signalons cependant quelques plantes intéressantes :

Asplenium Adiantum-nigrum L. Parfois de belle taille: plus de 40 cm. dans un sentier des Bisselières.

Sedum cepaea L. : près des Beaupinières, par exemple.

Ornithopus compressus L., Filago gallica et Vulpia bromoides (=V. der-tonensis (E. Contré) dans un sentier schlonneux et sec à l'ouest de la Fosse à l'Eau.

Poa compressa L. : à l'est de la Chrétignière.

Dans les sentiers humides on peut noter:

Carex remota L. et C. ovalis Good (=C. leporina auct.): Le premier est assez abondant (Fosse à l'Eau par exemple); le second abondant mais localisé, (E. Contré). Carex pallascens R.R. (E. Contré) Sentier près de la Fosse à l'Eau.

Scirpus setaceus L.

Juncus tenuis Willd.: La Saulière (E. Contré) abondant mais localisé.

Ranunculus tripartitus D.C. et Callitriche sp. Au nord-ouest des Bisselières (E. Contré), dans un chemin argileux inondé l'hiver, et l'inévitable

Polystichum setiferum.

Dans les coupes apparaissent entre autres plantes:

Hypericum androsaemum L. Rare en Charente Maritime. Est ici peu abondant à La Saulière.

Sedum cepaea L. : La Saulière.

Epilobium adnatum Griseb (=E. tetragonum auct.)

Epilobium lamyi F.W. Schultz (=E. tetragonum L. ssp. lamyi (F.W. Schultz) Nym.)

Centaurea debauxii Gren. et G.

Festuca heterophylla Lam.

Ornithogalum pyrenaicum L. et Asphodelus albus : C.C.

etc.....

IV.-LA FLORE DES BAZI-SOURDS:

Au cours de la sortie du 10 novembre, seuls quelques-uns de ces bazi-sourds ont été visités et les deux plus beaux et aussi les deux plus intéressants, ceux de la Saulière, n'ont malheureusement été vus que par 7 ou 8 botanistes, les autres s'étant perdus dans le brouillard. Ils ne rejoignirent le groupe que pour la visite de la Fontaine des Bisselières et du secteur de la Fosse à l'Eau.

1- Bazi-sourds de la Saulière et des alentours:

J'en ai trouvé 4 dans ce secteur:

- un très vaste dont j'ai déjà parlé, envahi de Luzula sylvatica.

- un autre profond et vaste mais sec et assez éloigné des ruines de la Saulière. Je n'y ai noté d'intéressant que: Polystichum setiferum et Dryopteris filix-mas.

- les deux derniers ont été visités au cours de l'excursion; ils ont une flore remarquable.

a) Bazi-sourd situé à l'est et à proximité de la Saulière:

Il est alimenté par plusieurs sources situées au nord à environ 100 mètres. Comme dans tous les bazi-sourds, l'eau de ces sources est absorbée par

plusieurs "fuites" situées sur le parcours du petit ruisseau. En hiver, quand le débit est abondant, l'eau atteint le fond du bazi-sourd et la cheminée d'infiltration principale. Au fur et à mesure de l'affaiblissement de la source au printemps et en été, les diverses fuites du parcours font que le filet d'eau se raccourcit de plus en plus et qu'il disparaît entièrement avant d'atteindre le fond. Mais la profondeur même des bazi-sourds (10 à 15 mètres et non 45 à 50 m. comme l'indiquait le secrétaire de la Société Historique et Scientifique de St. Jean d'Angély), donc leur encaissement et l'abondant couvert végétal font qu'il règne dans ces lieux toute l'année une importante humidité.

Les plantes les plus intéressantes de ce bazi-sourd sont:

- Carex strigosa Huds.: abondant et mélangé à Carex sylvatica Huds.. Carex strigosa est une plante nouvelle pour notre département que j'ai découverte en 1972. C'est aussi une station unique, car ce Carex ne se trouve dans aucun autre bazi-sourd.

- Veronica montana: Plante rarissime en Charente Maritime. Cette véronique est ici abondante sur le fond et les pentes de ce bazi-sourd et même dans le sous-bois humide situé à l'ouest. La plante était, comme on a pu le voir, connue de Pinatel. Monsieur E. Contré, à l'aide de l'indication de Lloyd: "La Saudière, les Bisselières en Fenioux (Pinatel)", avait, un an ou deux auparavant, exploré ce secteur. Il n'avait pas eu la chance de découvrir les Bazi-sourds mais avait cependant récolté cette véronique dans le sentier de la Saulière où elle est R.R.

- Oxalis acetosella L. Présent mais peu abondant ici. Découvert il y a plus de 100 ans par Pinatel. Lloyd ne mentionne pas cette station dans sa flore alors qu'il signale toutes les découvertes de Pinatel dont il avait vu l'herbier. S'agit-il d'un oubli? d'une erreur matérielle? En effet Lloyd signale: "Oxalis stricta: La Saudière en Fenioux (Pinatel)". Ni E. Contré, ni moi n'avons vu Oxalis stricta à la Saulière. Cela, bien sûr, ne veut pas dire que cette plante n'existe pas, ou n'a pas existé dans ce secteur. Il ne s'agit là que d'une simple hypothèse: "La Saudière en Fenioux" aurait pu à la suite d'une simple erreur matérielle être attribué à O. stricta et non à O. acetosella. De toute manière qu'il y ait oubli ou erreur, c'est Pinatel qui le premier a vu O. acetosella à la Saulière. Il faut dire, de plus, que c'est à ma connaissance (avec le bazi-sourd suivant) la seule station de cette plante en Charente Maritime. Lloyd ne signale en effet, dans notre département, O. acetosella qu'à : "Fort-de-Saint-Pierre (Hubert)". Cette indication très ancienne n'a jamais été vérifiée. Qu'est-ce au juste, d'ailleurs, que le "Fort-de-Saint-Pierre"? Mystère!

- Athyrium filix-femina (L.) Roth.: Plante assez rare en Charente Maritime. L'indication de Lloyd: "C" qui s'applique à tout l'ouest de la France n'est pas valable pour notre département. La fougère femelle est dans ce bazi-sourd, présente mais non abondante.

- Polystichum aculeatum (L.) Roth. (= Aspidium lobatum Coste fl.). Une seule touffe découverte par E. Contré à la périphérie de ce bazi-sourd. Il s'agit d'une forme intermédiaire, peu typique.

- Asplenium scolopendrium (L.) Newman (= Scolopendrium vulgare Sm.; = Sc. officinale D.C.).

- Polystichum setiferum.

- Allium ursinum L. A tendance à être envahissant ici.

- Anemone nemorosa L.

- Circaea lutetiana L.

- Sanicula europaea L.

- Milium effusum L.

et autres banalités.....

b - Bazi-sourd situé à l'est du premier.

Ce deuxième bazi-sourd est situé à environ 2 ou 300 mètres, à vol d'oiseau, à l'est de celui que nous venons d'étudier. Il est facilement accessible à partir

d'une petite vigne qui le borde au nord.

C'est de très loin le plus profond et le plus spectaculaire. Il est alimenté, à l'est, par une zone suintante marécageuse en sous-bois qui donne naissance à un petit ruisseau qui dévale très vite vers le fond du bazi-sourd en empruntant une gorge profonde et escarpée qu'il s'est creusée au fil des siècles.

La flore de ce bazi-sourd est analogue à celle du premier mais avec de notables variantes. On y retrouve parmi les plantes les plus intéressantes:

- Athyrium filix-femina : plus abondant
- Polystichum setiferum
- Asplenium scolopendrium
- Veronica montana
- Oxalis acetosella : assez abondant
- Carex strigosa est ici absent.

La plante la plus intéressante de ce bazi-sourd est:

- Dryopteris tavellii Roth. Cette fougère est considérée par les floristes modernes comme l'hybride de D. pseudo-mas (Wollaston) Holub et Pouzar (= D. paleacea ou D. borrieri auct.) (plante inconnue chez nous) et de D. filix-mas. Dryopteris tavellii pousse en mélange avec D. filix-mas sur les rives escarpées du ruisseau et est abondant. Il a été découvert par E. Contré à l'une de nos visites et c'est lui qui m'a appris à le distinguer de D. filix-mas. C'est une plante nouvelle pour la Charente Maritime où, comme ailleurs, elle a été longtemps méconnue. Je l'ai découverte depuis dans d'autres secteurs de ces bois (voir plus loin) et aussi dans d'autres stations en Charente Maritime.

2 - Les bazi-sourds des Bisselières

Ces bazi-sourds sont situés au nord-ouest et à proximité du hameau des Beaupinières.

Signalons tout d'abord un bazi-sourd isolé, profond de 4 à 5 mètres et de quelques mètres carrés de surface seulement. Il ne présente aucun intérêt pour le botaniste mais est remarquable cependant car c'est le seul qui possède en son fond une cheminée d'infiltration visible située sous un banc de grès. Cela s'explique sans doute par le fait qu'au moment des grandes pluies, ce bazi-sourd doit absorber d'énormes quantités d'eaux de ruissellement venant du hameau des Beaupinières et des alentours. Des rigoles sont d'ailleurs entretenues par les paysans de ce secteur pour que ces eaux, les seules à alimenter ce bazi-sourd, s'évacuent le plus vite possible. Ces forts débits "décrassent" la cheminée qui, ainsi, reste dégagée. Dans les autres bazi-sourds, ce sont des sources qui alimentent les ruisselets. Leur faible débit pendant une très grande partie de l'année encombre le fond de limons. La "fuite" n'est jamais un trou béant mais des fissures plus ou moins obstruées qui suffisent à évacuer l'eau peu abondante.

A quelques centaines de mètres de là, au nord, se trouve tout un chapelet de bazi-sourds alimentés par un assez vaste suintement marécageux. Le ruisselet doit ici, quand il n'est pas à sec, parcourir 4 à 500 mètres pour atteindre les premiers bazi-sourds. Les plus éloignés c'est-à-dire les plus bas, sont "morts" et ne reçoivent plus d'eau même en hiver.

Il est possible de retrouver ici:

- Polystichum setiferum (Forsk.) Woyнар. - Abondant.
- Dryopteris filix-mas (L.) Schott - A.C.
- Dryopteris tavellii Roth - Rare (3 ou 4 touffes)
- Athyrium filix femina (L.) Roth. Rare
- Asplenium scolopendrium (L.) Newman
- Hypericum androsaemum - Très localisé, peu abondant. Fleurit bien en sous-bois.

- Veronica montana L. Assez rare.
- Asperula odorata L. Une petite tache sur un léger monticule dans le secteur des bazi-sourds "morts". Existe ailleurs dans le bois des Bisselières.
- Mycelis muralis (L.) Reich. (= Lactuca muralis Fresen) Rare en Ch'te Maritime. Présent mais peu abondant.
- Festuca gigantea (L.) Vill.
- Dactylorchis fuchsii (Druce) Vermeulen. Ici aussi forme tendant vers D. fuchsii mais non caractéristique; Abondant. et les banalités déjà vues ailleurs: Anemone nemorosa, Circaea lutetiana, Sanicula europaea, Lilium effusum, etc.....

3.- La Fontaine des Bisselières

Comme nous l'avons signalé par ailleurs, cette fontaine située au milieu des bois est très difficile à découvrir.

Très envasée, elle débite cependant toute l'année. Son eau, peu abondante il est vrai, se perd peu à peu dans le lit d'un ruisseau qui est à sec après 200 mètres environ. L'extrémité aval de ce lit, partie dans laquelle je n'ai jamais vu d'eau, se termine par 2 ou 3 bazi-sourds peu étendus et "morts". Ils sont tapissés de:

- Dryopteris filix-mas et surtout de Polystichum setiferum qui, là aussi, abonde.

Dans un autre tout petit bazi-sourd, isolé au milieu des bois, à 200 mètres à vol d'oiseau vers l'ouest, j'ai revu: Dryopteris tavolii (4 ou 5 touffes) mélangé à Dryopteris filix-mas.

Autour de la fontaine (station des Sphagnum, voir C.R. bryologique) on trouve:

- Athyrium filix femina : abondant.
- Polystichum setiferum : id.
- Dryopteris filix-mas : id.
- Carex punctata : R.R. 1 touffe

etc.....

4.- Fontaine et Bazi-sourd de la Fosse à l'Eau

a) Fontaine de la Fosse à l'Eau:

Cette fontaine est située en bordure d'une petite vigne. Elle est protégée par un petit abri maçonné. Son eau s'écoule ensuite dans un ruisselet et disparaît peu à peu dans la vallée.

Citons dans la vigne, ou en bordure, quelques plantes intéressantes:

- Lamium hybridum Vill. (rare en Charente Maritime)
- Veronica acinifolia L.
- Montia verna Neck. (= M. minor)

(Ces 2 dernières plantes existent aussi dans la vigne bordant le deuxième bazi-sourd de la Saulière).

- Holcus lanatus L. et Holcus mollis L.

Dans le petit pré humide du bout de la vigne:

- Athyrium filix-femina 1 touffe

Dans l'abri de la fontaine, sur le talus qui la borde et au départ du ruisselet:

- Blechnum spicant (L.) Roth : quelques touffes.

b) Bazi-sourd de la Fosse à l'eau

Ce bazi-sourd, situé à environ 3 à 400 m. à vol d'oiseau au nord-ouest

de la fontaine, est difficile à trouver. Il est très riche. Il est à remarquer, qu'ici, ce n'est pas le bazi-sourd lui-même qui est intéressant, car il est à sec toute l'année, mais la zone suintante et marécageuse située au dessus. Ce marigot sous bois offre trois plantes remarquables:

- Athyrium filix-femina (L.) Roth. Cette fougère est ici abondante.
- Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray. (= Polystichum spinulosum var. dilatatum Koch.). Fougère nouvelle pour la Charente Maritime abondante dans cette station. (J'ai depuis retrouvé cette plante dans une aulnaie à Ronce-les-Bains.)
- Lysimachia nemorum L. .Plante nouvelle pour la Charente Maritime découverte par E. Contré. R.R. Une seule touffe.

Un peu à l'écart, au sud-est, une autre zone suintante offre une remarquable station de Blechnum spicant (L.) Roth, fougère R.R. en Charente Maritime. On peut compter ici 15 à 20 touffes magnifiques, fructifiant très bien.

Pinatel avait découvert Blechnum spicant dans ces bois: "7 avril 1864. Commune de La Frédière, dans un fossé couvert, au bord du chemin qui conduit à la Chrétignière" (Bull. Soc. Hist. et Sc. St. Jean d'Angély année 1865- p.137). Son indication est précise et sa station n'est pas dans le secteur de la Fosse à l'Eau. J'ai bien recherché sa station mais sans succès.

§§§§§§§§§§§§§§§§

Conclusions:

Les bois de cette région avec leurs bazi-sourds, curiosités géologiques, et leur remarquable flore méritent d'être visités par les botanistes. Aux raretés découvertes par Pinatel: Oxalis acetosella, Veronica montana, Asperula odorata, Blechnum spicant, Luzula sylvatica, Polystichum setiferum, etc... s'ajoutent maintenant plusieurs plantes nouvelles pour le département: Carex strigosa, Dryopteris tavellii, Dryopteris dilatata, Lysimachia nemorum. La prospection de ces bois n'est pas terminée et nul doute qu'elle nous réservera encore des surprises. Il me faut terminer par une petite déception: Pinatel avait découvert une touffe de Osmonda regalis à côté de sa station de Blechnum spicant.

Il me fut impossible de retrouver cette magnifique fougère. La station a-t-elle été détruite?

Les mois prochains me le diront peut-être.

§§§§§§§§§§§§§§§§

TABLEAU COMPARATIF DES CARACTERES
DE DRYOPTERIS FILIX-MAS (L.) SCHOTT
ET DE DRYOPTERIS x TAVELII ROTHM.

par E. Contré & R. Daunus

Ces quelques notes n'ont d'autre prétention que d'attirer l'attention de nos sociétaires sur cette plante méconnue qu'est Dryopteris x tavelii, souvent prise pour Dryopteris filix-mas. C'est pourquoi nous nous bornons ici à mentionner les caractères distinctifs des deux plantes visibles sur le terrain sans microscope et même sans loupe. On les reconnaît ordinairement au coup d'oeil sur le terrain, même à l'état juvénile. Les échantillons d'herbier sont, dans certains cas au moins, plus difficiles à distinguer de Dryopteris filix-mas, surtout lorsque les écailles sont relativement peu nombreuses et de couleur claire. Sans prétendre à l'infailibilité, nous examinerons bien volontiers les échantillons que des confrères pourraient nous adresser.

	<u>DRYOPTERIS FILIX-MAS</u>	<u>DRYOPTERIS X TAVELII</u>
<u>limbe:</u>	- plus souple, d'un vert plus clair, surtout dans les stations ombragées.	- plus coriace, d'un vert plus foncé, à lobes primaires insérés perpendiculairement au pétiole.
<u>pétiole:</u>	- à écailles éparses, brun-clair à fauve-pâle.	- à écailles beaucoup plus nombreuses et de teinte plus foncée. Dans certains échantillons (par exemple à Meux en Ch. ^{te} Mme.) le pétiole est presque complètement caché en raison de la densité des écailles.
<u>rachis:</u>	- très peu écailleux. - <u>jamais teinté de noir aux points d'insertion des lobes primaires.</u>	- à écailles nombreuses. - <u>± mais toujours taché de noir aux points d'insertion des lobes primaires.</u>
<u>lobes secondaires:</u>	- <u>arrondis au sommet.</u> - <u>dentés à lobés.</u> - bords latéraux convergents.	- variables: <u>± tronqués</u> ou <u>± arrondis</u> au sommet, ordinairement sur la même fronde. - <u>très faiblement dentés à sub-entiers sur les bords; quelques faibles dents au sommet.</u> - bords latéraux parallèles.
<u>résistance au froid:</u>	- <u>sensible au froid.</u> Dès les premières gelées sérieuses, le limbe roussit. (En novembre 73, 2 jours de gelées	- <u>beaucoup plus résistant au froid.</u> Les frondes passent la plupart de nos hivers tempérés sans trop souff-

<p><u>résistance au froid:</u> (suite)</p>	<p>à -7, -8° avaient roussi les feuilles à 50% au moins). Les frondes deviennent alors flasques et s'affaissent.</p>	<p>frir. La forme de Meux, mentionnée plus haut, beaucoup plus vigoureuse (frondes de 1,40m.) résiste très bien au froid. Fin février 1974, elles étaient encore récoltables, alors que celles de Fenioux (17), par exemple, avaient souffert davantage. Même remarque en forêt d'Aixe-sur-Vienne (H. Bouby, avril 7 3; vu le 14 avril 1973, E.C.): une douzaine de pieds de <u>D. tavelii</u> avaient parfaitement résisté aux rigueurs de l'hiver limousin, alors que <u>D. filix-mas</u> était presque détruit. Même remarque encore en forêt des Cars (H.V.) où <u>D. X tavelii</u>, AC le long du ruisseau de la Sagne était encore en bon état le 14 avril 1973, contrairement à <u>Dryopteris filix-mas</u> de la même localité (H. Bouby et E. Contré). La résistance au froid est ordinairement nettement plus marquée chez <u>Dryopteris X tavelii</u> que chez <u>Dryopteris filix-mas</u>.</p>
--	--	--

Ceux de nos confrères qui s'intéresseraient particulièrement aux fougères du groupe D. filix mas trouveront une abondante documentation et un copieux index bibliographique dans une étude de Léopold Reichling intitulée : "Dryopteris paleacea (Sw.) Handel-Mazzetti et Dryopteris X Tavelii Rothmaler au Grand-Duché du Luxembourg et en Belgique". (Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique, Tome 86, p.39 à 57. (Octobre 1953).

Dans un prochain Bulletin nous pensons être en mesure de publier la liste des localités de Dryopteris X tavelii reconnues dans le Centre-Ouest et le Limousin.

LA PELOUSE SECHE MARITIME DE LA CONCHE A CADET A MESCHERS (Ch. Mme.)

par Ch. LAHONDERE

Il y a quelques années notre attention a été attirée par la richesse floristique d'une pelouse rase située au sommet de la petite falaise séparant, à Meschers, la plage des Normes de la Conche à Cadet, ce qui nous a amené à visiter régulièrement depuis cette station dont nous avons recherché les affinités phytosociologiques et phytogéographiques.

La partie de la falaise colonisée par cette pelouse présente une pente très variable, supérieure à 75° par endroits; elle est subhorizontale ailleurs. Le substratum est constitué par un calcaire crayeux d'âge Maestrichtien que l'on peut voir de place en place au milieu de la végétation; cette roche, tendre, très riche en fossiles, est altérée par l'action des eaux superficielles ainsi que par les embruns salés. Dans les fentes de la falaise située au dessous de la pelouse on rencontre un certain nombre de chasmophytes halophiles, tels Crithmum maritimum, Limonium dedartii et Matthiola incana, espèces qui, en compagnie de certains éléments de la pelouse, se retrouvent sur les vires.

I Phytogéographie : Nous avons recensé dans cette pelouse 87 espèces de Phanérogames , nous les avons classées suivant leur répartition géographique.

- 1 -Espèces eu-méditerranéennes= Ce sont les espèces que l'on rencontre dans la région méditerranéenne et qui s'en écartent peu (L. Ballet); elles sont au nombre de 9 dans notre pelouse : Oxyris alba, Helichrysum stoechas, Bellis papulosa, Centaurea aspera, Quercus ilex, Ononis reclinata, Melilotus sulcatus, Matthiola incana, Cyperus scolopax. A ces espèces il faudrait ajouter 2 adventices : Cheiranthus cheiri, et Lagoseris sancta.
- 2 -Espèces cury-méditerranéennes= A la différence des précédentes ces espèces débordent assez largement la région méditerranéenne, vers l'est le plus souvent (L. Ballet); nous en avons noté 4 à Meschers : Dorycnium suffruticosum, Convolvulus lincolni, Pallenis spinosa, Trifolium angustifolium.
- 3 -Espèces sub-méditerranéennes= Les espèces subméditerranéennes s'écartent de leur région d'origine jusqu'aux vallées de la Loire et du Rhin; nous en avons rencontré 4: Coronilla minima, Ononis pusilla, Rumex procumbens, Medicago polymorpha.
- 4 -Espèces méditerranéo-montagnardes= Abondantes dans l'étage montagnard (600 à 1 700 m) de la région méditerranéenne, nous en avons relevé 5 : Astragalus monspessulanus, Teucrium montanum, Stipa pennata, Chrysanthemum graminifolium, Trinia dioica.
- 5 -Espèces sud-européennes= Ces plantes ont une aire recouvrant tout le sud de l'Europe; 3 appartiennent à ce groupe: Carex nitida, Inula spiraeifolia, Koeleria vallesiana.
- 6 -Espèces méditerranéo-atlantiques=Pour L. Ballet " le groupe des méditerranéo-atlantiques comprend des espèces répandues..... dans tout ou partie de la région méditerranéenne mais s'avancant très nettement vers l'ouest jusqu'à l'Atlantique :

Maroc, Canaries, Portugal, France atlantique et même Iles britanniques". A Meschers, ce groupe auquel nous avons joint les subméditerranéo-subatlantiques, est important il comprend 20 espèces : Helianthemum apenninum, Bupleurum opacum, Muscari comosum, Crepis taraxacifolia, Ophrys sphegodes, Chlora perfoliata, Lolium rigidum, Stachys rectus, Avena barbata, Bromus madritensis, Vulpia membranacea, Dactylis glomerata s. sp. hispanica, Allium sphaerocephalum, Iris foetidissima, Aceras anthropophora, Rubra peregrina, Seseli montanum, Salvia verbenaca, Foeniculum vulgare, Limonium dodartii.

7 -Espèces eu-atlantiques: Ces plantes sont confinées au domaine atlantique, elles sont peu nombreuses dans notre pelouse puisque nous n'en avons observé que 2 : Thesium humifusum et Carduncellus nitissimus (franco-ibérique).

8 Espèces sub-atlantiques: Ces espèces atlantiques débordent sur le domaine méditerranéen ou sur le domaine européen : une seule a été notée à Meschers = Avena sulcata.

9 -Espèces européennes: Nous avons groupé ici les espèces européennes proprement dites ainsi que celles qui débordent l'Europe soit vers l'Asie ou la Sibérie, soit vers l'Afrique du Nord; nous en avons relevé 34: Aster linosyris, Hieracium pilosella, Thymus serpyllum, Eryngium campestre, Carlina vulgaris, Thrinchia hirta, Vicia sativa s. sp. angustifolia, Hypochoeris radicata, Hippocrepis comosa, Ophrys fuciflora, Tunica prolifera, Brachypodium pinnatum, Sanguisorba minor, Lotus corniculatus, Erythraea centaureum, Potentilla verna, Reseda lutea, Asperula cynanchica, Euphorbia exigua, Euphrasia stricta, Orobanche epithimum, Galium pumilum, Sherardia arvensis, Scabiosa columbaria, Teucrium chamaedrys, Torilis arvensis, Sedum acre, Salvia pratensis, Agropyrum pungens, Bromus erectus, Carex humilis, Campanula rapunculoides, Holcus lanatus, Sesleria coerulea.

10-Espèces holarctiques: Ces espèces vivant dans tout le domaine holarctique sont au nombre de 3 dans notre pelouse = Arabis hirsuta, Cardamine hirsuta, Erophila verna (sensu lato).

De ce qui précède il ressort que les espèces thermophiles (espèces eu-méditerranéennes, eury-méditerranéennes, sub-méditerranéennes, méditerranéo-montagnardes, sud-européennes et méditerranéo-atlantiques) groupant 54% de l'ensemble, constituent la partie la plus importante de la flore de la pelouse. Parmi elles certaines espèces méditerranéo-montagnardes présentent un très grand intérêt : Chrysanthemum graminifolium est une espèce très rare chez nous: Lloyd ne la signale qu'à Meschers et Angoulême; Stipa pennata est également très rare dans notre région: cette Graminée, notée par Lloyd à Meschers et à Echebrune près de Pons, où Contré ne l'a pas retrouvée, ne peut encore être observée dans l'ouest, qu'à Beaulieu sur Layon dans le Maine et Loire (A. Boreau in des Abbayes et Coll.).

Ces deux caractères biogéographiques: grand nombre d'espèces thermophiles et importance de la flore montagnarde (aux espèces méditerranéo-montagnardes il faudrait ajouter une espèce montagnarde, Sesleria coerulea, que Lloyd ne signale dans tout l'ouest que de Martrou à Soubise), indiquent que la pelouse appartient à une association de la sous alliance du Xerobromion erecti.

II- Phytosociologie: L'ordre des Brometalia colonisant les pelouses sèches de l'Europe moyenne est divisé en deux alliances, le Xerobromion et le Mesobromion; la première étant plus thermophile que l'autre. Le groupement de Meschers renferme un assez grand nombre d'espèces caractéristiques de ces deux ensembles:

Caractéristiques d'ordre (Brometalia) = Brachypodium pinnatum, Eryngium campestre, Sanguisorba minor, Vicia angustifolia, Salvia pratensis, Carlina vulgaris, Asperula cynanchica, Tunica prolifera, Stachys rectus, Allium sphaerocephalum, Potentilla verna.

Il a encore en commun avec l'alliance du Mesobromion remplaçant le Xerobromion sur les sols plus profonds et dans des conditions climatiques moins favorables : Carex humilis, Fumana procumbens, Trinia dioica, Thesium humifusum, Aceras anthropophora.

Caractéristiques d'alliance (Xerobromion) = Bromus erectus, Scabiosa columbaria, Seseli montanum, Hippocrepis comosa, Koeleria vallesiana, Eryngium campestre.

M. Bournérias a étudié les groupements du Xerobromion dans le Bassin Parisien. Ces derniers diffèrent très sensiblement du groupement de Meschers:

= par la présence d'espèces inconnues chez nous: Amelanchier vulgaris, Helianthemum canum, Carex ornithopoda, Festuca levis ssp. gallica, Thlaspi montanum, Linum anglicum, Aster amellus, Cytisus decumbens....;

= par l'absence d'espèces eu et eury-méditerranéennes.

J. Braun Blanquet donne la composition d'une association à Bromus erectus et Orchidées (Orchideto-Brometum) de la bordure occidentale de la région méditerranéenne et des Causses, dont la composition floristique présente des ressemblances avec la pelouse de Meschers: on trouve en effet chez nous deux caractéristiques du groupement méditerranéen, Ophrys scolopax et Aceras antropophora. Cependant cette association présente avec la nôtre des différences importantes que l'on est en droit d'attendre, s'agissant de deux régions si différentes:

= Gentiana cruciata, caractéristique de l'Orchideto-Brometum, est inconnue chez nous;

= notre pelouse renferme des espèces méditerranéennes ..., qui, dans la région méditerranéenne, participent à des associations très différentes de la nôtre; les espèces communes aux 2 groupements appartiennent surtout aux cortèges européen (s.l.) et méditerranéo-atlantique;

= le groupement de Meschers contient des espèces atlantiques absentes du midi méditerranéen.

Ainsi la pelouse de Meschers présente une grande originalité par rapport aux associations voisines d'autres régions françaises. C'est cette originalité que nous venons de mettre en évidence.

Il serait certainement du plus grand intérêt d'étudier les pelouses sèches des coteaux de la Gironde (c'est dans de telles pelouses que l'on peut rencontrer, vers Mortagne, le très rare Hyssopus canescens); une telle étude permettrait de préciser la composition floristique et de dégager les caractéristiques d'une ou de plusieurs associations appartenant au Xerobromion, ce qui n'est évidemment pas possible à partir de la seule étude de la pelouse de Meschers.

La phytocoenose de Meschers, soumise aux vents du large qui empêchent l'implantation d'une végétation arbustive, apparaîtrait relativement stable, si ce n'était l'influence humaine, particulièrement désastreuse comme nous le verrons plus loin, et l'action de la mer. Il nous paraît cependant intéressant de noter qu'à la pelouse du Xerobromion succèdent les vestiges de bois de Chênes verts (Quercetum ilicis occidentale) où l'on peut observer avec ces derniers des espèces méditerranéennes cultivées dans les jardins: Bupleurum fruticosum, Laurus nobilis, Viburnum tinus... L'évolution régressive de ce groupement permanent est liée à l'érosion de la falaise, elle se manifeste plus lentement que l'action de l'homme. En effet E. Contré notait en 1969 à propos de cette pelouse: "en raison de la configuration particulière de la côte, il ne semble pas, pour le moment du moins, que l'aménagement touristique de la station balnéaire, avec la prolifération des villas, ait eu des conséquences catastrophiques sur la flore". Ceci est demeuré vrai jusqu'en 1971... Depuis une villa a été construite à l'extrémité de la pointe: il en est résulté la destruction de la plus grande partie de cette intéressante station, limitée maintenant à une étroite corniche en partie incluse dans la propriété et à la pente sud (côté Conche à Cadet): en 1973 nous n'avons pas observé Stipa pennata, l'emplacement de la colonie principale de cette très décorative Graminée est occupé par un terrain vague colonisé par des espèces antropophiles sans intérêt. Ainsi la destruction des richesses naturelles de notre littoral et la banalisation de notre flore s'accroissent depuis quelques années; non loin de là, à l'extrémité nord de la plage des Nonnes, une autre villa a été construite sur une pelouse où l'on pouvait récolter abondamment Vicia bythinica et Allium roseum, deux autres espèces méditerranéennes d'un très grand intérêt.....

Bibliographie sommaire

- Bournérias (M.) Guide des groupements végétaux de la région parisienne Paris.
SEDES 1968
- Braun Blanquet (J.) et coll. Les groupements végétaux de la France méditerranéenne
Paris CNRS 1952
- Brunerye (L.) Un site botanique bien conservé: la vallée sèche de la Couze (Corrèze)
Science et Nature nov. déc. 1969. n°96.
- Contré (E.) Herborisations dans le Centre-Ouest et les contrées limitrophes (mars-
juin 1969). Bull. Soc. Bot. du Centre-Ouest, nouv. série 1970, tome 1
pages 56 et 68 - 69.
- des Abbayes et coll. Flore et végétation du Massif Armoricaïn. Tome 1 Flore vasculaire
Saint Briec. P.U. Bretagne; 1971.
- Lloyd (J) Flore de l'ouest de la France - Nantes - Paris - Rochefort
4ème édition 1836.
- Rallet (L.) La végétation méditerranéenne dans le Centre-Ouest de la France et en
particulier en Charente Maritime. Bull. Soc. Bot. de France. 86ème
session extraordinaire en Charente Maritime; Paris 1960. pages 20-76.
-

Sur une surprenante station
de POLYSTICHUM LONCHITIS (L.) ROTH
dans le département de la Vienne.

par Y. BARON

Inscrite au sein du massif forestier que forment les bois de la Matauderie et de Fief-Clairret au nord-ouest, ceux de Ligugé au sud-est, la vallée de la Menuse constitue un site naturel des plus dignes d'intérêt. Son versant exposé au nord-ouest, le plus ombragé, porte une chênaie-charmaie ornée au printemps d'un tapis d'anémones et de jacinthes des bois avec, dans sa partie inférieure, plus humide, de belles colonies d'Isopyrum thalictroïdes et, à Mezeaux, quelques pieds de Lathraea squamaria; sur le fond tourbeux de la vallée, où le ruisseau sinueux s'enrichit de plusieurs sources, les couches d'aulne sont littéralement infestées de Lathraea clandestina; aux abords, Fritillaria meleagris et Primula elatior sont assez abondants, tandis que, dans les endroits les plus dégagés (Mezeaux), Samolus valerandi peut parfois être observé.

Ce jour d'avril 1962, dirigeant mes investigations de botaniste dans cette partie de la vallée joignant le lieu-dit "Le Poiré" (sur la route de Poitiers à Ligugé) au hameau de Mezeaux, je ne pus qu'emprunter le seul chemin la parcourant de part en part, c'est-à-dire le talus de la voie ferrée Poitiers-La Rochelle, et en l'occurrence la "piste" de droite, du côté nord-ouest.

A peu près à mi-chemin, mon attention fut attirée par deux touffes d'une fougère insolite implantée sur le bord extérieur de la piste, dans les interstices entre les plaques de profilé métallique assurant en cet endroit le soutènement du gravillon, et constituant une paroi verticale d'une vingtaine de centimètres de haut: il s'agissait de Polystichum lonchitis (L.) Roth (= Aspidium lonchitis (L.) Swartz).

Plus de 10 ans se sont écoulés depuis, et, aujourd'hui, on peut observer deux beaux pieds, à 1m. environ l'un de l'autre, et pratiquement reliés par une colonie continue, un troisième 2m. plus loin, et un quatrième, à une quinzaine de mètres de là, ces deux derniers étant de taille plus moyenne, mais toujours insérés dans le flanc vertical. Le quatrième pied semble être de poussée récente, n'ayant jamais été vu lors des visites antérieures, y compris celle du 3 juillet 1971 effectuée en compagnie de M. E. Contré.

Ainsi, cette espèce montagnarde dénommée comme rare de 400 à 900 m., et commune au dessus jusqu'à 2400 m. dans la flore de Fournier, parvient à se développer et même à se multiplier ici, à moins de 100 m. d'altitude.

La présence et la naturalisation en cours de cette plante constituent une double énigme. Les stations connues les plus proches (selon les renseignements aimablement communiqués par M. E. Contré) sont en effet: Peux-la-Montagne (Creuse), dans un puits (M. Rogeon, août 1970), et St-Georges-du-Fuy-de-la-Garde (Maine et Loire), également dans un puits, à "La Butte des Gardes", point culminant du département, avec 210m. d'altitude.



En haut, 3 frondes de *Polystichum lonchitis*. Sur les 2 frondes supérieures, on distingue bien le lobe caractéristique, à la base du bord distal des pinnules. La fronde centrale, vue par la face inférieure montre les sores.



En bas, vue générale de la station, prise dans l'axe Nord-Est; au premier plan, en bordure de la « piste », on aperçoit deux touffes de *Polystichum lonchitis* (flèches) dépassant des contreforts métalliques cachés sous cet angle par la végétation; le ruisseau est à gauche, plusieurs mètres en contrebas, sous un couvert forestier dont quelques éléments apparaissent au second plan.

(Clichés Y. BARON)

POLYSTICHUM LONCHITIS (L.) ROTH

dans le département de la Creuse.

par M. ROGEON

Après la découverte, par Monsieur Y. Baron, de Polystichum lonchitis (L.) Roth., plus communément nommé Aspidium lonchitis (L.) Sw., dans le département de la Vienne, E. Contré me prie de signaler la découverte de cette même fougère en août 1970 dans le Limousin. Une courte mention de cette trouvaille figure sous la rubrique "Correspondance" dans le dernier Bulletin de notre Société. (t.2).

C'est en effectuant une corvée d'eau, alors que je campais au bord du Lac de Vassivière, que j'aperçus cette plante dans un puits peu profond à Broussas, commune de Faux la Montagne (Creuse) à l'altitude de 650m. environ.

Je ne dispose pas de la documentation détaillée concernant la répartition en France de cette plante. Pour P. Fournier (les quatre Flores de France) c'est une circumarctique-alpine. Elle serait rare de 400 à 900 mètres, commune de 900 à 2 400 mètres. Je l'ai personnellement rencontrée très souvent dans les Pyrénées, les Alpes et le Jura; elle n'est pas rare non plus dans les Cévennes, l'Auvergne et le Cantal.

A-t-elle été déjà signalée dans le Limousin? Je l'ignore. En tout cas, pas dans la Creuse, à ma connaissance. Sa présence dans le secteur de Faux la Montagne n'a, du reste, rien d'extraordinaire : un lot important de montagnardes (Phanérogames, Bryophytes...) a été répertorié sur ces plateaux au climat rude et abondamment arrosés qui jouxtent à l'Ouest le plateau de Millevaches.

Le fait pour une montagnarde d'élire domicile dans un puits peut toutefois paraître aberrant: humidité mise à part, le microclimat offert par un puits est difficilement comparable au climat montagnard.

Cependant en limite de leur aire d'expansion, qu'elle soit "pseudo-méditerranéenne, atlantique" comme celle d'Adiantum capillus-veneris, "atlantique", comme c'est le cas pour Asplenium marinum, il a été maintes fois constaté que, dans le Centre-Ouest de la France, les ptéridophytes trouvent dans les puits l'ultime milieu propre à la satisfaction de leurs exigences.

Ouvrage consulté : P. Fournier : Les Quatre Flores de France.

P.S.- La station fut visitée par E. Contré et P. Biget le 17 août 1970.

(PREAUBERT 1893) (1). Or, les gravillons dont est constituée la piste proviennent selon toute vraisemblance de la ballastière de La Meilleraie (Vendée), d'après les responsables de l'entretien de la voie à la SNCF, fait qui est confirmé par l'analyse minéralogique des échantillons soumis à Mr. Dhoste, Maître-assistant à la Faculté des Sciences de Poitiers: il s'agit d'une "paléolave à chimisme basaltique" identique à celle de la Meilleraie. L'espèce n'étant pas signalée là-bas, l'hypothèse d'un transport indépendant doit être envisagée: on imagine le passage de wagons-bennes chargés de matériaux originaires du Massif Central, et d'où des fragments de souche auraient pu tomber à la faveur d'une secousse ou d'un remous, ou encore un voyageur revenant d'un séjour en montagne, et se débarrassant par la fenêtre d'un prélèvement plus ou moins machinal qui, se fanant, perdait tout intérêt pour lui.....

Dans les deux cas, les fragments tombés auraient trouvé sur les fragments de basalte un substrat favorable inconnu ailleurs en pays calcaire. La position où se trouvent les pieds actuels (à l'intérieur des plaques de soutènement, à une dizaine de centimètres de profondeur) donne à penser que les souches auraient été arrêtées dans leur chute par les plaques alors en saillie, puis enfouies sous un nouveau dépôt de gravillons intervenant à point nommé quelques jours après, rendant leur survie plus vraisemblable.

A un tel concours de circonstances, hautement hypothétique, s'adjoint certainement un microclimat favorable: la paroi verticale est forcément le siège de suintements prolongés, auxquels s'ajoute la fraîcheur relative due à l'exposition nord-ouest. De nombreuses autres fougères jalonnent d'ailleurs ce biotope: Phyllitis scolopendrium (= Scolopendrium officinale), Asplenium trichomanes, Asplenium adiantum-nigrum, Dryopteris filix-mas, Dryopteris carthusiana (un seul pied). Par contre, il n'est pas sûr que l'exposition plutôt ombragée de la paroi convienne particulièrement à cette plante, dont les frondes dressées à la verticale dépassent largement le niveau du sentier, et reçoivent ainsi un ensoleillement proche du maximum, comme c'est le cas dans les éboulis de haute montagne d'où elle est originaire. Tout au plus peut-on la considérer comme une sciaphile tolérante.

D'autre part, l'emprise de la voie ferrée est périodiquement traitée au chlorate de potasse, désherbant susceptible d'agir préférentiellement sur les Angiospermes, ne serait-ce que dans la mesure où elles n'ont pas toutes un appareil souterrain aussi développé; en outre, il est probable que la paroi verticale abrite relativement les fougères contre les pulvérisations, ce qui les favoriserait encore plus dans la compétition.

Une seconde hypothèse paraît devoir se fonder sur l'éloignement du dernier pied; étant donnée la quinzaine de mètres séparant celui-ci de ses aînés, il est plus sûrement issu d'une de leurs spores que de leur multiplication végétative. Sachant que l'atmosphère véhicule en permanence toutes sortes de diaspores sur de très longues distances, pourvu qu'elles soient suffisamment légères, la probabilité n'est pas négligeable qu'une station où règne un ensemble de conditions propices soit un jour ou l'autreensemencée avec succès, fût-elle très isolée. Une première implantation par spores n'est donc pas forcément à rejeter. Si tel était bien le cas, la prospection de la niche écologique (flancs verticaux exposés au nord ou au nord-ouest des pistes SNCF de la région) pourrait conduire à des découvertes similaires. En tout état de cause, l'évolution de la présente colonie demande à être suivie.

(1) PREAUBERT: Résultats des herborisations dirigées en Anjou par la Société d'Etudes Scientifiques en 1893 (Bull. Soc. d'Etudes scientifiques 1893, p.155-169).

BLECHNUM SPICANT (L.) ROTH

dans le département de la Vienne

par A. BARBIER & M. ROGEON

Cette belle fougère qui hante les sous bois siliceux et humides n'est pas rare dans les massifs cristallins qui encadrent le Déroit du Poitou. Dans le département de la Vienne on pourrait s'attendre à la rencontrer sur les confins granitiques du Limousin au Sud du Montmorillonnais ou à la rigueur dans les forêts qui coiffent les plateaux tertiaires du Seuil du Poitou:

Cr B. Souché dans ses "Matériaux pour une géographie botanique régionale" ne la cite en tout et pour tout que deux fois. Une fois dans le Montmorillonnais à Saulge : "l'Age Cassin dans un unique endroit. 1850- GUYON". Une autre fois dans le Civraisais : "ROMAGNE à Metzauvent. R.R. et stérile. BAUDIN".

D'autres stations ont-elles été découvertes depuis lors ? Nous l'ignorons. E. Contré et l'un de nous (M. Rogeon) avons sans succès parcouru le bois de Metzauvent, il y a quelques années, en automne, pour tenter de retrouver la station signalée par Baudin.

En septembre 1972, A. Barbier découvrait côte à côte, dans l'ornière d'un chemin forestier de la forêt de Vouillé, deux belles touffes stériles de Blechnum.

Le substrat de la forêt est généralement constitué de dépôts miocènes pliocènes d'origine fluviatile remaniant des argiles rouges classiques dans le Sud-Ouest du département de la Vienne et dites argiles à châtaigniers.

L'une des touffes fut transplantée au Jardin botanique du Jardin des Plantes de Poitiers où, malgré des soins attentifs, elle mourait dès le début de l'été 1973.

Le 10 octobre 1973 M. Rogeon découvrait à son tour une magnifique touffe de Blechnum sur le territoire de la commune de Savigné, dans le bois de la Montée Rouge. Une fronde et les coordonnées exactes du lieu de la découverte furent envoyées à E. Contré pour son fichier régional.

Ce lieu dit la Montée Rouge est bien nommé. Une épaisse formation d'argile à silex, décalcifiée, sert de substrat à un taillis mixte de chênes et de châtaigniers : une fosse à glaise à demi comblée l'atteste, près de là.

Blechnum spicant croît au bord d'un chemin creux forestier en pente, au pied d'un talus de 60 cm., en adpection Nord, à 40 cm. de l'ornière creusée par les convois et les eaux de ruissellement.

L'absence de calcaire est confirmée par la présence sur le flanc d'un talus voisin de deux bryophytes fort exigeantes sur ce chapitre: Plagiothecium denticulatum (Hedw.) B.E. et Bartramia pomiformis Hedw.

Coïncidence? à quelques centaines de mètres, sur un muret de "chails" édifié au cours des siècles avec les silex qui parsèment les champs voisins, croît une autre silicicole, Antitrichia curtipendula (Hedw.) Brid., très peu commune dans le Seuil du Poitou.

Quel est le devenir probable de ces deux stations de *Blechnum*? à coup sûr une destruction à plus ou moins longue échéance par écrasement. Le passage des véhicules forestiers a permis une concentration des eaux de pluie propre au développement des prothalles en des microstations favorables. Mais les circonstances qui ont présidé à leur croissance permettent d'imaginer leur destin qui est de périr écrasées sous la roue d'un tracteur.

COMPTE-RENDU DE LA SORTIE BOTANIQUE

DU DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1973.

LA VEGETATION DES DUNES ET DES VASES SALEES.

Cette sortie avait été organisée parallèlement à l'excursion mycologique traditionnelle dans la Forêt de la Coubre, par MM. Baron et Dupuy de la Faculté des Sciences de Poitiers, à l'intention de leurs étudiants en maîtrise d'enseignement et de recherche et des candidats à l'agrégation et au C.A.P.E.S. de Sciences Naturelles. Une quarantaine de participants étaient ainsi réunis autour de MM. Baron, Dupuy, Bourasseau, Daumas et Lahondère.

Le matin ont été étudiés:

= les groupements végétaux des sables littoraux (Bonne Anse-La Palmyre, Le phare de la Coubre);

= les principaux groupements des vases salées (Bonne Anse-La Palmyre).

L'après-midi a été consacré à l'étude des groupements de la plage du Galon d'Or à Ronces les Bains.

A. Bonne Anse-La Palmyre : Les groupements des sables ainsi que ceux des vases salées sont étudiés à hauteur des parcs à huîtres Morisset.

I. La végétation des dunes : De la mer vers l'intérieur on observe:

- la dune avancée
- la dune mobile
- la dune fixée
- la dune boisée

1. La dune avancée : Colonisée par le groupement à Agropyrum junceum ssp. boreo-atlanticum (Euphorbio-Agropyretum juncei) sous-espèce qui se distingue de la ssp. mediterraneum par le nombre de chromosomes ($2n = 28$ pour la sous-espèce atlantique, $2n = 42$ pour la sous-espèce méditerranéenne). Un fait curieux est signalé : les Agropyres se développant dans les parties basses de l'association ont des feuilles vert foncé en rapport avec la richesse du milieu en nitrates qui sont produits par la décomposition d'épaves variées : Ulva, Cardium, Scrobicularia, Hydrobia, Fucus, bois... abandonnées par les marées de vive eau; l'hiver ces Agropyres perdent leurs organes aériens : ce sont des géophytes à rhizome. Les Agropyres se développant dans les parties les plus hautes du groupement ont un aspect différent : plus hauts, ils sont d'un vert plus gris; l'hiver, ils gardent leurs organes aériens; des bourgeons peuvent être observés à 40cm. au dessus de la surface du sable : ce sont des chaméphytes. Avec l'Agropyre on a rencontré Euphorbia paralias qui ne se développe bien que dans les parties hautes de l'association.

2. La dune mobile : Cette partie de la dune n'est jamais atteinte par la mer

même lors des plus hautes mers de vive eau, par contre elle est soumise au vent chargé d'embruns. Elle est occupée par le groupement à Ammophila arenaria (Galio-Ammophiletum arenariae). L'oyat, Ammophila arenaria, est l'espèce la plus commune en même temps que l'une des caractéristiques du groupement. L'autre caractéristique, Galium arenarium, n'existe pas en ce point du littoral. L'Oyat est un végétal très résistant au vent et à l'enfouissement: ses racines, tiges et feuilles, enfouies dans le sable et ne se décomposant que très lentement dans un milieu très sec, fractionnent la masse de sable et l'immobilisent. Avec l'Oyat on rencontre à ce niveau: Eryngium maritimum, Calystegia soldanella, Euphorbia paralias.

3- La dune fixée: Elle est assez mal représentée à Bonne Anse. En effet, cette zone est normalement colonisée par l'association à Rosa pimpinellifolia et Ephedra distachya (Roseto-Ephedretum distachyae) présentant plusieurs stades d'évolution:

- un stade à Helichrysum stoechas et Koeleria albescens.
- un stade à Helichrysum s., Koeleria a., Tortula ruralaeformis.
- un stade à Helichrysum s., Koeleria a., Tortula r. et Cladonia pl. sp.
- un stade à Helichrysum s., Koeleria a., Mousses, Lichens, Ephedra distachya et Rosa pimpinellifolia.

Si les trois premiers stades peuvent être observés un peu plus haut, au Sud de la Pointe Espagnole, le premier stade, le moins évolué, est seul représenté à Bonne-Anse, encore est-il très dégradé et représenté par une pelouse où Koeleria albescens est l'espèce dominante. Avec celle-ci on rencontre: Corynephorus canescens et Silene otites qui indiquent une décalcification du sable, Festuca juncifolia (= Festuca dumentorum), et surtout Dianthus gallicus, espèce en voie de disparition sur notre côte, victime de ce que l'on appelle abusivement "aménagement" et des hommes, arrachant sans retenue une délicieuse petite fleur parfumée. Ephedra distachya a été récolté au carrefour de la route Royan-Ronce et du chemin menant aux parcs à huîtres Morisset. Oenothera biennis, originaire d'Amérique du Nord, est naturalisé et très abondant à ce niveau.

4- La dune boisée: Elle est également mal représentée à Bonne-Anse. Occupée ailleurs par le groupement à Chêne vert (Quercetum ilicis occidentale) on ne rencontre à Bonne-Anse qu'un bois de pins maritimes (Pinus pinaster) peu évolué, à flore pauvre: Daphne gnidium apporte un cachet méditerranéen à ces bois dans lesquels on rencontre également Sarothamnus scoparius et Ulex europaeus, ce dernier commençant juste à fleurir. A la limite du bois et de la dune fixée on récolte deux espèces américaines qui se multiplient activement chez nous: Baccharis halimifolia, le Sénéçon en arbre, introduit en France au 17^{ème} siècle et assez commun sur le littoral du golfe de Gascogne, et Yucca filamentosa.

II-La végétation des vases salées: En longeant le petit chemin qui se dirige vers les établissements Morisset on rencontre des groupements végétaux se développant sur des sols vaseux de plus en plus salés. On observe ainsi successivement:

- 1- La roselière ou phragmitaie: ensemble pratiquement monospécifique qui colonise des sols mouillés mais dessalés.
- 2- La prairie à Juncus maritimus (Juncetum maritimi) avec lequel on récolte en particulier Agropyrum pungens et Carex extensa.
- 3- Le groupement à Obione portulacoïdes (Obionetum portulacoïdis) qui se présente sous deux aspects:

= un ensemble monospécifique

= le groupement proprement dit dans lequel on peut observer: Limonium vulgare (= Statice limonium), Puccinellia maritima (= Glyceria maritima), Spergularia media (= Spergularia marginata), Salicornia fruticosa, Suaeda vera (= Suaeda fruticosa). Avec les espèces précédentes on a récolté des plantes plus communes aux niveaux inférieurs: Aster tripolium, Salicornia radicans (= Salicornia perennis), Salicornia europaea s.l. (= Salicornia herbacea), Suaeda maritima.

A propos de cette dernière M. Lahondère signale qu'à la suite des travaux de J. Boucaud on doit considérer que le binôme Suaeda maritima recouvre deux écotypes différents: Suaeda macrocarpa Moq. qui se développe sur les vases salées avec l'Obione et aux niveaux inférieurs, et Suaeda flexilis Focke qui colonise les zones situées entre les vases salées et les groupements psammophiles de la dune.

4- Le groupement à Spartina townsendi (Spartinetum townsendii) qui comme l'Obionetum se présente sous deux aspects:

- = un ensemble monospécifique
- = le groupement proprement dit dans lequel Aster tripolium est après la Spartine l'espèce la plus commune.

Les géographes distinguent deux régions dans les vases salées:

- = la slikke recouverte à toutes les marées, occupée ici par le Spartinetum townsendii.
- = le schorre recouvert par les marées de vive eau, occupé ici par l'Obionetum et le Juncetum maritimi.

B.- Le phare de La Coubre. A ce niveau, les participants observent de beaux Chênes verts. En se rapprochant de la mer, ils notent la disparition des Pins maritimes due à l'action des vents chargés d'embruns salés. Près du phare on note:

- = l'Euphorbio-Agrophyretum junceii,
- = le Galio-Ammophiletum arenariae, qui est riche ici de deux espèces qui retiennent l'attention:

Linaria thymifolia, jolie petite plante des dunes littorales du Sud-Ouest et toujours en fleurs à cette époque de l'année; elle est protégée ici par des barbelés installés par le personnel travaillant au phare.

Medicago marina, luzerne toute blanche, très commune au même niveau sur les côtes méditerranéennes et que l'on rencontre çà et là jusqu'à Brest;

= les stades peu évolués de l'Ephedro-Rosetum qui occupent là une ancienne pinède, bel exemple d'évolution régressive due au vent marin.

C.- Le Galon d'Or - Ronce les Bains: Au Galon d'Or on assiste à l'évolution de la végétation:

- = des vases salées à la dune boisée;
- = des vases salées à l'aulnaie.

1. Des vases salées à la dune boisée: On observe successivement:

1- Le groupement à Spartina maritima (Spartinetum maritimi) Cette Spartine diffère de Spartina townsendi (hybride de Sp. maritima et de Sp. alterniflora, absente chez nous) par plusieurs caractères dont l'un des plus aisés à vérifier sur le terrain est la présence de feuilles rapidement caduques chez Spartina maritima alors que celles-ci persistent sur le chaume de Spartina townsendi. Cette dernière est présente au Galon d'Or qui constitue actuellement (car l'espèce paraît être en extension) sa limite nord sur les côtes du Centre-Ouest. Spartina maritima recherche les milieux marécageux, aussi la trouve-t-on dans toutes les petites dépressions où l'eau stagne.

2. Le groupement à Salicornia radicans (Salicornietum radicans) au niveau duquel la dominance est assurée à la fois par Salicornia radicans et Aster tripolium.

3. Le groupement à Obione portulacoïdes (Obionetum portulacoïdis) déjà observé le matin à Bonne Anse.

4. Le groupement à Suaeda vera (Suaedetum verae) est un groupement halonitrophile; (Suaeda vera forme, avec Salicornia fruticosa et Obione portulacoïdes des buissons entre lesquels se développent des plantes herbacées: Puccinellia maritima, Suaeda maritima, Limonium vulgare... A la partie supérieure du groupement apparaît Limonium lychnidifolium.

5. Le groupement à *Agropyrum acutum* (*Agropyretum acuti*): Les plus hautes mers ne recouvrent jamais cette association qui se développe sur la pente, souvent étroite, qui sépare le schorre de la dune. C'est un groupement riche en espèces. Le substrat est constitué par du sable. Avec *Agropyrum acutum* on rencontre: *Limonium dodartii*, *Beta maritima*, *Honckenya peploides*... *Beta maritima* et *Atriplex littoralis* qui appartiennent à l'association n'ont pas été observés lors de l'excursion.
 6. Le groupement à *Helichrysum stoechas* constitue un stade peu évolué du Roseto-Ephedretum et forme une bande étroite en partie envahie par des semis de jeunes pins maritimes.
 7. La dune boisée occupée par le Quercetum ilicis occidentale, beaucoup plus riche qu'à Bonne Anse, on y observe: *Quercus ilex*, *Pinus pinaster*, *Osyris alba*, *Sarothamnus scoparius*, *Ulex europaeus*, *Viburnum lantana*, *Hedera helix*... Ce groupement représente le climax sur notre littoral.
- II. Des vases salées à l'aulnaie: les premiers stades d'évolution sont ceux observés précédemment: Spartinetum maritimae, Salicornietum radicans, Obionetum portulacoidis. On trouve ensuite:
1. Un faciès à *Limonium vulgare* du groupement à *Puccinellia maritima* (Puccinellietum maritimae): ce groupement se développe sur un substratum humide, l'eau venant, en partie au moins, de suintements voisins de la nappe phréatique. Le groupement est parsemé, çà et là, de touffes de *Salicornia fruticosa*.
 2. La prairie à jonc maritime (*Juncetum maritimi*) se développe sur un sol plus ou moins marécageux. Avec *Juncus maritimus* on trouve en particulier: *Juncus gerardi* (non observé lors de l'excursion), *Carex extensa*, *Agropyrum pungens*, *Limonium vulgare*, *Glaux maritima*....
 3. La roselière: La roselière est pauvre en espèces, *Phragmites communis* est souvent la seule espèce présente, excluant toutes les autres. Au Galon d'Or, la roselière est le plus souvent séparée de l'aulnaie par une levée de sable colonisée par un groupement à *Festuca rubra var. arenaria* (Festucetum arenariae)
 4. L'aulnaie: Derrière la levée sableuse s'étend une aulnaie pratiquement pure, inondée pendant une grande partie de l'année. En bordure on a observé: le raisin d'Amérique, *Phytolacca americana*, grande espèce herbacée originaire des Etats Unis, ainsi que la vigne revenue à l'état sauvage, *Vitis vinifera*. Dans les endroits plus humides on a noté: *Lysimachia vulgaris*, *Eupatorium cannabinum*.
- On passe de l'aulnaie au Quercetum ilicis occidentale par un enrichissement de ces deux groupements en *Quercus pedunculata*, avec lequel on note la présence de *Populus alba* et *Evonymus vulgaris*.

L'excursion se termine à 16 heures par la visite d'une très riche exposition de champignons réalisée par MM. Sandras, Ollier et Manceau au C.E.S. de La Tremblade.

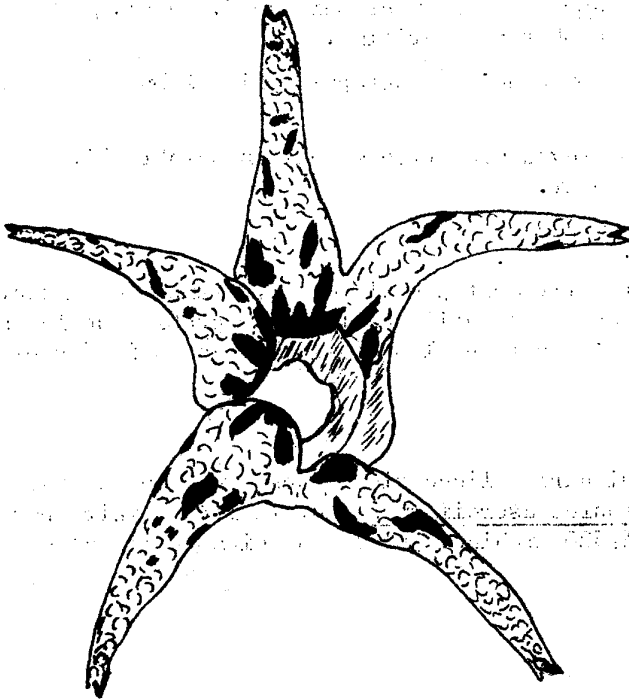
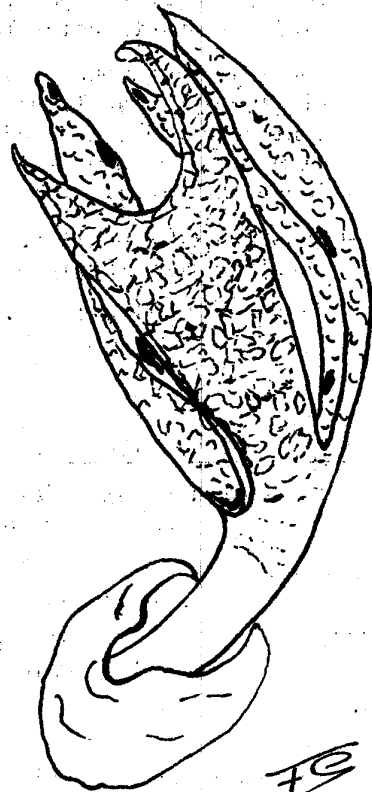
Christian LAHONDÈRE

REVUE MYCOLOGIQUE

REVUE MYCOLOGIQUE

REVUE MYCOLOGIQUE

MYCOLOGIE



Monsieur Paul Fouquet, de Saint-Ciers Champagne, l'a observé dans la région de Burie lui aussi.

Monsieur Chézeau, professeur à Saintes, a été informé de sa présence dans les bois de Rétaud.

Enfin le premier novembre de cette année, au cours d'une sortie en compagnie de Messieurs Chézeau et Bourasseau, Mademoiselle Fleurenceau en a découvert deux spécimens à Croix-Gente, commune de Montendre, le long d'un chemin sablonneux, en bordure de bois mêlés dans lesquels Monsieur Bourasseau a pu nous montrer de magnifiques arbousiers.

Plusieurs remarques s'imposent en ce qui concerne ce champignon, bien figuré page 319 du petit atlas de Romagnési qui par ailleurs retrace l'historique de son apparition en France:

- de couleurs vives il peut cependant échapper à l'oeil...mais attire l'attention comme beaucoup de phallacées par son odeur particulièrement nauséabonde.
- lorsque la saison est encore chaude (octobre) il disparaît très rapidement, dévoré probablement par les insectes. Il est possible de ne pas retrouver l'après-midi des sujets éclos le matin.
- récoltés, maintenus humides au cours du transport (boite en matière plastique) et placés sur de la mousse mouillée sous une cloche à fromage, les "oeufs" peuvent éclore dès le lendemain ou 15 jours après la récolte. Le pourcentage d'éclosion est bien plus faible si on se contente de les déposer dans une soucoupe contenant de l'eau.
- dans les bois où il est signalé abondant il semble se maintenir et apparaître régulièrement (Burie et Meux).
- dans son petit atlas H. Romagnési signale une forme brevipes : elle semble mélangée au type

Commentaires de la planche :

En haut à gauche: dessin réalisé d'après une photographie de R. Nardi.
Aspect fréquent en Charente Maritime.

En bas à gauche : dessin réalisé d'après une photographie prise à Burie en octobre 73.
Vue du dessus.

Au milieu : dessin d'après photographie prise à Meux en octobre 71.
Aspect moins fréquent.

Ce champignon, signalé en relativement peu d'endroits, semble cependant bien installé dans la partie sud de la Charente Maritime. Il est probable que les années qui viennent nous permettront de le revoir sur les stations déjà indiquées et de le découvrir ailleurs.

Note : Tous les botanistes qui auront l'occasion d'observer (ou qui ont déjà observé) dans le Centre-Ouest Anthurus aseroiformis sont invités à faire part de leurs découvertes à M. Sandras, I7520 Archiac. Qu'ils en soient à l'avance remerciés.

LYCOPERDON VELATUM :

un champignon rarement observé
en Charente Maritime.

par M. Sandras



Lycoperdon velatum = Lycoperdon mammaeforme.

Si certains champignons fructifient pratiquement tous les ans d'autres ne le font que si les conditions météorologiques leur conviennent particulièrement. Ces dernières espèces ne manifestent leur présence que de façon très sporadique. Il en est ainsi du *Lycoperdon velatum* dans nos régions. Je n'avais observé en dix ans qu'un seul exemplaire, dans les bois calcaires de Saint Martial sur le Né. Cette année je l'ai noté relativement abondant au bois des Héros, à Rétaud et au Douhet...

Lycoperdon velatum s'identifie facilement avant sa maturation par son endopéridium rose-beige parsemé d'écailles blanches.

Je ne l'ai récolté jusqu'à présent que sous les feuillus sur de l'humus doux dans les portions de bois où le chêne domine.

QUELQUES RECOLTES MYCOLOGIQUES A SAINT-JOUIN-DE-MARNES (DEUX-SEVRES) ET AUX ENVIRONS

par H. Frouin

Au cours d'un séjour de plusieurs années dans cette partie du Poitou, peu explorée antérieurement, semble-t-il, par nos collègues anciens ou actuels, j'ai pu constater sa richesse floristique et la variété des formations susceptibles d'y laisser espérer encore des trouvailles inédites.

Voici donc d'abord la liste de toutes les espèces de champignons recueillies dans un tout petit bois de pins sis sur la route de Marnes à Borcq sur Airvault, le 19 novembre 1967. L'exiguïté de la localité et la date tardive montrent combien on a intérêt à prospecter systématiquement et à toute époque une aire réduite.

Bois de pins :

<u>Lactarius sanguifluus</u>	Fr. ex Paulet
<u>Tricholoma terreum</u>	(Fr. ex Sch.) Quélet
<u>Lepista inversa</u>	(Fr. ex Scop.) Pat.
<u>Hebeloma elatum</u>	(Fr. ex Batsch) Gillet, non Quél.
<u>Gomphidius viscidus</u>	Fr. ex L.
<u>Hygrophoropsis aurantiacus</u>	(Fr. ex Wulf.) Maire
<u>Lycoperdon perlatum</u>	Pers.
<u>Lycoperdon excipuliforme</u>	Pers. ex Scopoli
<u>Mycena metata</u>	(Fr.) Quél, sensu Schröter.
<u>Collybia butyracea</u>	(Fr. ex Bull.) Quél. f. <u>asena</u> Fr.
<u>Mycena pura</u>	(Fr. ex Pers.) Quél. (forme violette)
<u>Mycena fibula</u>	(Fr. ex Bull.) Kühner, var <u>swartzii</u> Fr.
<u>Galera rubiginosa</u>	(Fr. ex Pers.) Kühner (= <u>G. vittaeformis</u> Fr.)
<u>Collybia myosura</u>	(Fr.) Quél. (= <u>C. conigena</u> Fr.)
<u>Flammula sapinea</u>	sensu Quél. (non Fr.)
<u>Galerina marginata</u>	(Fr. ex Batsch) Kühner
<u>Clitocybe oboselata</u>	(Fr. ex Batsch) Quél.
<u>Clitocybe brumalis</u>	(Fr.) Quél.
<u>Russula sardonica</u>	Fr. (ss. Rom. non Bres.)
<u>Russula sanguinea</u>	Fr. ex Bull.
<u>Pleurotus spodoleucus</u>	(Fr.) Quél.

On notera la présence du Lactarius sanguifluus qui n'est donc pas seulement littoral mais inféodé au pin.

Bois de chênes voisin

<u>Melvellia crispa</u>	Fr. ex Scop.
-------------------------	--------------

Friches voisines

Hygrophorus niveus Fr. ex Scop.

Tricholoma atrocinerum Fr. ex Pers.

Geoglossum cookerianum Nannfeldt

Cette dernière espèce est un petit Discomycète sans doute nouveau pour notre flore mycologique du Centre-Ouest. Il ne figure pas dans les "Discomycètes de France" de l'Abbé Grelet. Sans doute sa faible taille l'a-t-elle laissé passer inaperçu. Sa détermination m'a été confirmée par Madame Le Gal.

Le Tricholoma atrocinerum est une petite espèce gris-souris très souvent confondue avec Tricholoma cuneifolium (Fr.) Gillet qui est brun et très petit.

Les bois de chênes rabougris de tout ce secteur permettent de récolter en fin d'année Tuber brumale Vitt. d'odeur et de goût très agréables.

J'ai récolté, plusieurs années de suite, en été, sur souche morte d'ormeau, le très joli et très rare Pluteus coccineus (Cooke) Massée.

Signalons aussi sur vieux chêne, au bois de la Motte, près Saint-Jouin de Marnes, l'apparition en arrière automne d'un Hericium erinaceus (Fr. ex Bull.) QuéL. mais seulement une année sur deux, soit trois fois en six ans que j'ai pu le suivre.

Le bois de Messais (Vienne) a produit, le 20 octobre 1961, la très rare variété Citrinus Peltereau ou Boletus edulis Fr. ex Bull., avec deux exemplaires à chapeau tout à fait jaune-citron, par ailleurs comme le type mais à réseau s'étendant sur presque tout le pied comme chez le cèpe d'été.

Citons encore, le 18 novembre 1961, au bord de la route Saint-Généroux - Riblaire, quelques spécimens du Stropharia inuncta (Fr.) QuéL.

Le bois de la Motte, cité plus haut, recèle aussi d'intéressants Hygrophores: Hygrophorus limacinus Fr. ex Scop. et H. nigrescens QuéL. (21 novembre 1961).

Enfin, dans mon jardin même, j'ai pu observer différentes espèces pas toujours très communes, ainsi:

Bolbitius vitellinus Fr. ex Pers. (11 novembre 1961)

Bolbitius boltonii Fr. (1er octobre 1962), très voisin du précédent.

Naucoria conspersa Pers. (11 novembre 1961), nombreux spécimens de couleur cannelle typique.

Rhodopaxillus nudus (Fr. ex Bull.) Maire (11 novembre 1961)

Cyathus crucibulum Hoffm. (11 novembre 1961)

Clitocybe parilis Fr., sous un cyprès dans l'herbe, à faciès d'omphale (24 septembre 1962)

Psatyrella prona Fr. (1er octobre 1962)

Les marais de la vallée de la Dive sont très riches en petites espèces difficiles à déterminer et qui demeurent ainsi méconnues. Ainsi, à titre d'exemple, entre Marnes (Deux Sèvres) et Messais (Vienne), sur terre noire humide, parmi les mousses: Galerina rubiginosa (Fr. ex Pers.) Kühner (3 octobre 1962)

Voilà donc un aperçu, un peu désordonné d'un certain nombre de champignons croissant dans les cantons d'Airvault et de Moncontour de Poitou.

Toute incomplète et fragmentaire que soit cette liste, je pense qu'elle pourra intéresser certains d'entre nous et les inciter à visiter d'une manière plus approfondie ces divers biotypes qui peuvent leur réserver d'heureuses surprises.

COMPTES - RENDUS

DES EXCURSIONS MYCOLOGIQUES

Les sorties mycologiques 1973 furent effectuées, pour la plupart, en commun avec les Membres de la Société des Sciences Naturelles de la Charente Maritime comme les années passées et les Naturalistes Niortais se joignirent à nous pour celle de la Forêt de l'Hermitain.

Ces sorties furent suivies par de très nombreux mycologues et mycophages en particulier celle de l'Île d'Oléron qui connaît toujours beaucoup de succès.

Le beau temps fut presque toujours de la partie sauf pour l'excursion du Bois des Héros près de Saint-Porchaire qui fut très copieusement arrosée.

Les récoltes se révélèrent remarquables en quantité et en variété: certains champignons furent récoltés pour la première fois et d'autres, très rares les années passées, se montrèrent abondants cet automne.

Dimanche 5 Novembre 1972

EXCURSION MYCOLOGIQUE EN FORÊT DE LA PALAYRE (LE CLAPET)

ET EN FORÊT DE LA COURBE (près D.25 et D.268) Sect. N.E.

La promenade du matin dans les parages du carrefour du Clapet permit de retrouver la plupart des espèces déjà citées dans ces stations, notamment dans les genres: *Russula*, *Psalliota*, *Gymnopilus*, *Hebeloma*, *Hygrophoropsis*, *Clitocybe*, *Laccaria*, *Panillus*, *Gomphidius*, *Boletus* et *Tricholoma*. Par contre les genres: *Collybia*, *Lactarius*, *Amanita*, *Rhodophyllus* et *Marasmius* étaient peu représentés en nombre et en espèces.

Quelques découvertes intéressantes peuvent être mentionnées: *Lepiota brunneoincarnata*, *Galera mycenopsis*, *Inocybe dulcamara*, *Marasmius androsaceus*, *Hyena capillaries* et *rubromarginata* (déjà notés à Oléron), *Leptoglossum muscigenum*, *Pleurotus columbinus*, *Geopetalum Rickenii* et *Clitocybe brumalis*.

Certaines de ces espèces sont rares ou peu communes et plusieurs d'entre elles vues pour la première fois par le D^r Bouchet.

Le signe " placé après le nom d'espèce signifie: espèce vue seulement au Clapet. Le signe " placé dans les mêmes conditions signifie: espèce vue dans le secteur N.E. des D.25 et D.268, sans que l'on puisse encore en tirer de conclusions.

Les espèces suivantes ont été récoltées: (1)

Lactarius - deliciosus, hepaticus, Plowright
Russula - fragilis, torulosa, erythropoda (var. de xerampelina) laricina
velenovsky (= cessans Pearson)
Amanita - gemmata"
Psalliota - silvatica (ss. lato.), purpurascens, semota"
Lepiota - mastoidea", excoriata" (dans un pré), brunneocarnata"
Cystoderma amianthinum
Coprinus - comatus", atramentarius"
Dryophila carbonaria
Gymnopilus - penetrans, sapineus, spectabilis
Galera - hymnorum, marginata, mycenopsis"
Cortinarius - mucosus, elatior, orichalceus", semisanguineus, cinnamomeus,
azureus", anomalus, subbalaustinus, acutus", striatulus", obtusus
Hebeloma - mesophaeum, crustuliniforme
Inocybe - dulcamara", geophilla, (var. lilacina), scabella, caesariata
Rhodophyllus cetratus"
Rhodopaxillus nudus"
Tricholoma - sulfureum, equestre, focale, terreum, saponaceum"
Lyophyllum infumatum
Hygrophoropsis aurantiaca
Clitocybe - inversa, nebularis", phyllophila", brumalis, vibecina, dicolor
Laccaria - laccata, amethystina
Collybia - maculata", butyracea
Marasmius - androsaceus", dryophilus
Mycena - pura, Seynii, capillaripes", rubromarginata", vulgaris
Leptoglossum - muscigenum"
Pleurotus - ostreatus", colombinus"
Geopetalum Rickenii"
Hygrophorus - agathosmus", conicus"
Paxillus - involutus, atromentosus
Gomphidius - viscidus, roseus"
Boletus - bovinus, granulatus, littoralis
Leptoporus - albidus"
Phaeolus Schweinitzii"
Calodon - ferrugineum, nigrum
Phylacteria terrestris"
Lycoperdon perlatum
Calocera viscosa"
Heivella - sulcata, lacunosa"
Sepultaria - arenosa"

La promenade de l'après-midi n'a pas fait apparaître autant d'espèces que celle du matin. La forêt autour du Clapet est composée de bois mêlés, alors que celle qui avoisine les routes D 25 - D 268 est essentiellement constituée de conifères. C'est dans le même endroit que furent effectuées les recherches en novembre 1970; il serait intéressant de comparer maintenant les récoltes.

J. Dromer.

(1) Nomenclature Kühner et Romagnési: Flore analytique des champignons supérieurs.

7 Octobre 1973

Forêt de MERVENT (Vendée)

On peut noter la relative pauvreté de la mycoflore, due à la sécheresse mais un début de poussée et le nombre de collecteurs arrivent à composer un tableau honorable. Pas de raretés mais des espèces intéressantes notées: "..."

Boletus: "cramesus" (1) "piperatus" - aereus - edulis - leucophaeus - chrysenteron
- versicolor - erythropus - badius - luteus - granulatus - bovinus - aurantiacus.

Paxillus: - involutus - atrotomentosus.

Lactarius: - deliciosus - quietus - camphoratus - uvidus - controversus.

Russula :- cyanoxantha - grisea - amoena - graveolens - fusca - lutea -
- silvestris - pectinatoides - "livescens" - "decipiens".

"Rhodophyllus icterinus" (legit Frouin junior)

"Auriscalpium vulgare". (legit D^r Frouin)

Cortinarius : - elatior - mucifluus - alboviolaceus - purpurascens - "vibratilis"

Inocybe : - fastigiata - lilacina - "lanuginosa"

Clitocybe : - infundibuliformis - tabescens - viridis.

Collybia : - platyphylla - maculata - distorta - fusipes.

Mycena : - galericulata - polygramma - sanguinolenta - seynii - galopus -
pura rosea.

Marasmius :- dryophilus - peronatus - bulliardi - rotula - candidus - ramealis.
erythropus

Amanita :- "porphyria" (abondante) - muscaria var formosa - citrina et sa variété
alba - pantherina - rubescens - fulva.

Pluteus cervinus.

Lepiota : - procera - clypeolaria - cristata.

"Psalliota semota".

Tricholoma : - pseudo album - sulfureum.

Hypholoma : - fasciculare - sublateritium

Drosophila hydrophilum - Peziza aurantiaca

Leptorus : - caesius - albidus.

Heteroporus biennis - Hydnum repandum - Lenzites tricolor.

Scleroderma vulgare - Hygrophoropsis aurantiaca

D^r C. Kerhoas.

(1) legit Melle Roy

Vendredi 12 Octobre 1973

et

Dimanche 14 Octobre 1973

Bois des Héros

à l'Est de Saint Porchaire (17)

(d'Ouest en Est)

Le vendredi 12 octobre 1973 (première visite)

J'ai effectué cette promenade dans le Bois des Héros à partir de la D 237 E.3, en marchant vers l'est et en restant au nord des lignes à haute tension.

Venant peu après les pluies du début du mois, la poussée fongique était sans doute à son maximum et les champignons se trouvaient en bon état de végétation; cependant les russules étaient peu nombreuses et déjà vieilles et finissantes, les bolets se faisaient rares. Le genre cortinaire par contre était remarquablement représenté en cette mi-octobre: certaines espèces, rares ou peu communes d'ordinaire, poussaient presque en abondance. Parmi les plus remarquables, se trouvaient: Cortinarius turmalis, prasinus, violaceus, cotoneus, decoloratus et Bulliardii. Les stations de Cortinarius turmalis, decoloratus et cotoneus sont situées sur la pente boisée au dessus de la D. 237 E.3, près de la route et de ligne électrique, au milieu de Hebeloma sinapizans. J'ai récolté les Cortinarius violaceus et prasinus loin à l'intérieur du bois. Cortinarius Bulliardii pousse au milieu du bois sur les pentes inclinées vers l'est d'un vallon humide.

Au sommet de la pente qui permet de rejoindre le plateau intérieur, se trouve une clairière isolée et de peu d'étendue. Près de sa bordure ouest et entre des stations de Clitocybe odora, j'ai pu récolter Drosophila pyrrotricha, bien reconnaissable à son mamelon fibrilleux roux-orangé, et Drosophila spadiceogrisea. Dans le même secteur, j'ai récolté un exemplaire unique de Rhodophyllus eximius qui, vu du dessus, ressemble étrangement à un Inocybe par son chapeau conique et pointu et, près de là, un Hygrophorus leucophaeus. Cette partie du bois est éloignée d'environ 500m de la D 237 E 3: elle présente un intérêt certain.

Au delà du chemin Nord-Sud qui traverse le plateau, se trouve le vallon humide riche en Cortinaires de toutes espèces et qui est le lieu d'élection de Clavaria botrytes, de Cantharellus cornucopioides et sinuosus.

Le 14 octobre 1973 (Sortie publique)

Venant de la D 127, j'ai retrouvé ce même vallon; sur la pente descendante vers l'Ouest (côté Est du vallon) existe une station de Tricholoma columbetta, et très curieusement, juste en face, sur le côté Ouest, une station d'Hygrophorus virgineus dont la blancheur leur est presque égale, si bien que vus au sol, il n'est pas possible de les reconnaître au premier coup d'oeil, car les chapeaux sont fendus ou éclatés dans les deux espèces. Je n'ai pas fait la réaction au Chlorostannate d'éthyle, mais il est évident qu'il s'agit bien du "virgineus" ss. Bataille, par les caractères tirés du chapeau qui n'est jamais jaune au disque. Par contre l'examen des lames permet la différenciation immédiate avec le T. columbetta. Les stipes des tricholomes n'étaient pas tous tachés de bleu-vert, ce caractère ne semble pas absolu.

Dans la partie située entre la D 127 et une grande vigne à l'intérieur du bois se trouve une belle station de Psalliota silvicola. Dans la même zone, j'ai vu beaucoup de Cort. trivialis et elator, des Inocybe scabella var. minor et une petite station de Marasmius foetidus.

De l'autre côté de la D 127 Mr Charron a découvert un sujet isolé de Cort. phoe-

niceus et sans que je puisse les situer des espèces telles que: Lact. fulvissimus, Cort. mucifluus, Helvella sulcata et surtout Lachnea hemispherica reconnaissable à ses poils très longs dressés au bord de la coupe.

Pour sa part M. Sandras a récolté lui aussi des champignons assez rares ou peu communs: un Plutée du groupe nanus - peut-être le P. rivulosus Romag. un Cortinarius praestans très beau, un Hygrophorus virgineus (petit pour l'espèce) et plusieurs Hygro. russula.

Liste des champignons récoltés (1)

les 12 et 14 octobre 1973

- Lactarius - vellereus, flavidus, uvidus, quietus, fulvissimus, zonarius, chryso-rheus, blennius.
- Russula - nigricans, delica, virescens, cyanoxantha, lutea, aurata.
- Amanita - vaginata, rubescens, citrina, pantherina, phalloides.
- Pluteus - cervinus.
- Psalliota - silvicola.
- Lepiota - mastoidea, clypeolaria, cristata.
- Drosophila - hydrophila, velutina, pyrrhotricha, spadiceogrisea.
- Cortinarius - trivialis, elatior, mucifluus, infractus, cephalixus, praestans, nemo-rensis, turmalis, purpurascens, calochrous, prasinus, multiformis, coto-neus, phoeniceus, violaceus, alboviolaceus, anomalus, decoloratus, bulli-ardi, torvus.
- Hebeloma - radicosum, sacchariolens, sinapizans, crustuliforme.
- Naucoria - conspersa, pellucida.
- Inocybe - scabella var. minor.
- Rhodophyllus - lividus, nidorosus, eximius.
- Clitopilus - prunulus.
- Tricholoma - sulfureum, acerbum, album, columbetta, ustaloides, saponaceum.
- Cantharellus - cornucopioides, sinuosus.
- Clitocybe - odora, infundibuliformis.
- Collybia - platyphylla, radicata.
- Marasmius - rotula, ramealis, foetidus, peronatus, confluens, dryophilus.
- Mycena - galopoda, sanguinolenta, pura, pelianthina, galericulata.
- Omphalia - fibula.
- Crepidotus - variabilis.
- Hygrophorus - virgineus, russula, leucophaeus, coscus.
- Paxillus - involutus.
- Boletus - Queletii, aurantiacus, leucophaeus.
- Leptoporus - caesius.
- Lenzites - tricolor.
- Hydnum - repandum, rufescens.
- Calodon - ferrugineum, graveolens.

Stereum - hirsutum
Clavaria - botrytes, stricta, cristata
Lycoperdon - perlatum
Helvela - sulcata
Lachnea - hemispherica

J. Dromer

(1) Nomenclature Kühner et Romagnési : Flore analytique des champignons supérieurs.

---:---:---:---:---:---

Note complémentaire

Messieurs Bernier Jacques et Couvertier ont pu identifier un nombre important de Cortinaires: mucifluus, elator, trivialis, infractus, salor, causticus, odoratus, prasinus, cyanopus, arcuatorum, multiformis, elegantissimus, largus, praestans, violaceus, Bulliardii, bolaris, albo-olivaceus, torvus.

Presque toutes ces espèces ont été notées par ailleurs par M. Dromer.

Monsieur Redon a récolté une amanite peu commune: Amanita echinocephala et surtout un très bel exemplaire du rare Boletus leoninus caractérisé par sa couleur de lion et son odeur très particulière.

L'Hygrophorus russula a été découvert en bordure de la D 237 E3, trois cents mètres environ avant la ligne à haute tension en venant de Port d'Envaux, sur la droite. Une vingtaine de carpophores ont pu être recueillis sur une légère pente sous les charmes. H. Romagnési l'indique habitant les hêtraies. Il ne semble pas commun en Charente Maritime. Sur la même station citons encore Inocybe corydalina.

Enfin sous chênes verts, près de Saint Porchaire lieu de Rendez-vous, a été observé un tout petit Rhodophylle au pied d'un beau vert: Rhodophyllus incanus = R. euchlorus.

M. Sandras

---:---:---:---:---:---

EXCURSION MYCOLOGIQUE DU 21 OCTOBRE 1973

(La Mothe St-Heray) (D.S.)

--:--:--:--

Venant à la suite d'une période pluvieuse dont le dernier épisode, un petit crachin matinal, eut la bonne idée de s'arrêter dès le début de la cueillette, cette manifestation s'annonçait sous les meilleurs auspices, et fut en effet un succès, tant par le nombre des participants (près d'une centaine), que par celui des espèces récoltées. Parmi les membres de la Société présents, on notait MM. Daunas, Sandras, Frouin, Barbier, Bonnin, Biget, Baron, etc.....

Le matin, en forêt de l'Hermitain, furent trouvées notamment:

Amanita phalloïdes
 " *vaginata*
 " *livido-pallescens*
 " *citrina*
 " *citrina* var. *alba*
 " *pantherina*
 " *rubescens*
Lepiota procera
 " *acutesquamosa*
 " *clypeolaria*
Pluteus cervinus
Agaricus silvicola
Drosophila hydrophila
Hypholoma fasciculare
 " *sublateritium*
Stropharia aeruginosa
Hebeloma crustuliniforme
 " *radicosum*
Cortinarius elatior
 " *delibutus*
 " *infractus*
 " *multiformis*
 " *violaceus*
 " *alboviolaceus*
Entoloma lividum
 " *nidosum*
Laccaria laccata
Collybia platyphylla
 " *distorta*
 " *butyracea*
 " *dryophylla*
 " *acervata*
Marasmius peronatus
 " *epiphyllus*
 " *rotula*
 " *ramaelis*
Mycena pura
 " *galericulata*
 " *polygramma*
 " *galopoda*
 " *inclinata*
Rhodopaxillus nudus
Tricholoma rutilans
 " (*Lyophyllum*) *aggregatum*

Clitocybe odora
 " dealbata
 " infundibuliformis
 Lepista inversa
 Clitocybe nebularis
 Lactarius plumbeus
 " chrysorheus
 " rufus
 Russula nigricans
 " vesca
 " fragilis
 " atropurpurea
 Hygrophorus cossus
 Paxillus involutus
 Boletus chrysenteron
 " badius
 " parasiticus
 " duriusculus
 " edulis
 " erythropus
 Polyporus frondosus
 Leptoporus betulinus
 Fistulina hepatica
 Cantharellus cibarius
 Lycoperdon gemmatum
 " excipuliforme

plus divers cortinaires (largus (?), flexipes (?)), ino-
 cybes, mycènes, clitocybes (dicolor (?)), russules (luteotacta (?)) de détermination
 incertaine.

L'après midi, dans les bois du Fouilloux:

Amanita phalloïdes
 " pantherina
 Lepiota gracilentia
 Agaricus silvicola
 Coprinus picaceus
 " micaceus
 Cortinarius praestans
 " splendens
 " cyanescens
 " armillatus
 " hinnuleus
 Entoloma lividum
 " rhodopolium
 Mucidula radicata
 Tricholoma sejunctum
 " sulfureum
 " acerbum
 Lectarius pallidus
 " fulvissimus
 " serifluus
 Russula emetica
 " aurata
 Hygrophorus chrysodon
 " olivaceo-albus
 " chlorophanus

Boletus elegans
Cantharellus cinereus
Xylaria hypoxylon
et de nombreuses autres espèces, (inocybes, formes
diverses d'Hebeloma, etc.....)

Y. Baron

Note complémentaire:

Sur le chemin du retour un arrêt dans une coupe faite en 72 m'a permis de recueillir plusieurs spécimens de Boletus piperatus sous châtaigniers et bouleaux alors que Maublanc et Blum le signalent sous les pins. Sur le même emplacement fructifiaient avec exubérance Lactarius plumbeus Bul. qui donne une belle réaction violette avec l'ammoniaque et Amanita muscaria.

M. Sandras

Sortie Mycologique à Montendre

1^{er} Novembre 1973

Sortie improvisée avec M^{elle} Fleurenceau, MM. Bourasseau et Chézeau.

Nous ne mentionnons que les espèces les plus intéressantes:

- Amanita gemmata, commune dans cette station.
- Cortinarius concinnus, sous des saules dans la tourbière (probablement synonyme de C. uliginosus décrit par Marcel Bon dans le fascicule 3, année 65, de la Société Mycologique de France). Monsieur Bouchet nous parle par ailleurs de ce rare cortinaire.
- Cortinarius penicillatus, près de la tourbière et Croix-Gente.
- Cortinarius hinnuloïdes, évoque hinnuleus mais odeur de fleur d'orange très marquée (Croix-Gente).
- Lactarius impolitus, petit lactaire très pâle à forte odeur de noix de coco, sous bouleaux dans la tourbière.
- Boletus felleus.
- Anthurus aseroiformis.

M. Sandras

Dimanche 28 Octobre 1973

Excursion mycologique dans le bois des Alassins

côte Ouest de l'île d'Oléron

Cette très belle journée de fin octobre a favorisé une très large participation à cette excursion qui est toujours bien suivie par les membres de notre Société.

Le bois des Alassins toujours riche en espèces mycologiques propres aux conifères, n'a pas révélé cette année beaucoup de nouveautés. La plupart des espèces communes ont été retrouvées.

On peut citer quelques espèces remarquables, moins communes que d'autres et en tout cinquante huit espèces parmi lesquelles: Lactarius sanguifluus et mitissimus : le lait de "mitissimus" ne jaunit pas du tout, même sur mouchoir blanc après plusieurs heures, contrairement à celui de "fulvissimus" qui jaunit sur mouchoir après un temps prolongé. Notons encore: Amanita solitaria, Psalliota purpurascens, Hebeloma edurum - belle espèce de ce bois - Inocybe caesariata (=carpta) ss Heim (cet inocybe est spécial aux terrains sableux sous les pins), puis Phyllostopsis nidulans - assez rare - et Sarcodon amarescens - vraiment très amer ! et justifiant son nom.

L'excursion de l'après-midi s'est effectuée dans le bois d'Avail - au Nord-Ouest de Vert Bois -. Je n'ai pu participer à ces recherches ni voir les récoltes, mais selon M. Charron le terrain était très sec et n'a fourni qu'un très petit nombre d'espèces dont aucune n'était remarquable.

Il me semble que l'extrémité Sud de l'île d'Oléron qui est entièrement couverte par les pins sur une vaste étendue pourrait elle aussi être visitée ainsi que certains bois sur la route de Saint Pierre. Nous avons peut-être tort de prospecter toujours les mêmes stations, diminuant ainsi nos chances de faire des découvertes !

Liste des Champignons récoltés (1)

<u>Lactarius</u>	<u>deliciosus, sanguifluus, mitissimus, chrysorrhoeus</u>
<u>Russula</u>	<u>delica, amenolens, fragilis, torulosa, laricina (=cessans)</u>
<u>Amanita</u>	<u>muscaria, solitaria, citrina</u> et var. <u>alba, phalloides</u>
<u>Psalliota</u>	<u>silvatica, purpurascens</u>
<u>Cystoderma</u>	<u>amianthinum</u>
<u>Geophila</u>	<u>fascicularis</u>
<u>Cortinarius</u>	<u>elatior, infractus, cinnamomeus, semisanguineus, torvus</u>
<u>Hebeloma</u>	<u>sinapizans, sacchariolens, edurum</u>
<u>Inocybe</u>	<u>scabella, caesariata</u>
<u>Rhodopaxillus</u>	<u>nudus, sordidus</u>
<u>Tricholoma</u>	<u>rutilans, sulfureum, equestre, focale, pessundatum, terreum</u>
<u>Lyophyllum</u>	<u>immundum</u>
<u>Clitocybe</u>	<u>mellea, inversa, infundibuliformis</u>
<u>Laccaria</u>	<u>laccata</u>
<u>Collybia</u>	<u>radicata, butyracea</u>
<u>Marasmius</u>	<u>dryophilus</u>

Hygrophorus olivaceoalbus

Gomphidius viscidus

Paxillus panuoides, rotomentosus

Boletus bovinus, granulatus, leptopus, chrysenteron

Phaeolus schweinitzii

Sarcodon amarescens

Scleroderma vulgare

Calocera viscosa

J. Dromer

(1) - Pour les champignons supérieurs, nomenclature de Kühner et Romagnesi :
" Flore analytique des champignons supérieurs".

Note complémentaire

Sous les chênes à Avail plusieurs participants ont pu récolter, l'après-midi Cortinarius rufoolivaceus Pers. Ce beau cortinaire au chapeau rouge-cuivré, à bulbe taché de rouge et aux lames vert-olive se rencontre sous feuillus sur sol calcaire selon Romagnési. Il s'est manifesté cette année sur plusieurs stations. En dehors de Saint-Trojan je l'ai récolté au Douhet (17) avec Monsieur Bourasseau et à Saint Maigrin (17).

M. Sandras

Voir note à la fin des comptes-rendus sur la sortie mycologique en Forêt de la Coubre du 4 novembre 1973.

Journée Mycologique

aux bois de St Pierre près Poitiers

28 Octobre 1973

Situés à quelques kilomètres au sud-est de Poitiers, les bois de St Pierre ont été achetés par cette ville, et aménagés en Parc de Loisirs. Un "Centre aéré" vient d'y être construit, et une Association de Gestion instituée, au sein de laquelle a été émise l'idée d'une "journée mycologique".

Des contacts ont ainsi été pris par les membres poitevins de l'Association des Professeurs de Biologie-Géologie et de la Société Botanique du Centre-Ouest, et le dimanche 28 novembre a été retenu.

Convié le matin à une exploration du Parc, le public (une trentaine de personnes, dont de nombreux étudiants) fut réparti en deux groupes, animés par MM. Godet et Caillon d'une part, M. Baron et M^{lle} Guiet d'autre part. Un maximum des biotopes si variés de ces bois put ainsi être prospecté en peu de temps.

La récolte, très abondante, devait être exposée l'après-midi dans la "Hutte de la Découverte". Mettant à profit le beau temps, un public très nombreux, à dominante familiale cette fois, y rendit visite, apportant souvent ses propres cueillettes à déterminer, comme un article de presse l'y avait incité.

Avec des appoints extérieurs, initialement prévus pour combler d'éventuelles lacunes, mais qui, étant donné la richesse fongique locale ce jour-là, n'apportèrent que fort peu d'espèces supplémentaires, plus de 120 espèces purent être présentées.

De multiples questions furent posées aux animateurs de permanence, occasions pour ceux-ci d'autant de mises au point, échantillons à l'appui: identification des amanites dangereuses - toutes présentes -, problème des bolets bleuissants, distinction de l'entolome livide vis à vis du clitocybe nébuleux, etc...

Quelque peu improvisée cette année, une telle manifestation pourrait être reconduite et étoffée à l'avenir, par la réalisation de panneaux, une présentation par thèmes, un étalement sur plusieurs jours, d'autant qu'elle trouvera en ce lieu un cadre merveilleusement adapté, en même temps qu'un public habitué.

Sans vouloir donner ici la liste exhaustive des espèces présentées, mentionnons les plus intéressantes ou remarquables:

parmi celles trouvées sur place,

Rhodophyllus madidus
Cortinarius praestans
" phoeniceus
" venetus
" Bulliardii
Hygrophorus coccineus
Boletus cramesinus (= sanguineus)
Leptoporus caesius

parmi celles amenées de l'extérieur,

Amanita solitaria
Russulea sanguinea
Lactarius pallidus
Cortinarius armillatus
Leucocortinarius bulbiger

Y. Baron

Dimanche 4 Novembre 1973

Excursion Mycologique en Forêt de la Palmyre (Le Clapet)
de la Coubre (inters. D 25 - D 268 - secteur Ouest)
et de Saint-Augustin (voisinage de la route -Les Mathes-St. Augustin,
suivant la lisière de la Forêt)

L'année 1973 a été marquée par une forte poussée fongique dans les bois feuillus de notre région, par contre les bois de conifères n'ont pas montré la même richesse. Nos recherches conduites en trois zones éloignées entre elles ont permis de retrouver bon nombre des espèces déjà bien connues dans ces forêts, notamment parmi les lactaires, russules, amanites, cortinaires, hébelomes, tricholomes, gymnopiles, clitocybes, collybies, hygrophores, bolets. Tout au plus, peut-on citer quelques espèces qui n'ont peut-être pas été mentionnées jusqu'ici bien qu'elles ne soient pas rares ni critiques. C'est ainsi qu'il faut noter: Lactarius mitissimus - Amanita inaurata (=strangulata) - Psalliota variegata - Drosophila gracilis - Cortinarius mucifluus et privignoides - Rhodophyllus staurosporus - Clitocybe pityophila - Pleurotus dryinus - Calodon graveolens - Geastrum fimbriatum.

L'ensemble des espèces récoltées se présente comme suit: (1)

<u>Lactarius</u>	<u>deliciosus</u> , " <u>mitissimus</u> ", " <u>hepaticus</u> ", <u>chrysorrhoeus</u>
<u>Russula</u>	<u>"adusta"</u> , <u>fragilis</u> , <u>sardonica</u> , <u>torulosa</u> , <u>erythropoda</u> , <u>cyanoxantha</u>
<u>Amanita</u>	<u>"inaurata"</u> , <u>vaginata</u> (<u>plumbea</u>), <u>muscaria</u> , <u>gemmata</u> , <u>citrina</u> , <u>phalloides</u>
<u>Volvaria</u>	<u>speciosa</u>
<u>Psalliota</u>	<u>silvicola</u> , " <u>variegata</u> "
<u>Lepiota</u>	<u>procera</u>
<u>Cystoderma</u>	<u>amianthinum</u>
<u>Drosophila</u>	<u>velutina</u> , " <u>gracilis</u> "
<u>Geophila</u>	<u>fascicularis</u>
<u>Gymnopilus</u>	<u>spectabilis</u> , <u>penetrans</u>
<u>Galera</u>	<u>marginata</u>
<u>Cortinarius</u>	<u>mucosus</u> , <u>elatior</u> , " <u>mucifluus</u> ", <u>infractus</u> , " <u>orichalceus</u> ", <u>semisanguineus</u> , <u>anomalus</u> , <u>hinuleus</u> , <u>torvus</u> , " <u>privignoides</u> ", <u>subferrugineus</u> , <u>subbalaustinus</u>
<u>Hebeloma</u>	<u>sinapizans</u> , <u>crustuliniforme</u> , <u>sacchariolens</u>
<u>Rhodophyllus</u>	" <u>staurosporus</u> "
<u>Rhodopaxillus</u>	<u>nudus</u>
<u>Tricholoma</u>	<u>sulfureum</u> , <u>equestre</u> , <u>focale</u> , <u>pessundatum</u> , <u>terreum</u> , <u>atrosquamosum</u> , <u>saponaceum</u>
<u>Cantharellus</u>	<u>lutescens</u>
<u>Hygrophoropsis</u>	<u>aurantiaca</u>
<u>Clitocybe</u>	<u>mellea</u> , <u>nebularis</u> , <u>inversa</u> , " <u>pityophila</u> ", <u>dicolor</u>
<u>Laccaria</u>	<u>amethystina</u>
<u>Collybia</u>	<u>maculata</u> , <u>butyracea</u>
<u>Geopetalum</u>	<u>geogenium</u>
<u>Pleurotus</u>	" <u>dryinus</u> ", <u>ostreatus</u>
<u>Lentinus</u>	<u>tigrinus</u>
<u>Hygrophorus</u>	<u>olivaceoalbus</u> , <u>eburneus</u> , (var. <u>cosus</u>)
<u>Paxillus</u>	<u>atrotomentosus</u>
<u>Gomphidius</u>	<u>viscidus</u>
<u>Boletus</u>	<u>bovinus</u> , <u>granulatus</u> , <u>littoralis</u>

(1) Nomenclature Kühner et Romagnesi : Flore analytique des champignons supérieurs.

<u>Phaeolus</u>	<u>Schweinitzii</u>
<u>Calodon</u>	<u>"graveolens", nigrum</u>
<u>Clavaria</u>	<u>stricta</u>
<u>Geastrum</u>	<u>"fimbriatum"</u>
<u>Lycoperdon</u>	<u>umbrinum</u>
<u>Helvella</u>	<u>lacunosa</u>

La présente liste est arrêtée à 79 espèces - tous les champignons examinés ont pu être déterminés. Les espèces les plus remarquables sont notées "....".

J. Dromer

- 42 -

Champignons
vus en Forêt de la Coubre
le 4 novembre 1973

Dans une "lède" près du Clapet:

- Psalliota silvatica Sch.
- Clathrus cancellatus Tourn.
(un seul exemplaire)
- Girodon lividus Fr. ex Bul.
- Pholiota spectabilis Fr.
- Armillaria mellea Vahl.
- Rhodopaxillus nudus R. Maire
- Trametes rubescens; A. et S.

Au voisinage de cette "lède", dans les dunes, sous pins:

- Lepiota procera Scop.
(splendides exemplaires non récoltables parce que trop âgés)
- Clitocybe nebularis Batsch.
- Tricholoma saponaceum Fr.
- Tricholoma albobrunneum Pers.
- Tricholoma caligatum Viv.
(un seul exemplaire)
- Boletus bovinus Fr.
- Russula nigricans Fr.
- Russula torulosa Bres.
- Russula xerampelina Fr.
- Clitocybe squamulosa Fr. ex Pers.
- Tricholoma terreum Fr.
- Tricholoma atosquamosum Ch.
- Lycoperdon piriforme Schaef. ex Pers.
- Cortinarius mucosus Fr.
- Cortinarius cinnamomeus Fr.
- Inocybe geophylla Fr. ex Sow.

Sur le parking, à l'heure du déjeuner, Madame Corlieux montre de splendides exemplaires de:

- Lepiota rhacodes Fr. ex Vitt.

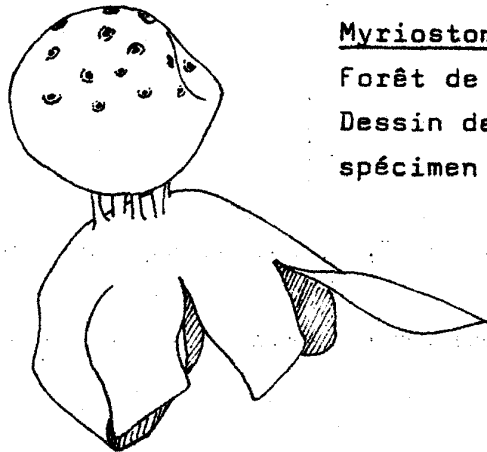
Aux environs de la Maison forestière de la Bouverie, M^r Jean Baron de Champdeniers récolte:

- Myriostoma coliforme (1)
(= Geaster coliformis Dicks.) (2) (3)

C'est la plus belle trouvaille de la journée.

P. Biget

-
- (1) - cf. Heim: "Champignons d'Europe", t.11, p. 496.
(2) - cf. Bigeard, supplément p. 529.
(3) - Notons que nos collègues de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou ont trouvé cette rareté dans les bois de Brion en 1973 -(Bull. trim. de la Soc. d'Et. Scient. de l'Anjou n° 29, janvier- février - mars 1974).



Myriostoma coliforme = Geaster coliformis.

Forêt de la Coubre.

Dessin de mademoiselle Fleurenceau d'après un spécimen confié par monsieur Biget.

Note.-

Ne terminons pas sans remercier:

- d'une part Messieurs les Principaux des C.E.S. du Château d'Oléron et de la Tremblade qui ont eu l'amabilité de mettre à notre disposition une salle de leur établissement nous permettant de terminer les sorties de l'île d'Oléron et de la Forêt de la Coubre par une modeste exposition,

- d'autre part nos collègues Pigeot et Ollier qui en ont assumé la charge matérielle avec l'aide de quelques autres Sociétaires.

M. Sandras

Samedi 10 Novembre 1973

(Sortie de l'Assemblée Générale)

Excursion Mycologique dans les Bois de Fenioux (17)
près du hameau de chez Voisin

La promenade de Fenioux a été effectuée un peu trop tard en saison et n'a certainement pas pu permettre de découvrir les plus intéressantes espèces auxquelles on pouvait s'attendre dans ce bois très remarquable par ailleurs. Cependant il faut noter la présence de plusieurs champignons qui valaient à eux seuls le déplacement. Je pense qu'il serait judicieux d'inscrire ce bois sur la liste des rendez-vous d'octobre pour la prochaine saison mycologique.

La liste qui suit comporte toutefois 60 espèces dont certaines n'ont pas été vues bien souvent et qui méritent donc une mention spéciale, soit parce qu'elles sont rares soit parce qu'elles offrent un intérêt particulier. L'une d'entre elles découverte par Monsieur Baron (1) n'a pu être remise au Dr Bouchet et a donc échappé à sa détermination; il s'agissait d'un hygrophore du gr. des Coccinei, d'autant plus intéressant qu'il ne s'agissait pas du coccineus lui-même. Il gaudra rechercher cette espèce l'an prochain.

Liste des Champignons récoltés (2) (3)

<u>Lactarius</u>	<u>vellereus, camphoratus, "cimicarius", quietus, "decipiens", pyrogalus</u>
<u>Russula</u>	<u>nigricans, delica, "atropurpurea", cyanoxantha, aurata, "alutacea"</u>
<u>Amanita</u>	<u>citrina</u>
<u>Lepiota</u>	<u>"acutesquamosa"</u>
<u>Coprinus</u>	<u>micaceus</u>
<u>Dryophila</u>	<u>"destruens"</u>
<u>Cortinarius</u>	<u>trivialis, cephalixus, nemorensis, purpurascens, "cinnamomeobadius"</u> <u>"concinus", anomalus, torvus, hinnuleus, obtusus</u>
<u>Hebeloma</u>	<u>crustuliniforme</u>
<u>Naucoria</u>	<u>pellucida, (L127G furfuracea Pers.), "conspersa" (Rick 59,5 furfuracea)</u>
<u>Inocybe</u>	<u>scabella var. minor</u>
<u>Rhodopaxillus</u>	<u>nudus</u>
<u>Tricholoma</u>	<u>sulfureum, sejunctum, album, saponaceum</u>
<u>Cantharellus</u>	<u>cornucopioides, tubaeformis</u>
<u>Clitocybe</u>	<u>mellea, infundibuliformis</u>
<u>Laccaria</u>	<u>laccata, "tortilis"</u>
<u>Collybia</u>	<u>butyracea</u>
<u>Mycena</u>	<u>polygramma, galericulata, "leptocephala"</u>
<u>Panellus</u>	<u>stypticus</u>
<u>Hygrophorus</u>	<u>eburneus var. cossus, "1 du groupe Coccinei"</u>
<u>Boletus</u>	<u>aurantiacus</u>
<u>Trametes</u>	<u>rubescens for. tricolor, versicolor</u>
<u>Phellinus</u>	<u>torulosus</u>
<u>Hydnum</u>	<u>rufescens</u>
<u>Mycocleptodon</u>	<u>ochraceum</u>
<u>Clavaria</u>	<u>helvola (=dissipabilis)</u>
<u>Stereum</u>	<u>hirsutum</u>
<u>Corticium</u>	<u>coeruleum</u>
<u>Lycoperdon</u>	<u>pyriforme</u>
<u>Scleroderma</u>	<u>vulgare</u>
<u>Mutinus</u>	<u>"caninus"</u>
<u>Helvella</u>	<u>"elastica"</u>

J. Dromer

(1) M^r Yves Baron (86)

(2) Nomenclature Kühner & Romagnési: Flore analytique des Champignons supérieurs.

(3) Les espèces les plus remarquables sont notées: "...."

Remarques sur les

Récoltes Mycologiques du 10 Novembre 1973

dans les bois des environs de Fenioux

Défavorisée par un temps à brouillard épais et froid, cette excursion a connu le succès, et a permis, non sans surprise, la récolte d'une soixantaine d'espèces, dans les bois feuillus. Une liste précise m'a été communiquée aimablement par Monsieur Dromer d'Echillais. Deux espèces attirent spécialement mon attention:

A - Mutinus caninus :

Un seul spécimen de cette rare espèce. Il est tout à fait inhabituel de récolter ce champignon à pareille époque, car il croît habituellement fin été, début automne, en compagnie de Phallus impudicus dont il est voisin et de Clathrus cancellatus. Il existe bien plus d'espèces de ce groupe dans les pays chauds, qui sont leurs lieux de prédilection.

B - Cortinarius concinnus, de Karstén:

Ce cortinaire fait partie du groupe difficile des "Cinnamomei", qui comporte beaucoup de formes difficiles à séparer nettement les unes des autres.

Cortinarius concinnus, lui, se distingue aisément des autres espèces par la teinte du chapeau et du stipe qui tire nettement vers le rouge. Un autre caractère frappant est la différence de couleur de la chair du pied qui est jaune vif et de la surface qui est rougeâtre. De plus, ce cortinaire croît dans les endroits marécageux ou très humides. Le premier spécimen que j'ai vu provenait du Bois de la Mare près de Parthenay (Deux-Sèvres) d'où il m'avait été apporté par le défunt Monsieur Bellivier, à l'occasion d'une excursion à l'Anse du Clapet, il y a plusieurs années. Mais à Fenioux il y avait des groupes abondants, et il était possible de suivre les variations de couleur du chapeau, pouvant aller du chamois cuivré au rouge briqueté. J'ai pu voir en quelques minutes plus d'exemplaires que pendant toute une vie de mycologue.

Il est donné comme synonyme: C. orellanus au sens de Quélet. Dans ce cas il faut se garder de confondre ce champignon avec C. orellanus de Fries. Cette dernière espèce beaucoup plus robuste, ne peut d'ailleurs être assimilée à C. concinnus, typiquement grêle. On sait que le vrai C. orellanus a causé des intoxications graves, surtout en Pologne où ce cortinaire était consommé.

Notre petite espèce est-elle dangereuse ? Aucune mention n'est indiquée dans la "Flore analytique de Kühner et Romagnesi". De toute façon il convient d'être prudent dans l'essai d'un certain nombre de Cortinaires rares et peu connus. Il était admis, avant de connaître les effets néfastes, au point de vue alimentaire de C. orellanus de Fries, qu'aucun Cortinaire n'était vénéneux ! En tout cas, il est plausible de croire que, étant donné sa petite taille et sa rareté, C. concinnus ne risque guère d'être consommé dans notre pays.

En conclusion de cet article, les bois qui ont été visités en cette journée du 10 novembre se sont montrés riches en espèces variées et intéressantes. Ils mériteraient d'être parcourus en octobre, au cours d'excursions mycologiques ultérieures.

P. Bouchet

Dimanche 11 Novembre 1973

Jard sur Mer (Vendée)

Bolétacées

Gyroporus (=Boletus) castaneus Fr. ex Bull.
Boletus bovinus Fr.
Boletus subscabripes Berck.
Paxillus involutus Fr. ex Batsch.

Cantharellacées

Cantharellus tubaeformis Fr.

Pleurotacées

Pleurotus eryngii Fr.

Marasmiacées

Marasmius androsaceus Pat.
Collybia butyracea Fr. ex Bull.
Collybia velutipes Fr. ex Curt.
Mycena vulgaris Fr. ex Pers.

Tricholomacées

Tricholoma equestre Fr.
Tricholoma rutilans Fr.
Tricholoma saponaceum Fr.
Tricholoma sulfureum Fr.
Tricholoma terreum Fr.
Tricholoma atroscamosum Ch.
Lactaria amethystina R. Maire
Laccaria laccata Quéf.
Hygrophoropsis aurantiaca Kühner et Rom.

Orcellées

Rhodopaxillus nudus R. Maire

Naucoriacées

Hebeloma crustuliniforme Fr.
Cortinarius mucosus Fr.
Cortinarius torvus Fr.
Cortinarius cinnamomeus Fr.
Geophila fascicularis Kühn. et Rom.
Geophila aeruginosa Kühn. et Rom.
(= Stropharia aeruginosa Curt.)

Amanitacées

Amanita phalloides Fr.
(variété blanche des sables)
Amanita gemmata Fr.
Amanita citrina Fr.

Lépiotacées

Psalliota silvatica Quéél.

Russulacées

Russula cyanoxantha Fr.

Russula torulosa Bres.

Russula delicata Fr.

Russula nigricans Fr.

Russula xerampelina Fr.

Lactarius quietus Fr.

Lactarius chrysorrheus Fr.

Lactarius deliciosus Fr.

Calocéracées

Calocera viscosa Pers. ex Fr.

Hydnacées

Calodon nigrum (Fr.) Quéél.

Irpeus fuscoviolaceus Fr.

Phylactériacées

Phylacteria terrestris Pat.

(=Thelephora terrestris Fr.)

Porées

Ganoderma lucidum Karst.

Lycoperdacées

Lycoperdon piriforme Schaef. ex Pers.

Lycoperdon (calvatia) exipuliformis Schaef.

Sclérodermatacées

Scleroderma vulgare Fr.

Astréacées

Astraeus hygrometricus (Pers.) Morgan

Ascomycètes

Otidea onotica Fr. ex Pers.

Peziza polytrichi Schum.

Gastéromycètes

Rhizopogon rubescens Tul.

Le champignon le plus abondant est:

l'Armillaria mellea Vahl.

P. Biget et H. Frouin

Le 12 Novembre 1973

Promenade Mycologique dans le Bois des Châtaigniers
sur la rive droite de l'Arnaise - Commune de Champagne (17)

Les bois qui bordent la route de Royan entre Saint-Agnant et la Gripperie s'étendent sur des terrains calcaires. Ils sont traversés par le ruisseau de l'Arnaise qui entretient beaucoup d'humidité près de ses rives ce qui favorise une végétation de Carex et de plantes semi-aquatiques.

Du point de vue mycologique ces bois offrent un intérêt certain. M^r Charron et moi-même avons trouvé les espèces suivantes (1) au cours de notre promenade dont les plus rares ou les plus remarquables ont été présentées au D^r Bouchet.

<u>Lactarius</u>	<u>"subdulcis"</u> , <u>"decipiens"</u> , <u>chrysorreus</u>
<u>Russula</u>	<u>nigricans</u> , <u>delica</u> , <u>luteotacta</u> , <u>fragilis</u> , <u>cyanoxantha</u>
<u>Amanita</u>	<u>vaginata</u> (<u>plumbea</u>), <u>phalloides</u>
<u>Psalliota</u>	<u>silvicola</u>
<u>Cortinarius</u>	<u>"emollitus"</u> , <u>nemorensis</u> , <u>torvus</u> , <u>"erythrinus"</u> ss Hy, <u>"semudaphilus"</u> Hy(2)
<u>Inocybe</u>	<u>"cervicolor"</u> , <u>fastigiata</u>
<u>Rhodopaxillus</u>	<u>nudus</u>
<u>Tricholoma</u>	<u>sulfureum</u> , <u>sejunctum</u> , <u>album</u> , <u>"atrosquamosum"</u>
<u>Cantharellus</u>	<u>cornucopioides</u>
<u>Clitocybe</u>	<u>mellea</u> , <u>nebularis</u> , <u>dicolor</u>
<u>Mycena</u>	<u>pura</u> , <u>polygramma</u> , <u>galericulata</u> , <u>filopes</u> (= <u>vitilis</u>), <u>"iodiolens"</u>
<u>Panellus</u>	<u>stypticus</u>
<u>Crepidotus</u>	<u>"mollis"</u>
<u>Hygrophorus</u>	<u>"puniceus"</u> , <u>"coccineus"</u> , <u>niveus</u> , <u>olivaceoalbus</u> , <u>cosus</u>
<u>Hydnum</u>	<u>repandum</u>
<u>Irpex</u>	<u>lacteus</u> (= <u>obliquus</u>)
<u>Clavaria</u>	<u>helvola</u> (= <u>dissipabilis</u>)
<u>Phlebia</u>	<u>"aurantiaca"</u> (= <u>radiata</u>)

Les espèces les plus remarquables ici (notées "...") sont plus particulièrement:

- Lactarius subdulcis , réputé peu rare, mais en fait peu commun dans notre région;
- Lactarius decipiens , voisin du précédent, beaucoup plus fréquent dans nos bois;
- Cortinarius emollitus; C. erythrinus et surtout C. semudaphilus déterminé par le Docteur Bouchet et vu pour la première fois;
- Hygrophorus puniceus qui, lui aussi, n'avait jamais été rencontré dans notre région. C'est une espèce des pâturages de montagne et qui, selon Romagnesi, est franchement rare en plaine. Il a été trouvé en plein bois, près de l'Arnaise, au voisinage d'une station de trompettes de la mort, hors de la zone des Carex.

J. Dromer

(1)- Pour les champignons supérieurs, nomenclature de Kühner et Romagnési : Flore analytique des champignons supérieurs.

(2)-Na OH a provoqué une réaction noire sur la chair des stipes des échantillons récoltés du Cort. semudaphilus et l'un des exemplaires avait une couleur de chapeau conforme à Séguy : S 174.

TABLE DES MATIERES

Administration, cotisation 74, renseignements divers.....	1 & 2
Composition du Bureau de la S.B.C.O.....	3 & 4
Avant-propos de R. Daunas.....	5
Service de reconnaissance des plantes.....	6
Nécrologie.....	7
Additif 1973 à la liste des Membres de la S.B.C.O.....	8
Statuts de la Société Botanique du Centre-Ouest.....	9 & 10
Compte-rendu de la réunion du Bureau de la S.B.C.O. du 13 octobre 1973..	11 & 12
Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la S.B.C.O. tenue le 10 novembre 1973 à la Mairie de La Benâte.....	13 à 16
"La" mousse par R. B. Pierrot.....	17 à 19
Clé des Sphagnum de la région Poitou-Charentes-Vendée par R. B. Pierrot.	20 à 22
Appel aux bryologues par R.B. Pierrot.....	22
Pelvetia canaliculata sur les côtes de Saintonge par Ch. Lahondère.....	23 & 24
Essai sur les noms patois des plantes par P. Biget.....	25 à 29
Une plante en extension : Ludwigia peploides; sa présence dans la Vienne par A. Barbier et E. Contré.....	30 à 32 ⁴
Lavégétation des coteaux de la Norée et de la vallée de la Boivre, près de Poitiers, par A. Barbier, M. Caillon et Ch. Lahondère.....	33 à 36
Veronica filiformis dans le Centre-Ouest, par M. Sandras.....	37 & 38
La Belladone, plante surprise, par P. Biget.....	39
Un genêt à fleurs blanches : Cytisus multiflorus, naturalisé en Haute- Vienne, par A. Vilks.....	40 à 44
Géologie et flore des bois et des bazi-sourds de la région de Fenioux, Charente Maritime :	
a - Géologie des bazi-sourds de Fenioux, par M. Caillon.....	46 & 47
b - Compte-rendu bryologique de la sortie du 10 novembre 1973, par R. B. Pierrot.....	47
c - La flore des bois et des bazi-sourds de la région de Fenioux, par R. Daunas.....	48 à 57
Tableau comparatif des caractères de Dryopteris filix-mas et de Dryo- teris X tavelii, par E. Contré et R. Daunas.....	58 & 59
La pelouse sèche maritime de la Conche à Cadet à Meschers, par Ch. Lahondère.....	60 à 63
Sur une surprenante station de Polystichum lonchitis dans le département de la Vienne, par Y. Baron.....	64 & 65
Polystichum lonchitis dans le département de la Creuse, par M. Rugeon..	66

Blechnum spicant dans le département de la Vienne, par A. Barbier et M. Rogeon.....	67 & 68
Compte-rendu de la sortie botanique du dimanche 4 novembre 1973 : La végétation des dunes et des vases salées, par Ch. Lahondère....	69 à 72

MYCOLOGIE :

Anthurus aseroiformis en Charente Maritime, par M. Sandras.....	74 à 76
Lycoperdon velatum : un champignon rarement observé en Charente Maritime, par M. Sandras.....	77
Quelques récoltes mycologiques à Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres), et aux environs, par H. Frouin.....	78 & 79
Comptes-rendus des excursions mycologiques :	
- Forêt de La Palmyre et Forêt de La Coubre (1972), par J. Dromer.....	80 & 81
- Forêt de Mervent (Vendée), par D ^r C. Kerhoas.....	82
- Bois des Héros à l'Est de Saint-Porchaire, Charente Maritime, par J. Dromer et M. Sandras.....	83 à 85
- Forêt de l'Hermitain et Bois du Fouilloux, près de La Mothe-Saint-Heray (Deux Sèvres), par Y. Baron et M. Sandras.....	86 à 88
- Montendre (Charente Maritime), par M. Sandras.....	88
- Bois des Alassins, côte Ouest de l'Île d'Oléron (Charente Maritime), par J. Dromer et M. Sandras.....	89 & 90
- Bois de Saint-Pierre, près de Poitiers (Vienne), par Y. Baron..	91
- Forêt de La Palmyre, de La Coubre et de Saint-Augustin (Charente Maritime), par J. Dromer et P. Biget.....	92 à 94
- Bois de Fenioux (Charente Maritime), par J. Dromer.....	95
- Remarques sur les récoltes mycologiques du 10 novembre 1973 dans les bois des environs de Fenioux (17), par P. Bouchet	96
- Jard sur Mer (Vendée), P. Biget et H. Frouin.....	97 & 98
- Bois des Châtaigniers sur la rive droite de l'Arnaise, commune de Champagne (Charente Maritime), par J. Dromer.....	99
Table des matières.....	101 & 102

CORRECTIONS

au Bulletin n°4 (1973)

- p. 7, ligne 17, lire: Louis-Lorian Touraine.
- p. 28, - 2, - : le pholiote du peuplier.
- p. 28, - 6, - : Lhommaizé.
- p. 28, - 20, - : Ascension.
- p. 28, - 34, - : dont les fruits sont cuisinés....
- p. 30, - 24 & 29- : Jussiaea michauxiana Fernald
- p. 31, - 1 de la note (1), lire: J. michauxiana.
- p. 32, Supprimer les lignes 25,26,27: Libourne, au confluent etc...(localité indiquée déjà p. 31)
- p. 32², ligne 35, lire:30m. en amont du pont (et non 300m.)
- p. 32², - 31, - : la plante de Cazaux est bien Ludwigia uruguayensis (E. Contré, 5 octobre 1974).
- p. 34, ligne 24, lire: Corylus avellana.
- p. 36, - 4, - : Pellia fabbroniana.
- p. 36, - 6, - : Symphytum officinale - Spiraea.
- p. 36, - 10, - : Heracleum sphondylium.
- p. 37, - 2, - : Salles - d'Angles.
- p. 37, - 32, ajouter après "Armoricaïn": t.1, planche XXV, p.624.
- p. 37, - 35, lire: après la floraison, des racines adventives...(virgule omise).
- p. 40, - 18, - : pentes créées récemment...
- p. 47, - 13, - : richement bordés...
- p. 47, - 17, - : Fontaine des Bisselières.
- p. 51, - 37, - : P.X variabilis Goupil
- p. 52, - 42, - : Scrophularia nodosa L.
- p. 54, - 24, le nom valide pour "Oxalis stricta" de la Fl. Lloyd est O. europaea Jord. (O. stricta auct. plur. non L.). Cette espèce, qui est répandue dans les champs et sentiers de bois siliceux du Plateau Mellois (D.S.) n'a pas été constatée récemment à Fenioux, ni du reste ailleurs en Charente-Maritime.
- p. 55, lignes 15, 18 et 48; p. 56, ligne 23; p. 57, ligne 24, lire: Dryopteris X tavelii Rothmaler.
- p. 57, ligne 27, lire: Osmunda regalis.
- p. 59, - 11, - : Dryopteris X tavelii.
- p. 60, - 30, et p. 61, dernière ligne; lire: Trinia glauca (L.) Dumort.
- p. 60, - 13, lire: Avena pratensis L.
- p. 61, - 24 et 40, lire: Sesleria caerulea
- p. 61, - 35, lire: où A. Bourasseau ne l'a pas retrouvée (au lieu de:Contré...)
- p. 61, dernière ligne, lire: Aceras anthropophorum. (id., ligne 6; id. p. 62, ligne 13).
- p. 62, ligne 2, lire: Koeleria...
- p. 62, - 49, - : anthropophiles.
- p. 62, - 63, - : Vicia bithynica
- p. 64, - 14, - : en l'occurrence
- p. 67, - 7, - : Saulgé
- p. 67, - 14 & 15, lire: dans l'ornière d'un chemin forestier de la forêt de St-Sauvant (et non de Vouillé)
- p. 69, ligne 20, lire: Agropyron (id. p. 70, ligne 45)
- p. 71, - 19, - : l'Euphorbio-Agropyretum juncei
- p. 60, 6^o ligne à partir du bas, lire: Trinia glauca

Trinia

.....

MYCOLOGIE

- p. 78, ligne 26, lire: Clitocybe obsoleta.
p. 79, - 19, - : du Boletus edulis (au lieu de; ou Boletus edulis)
p. 79, - 34, - : Psathyrella prona.
p. 79, dernière ligne, lire: biotopes
p. 81, ligne 28, lire: columbinus (Pleurotus)
p. 85, - 5, - : Lachnea hemisphaerica
p. 86, - 43, - : ramealis (Marasmius)
p. 87, - 7, - : chrysorrheus (Lactarius)
p. 88, - 3, - : Xylaria hypoxylon
p. 93, - 17, - : Gyrodon lividus
p. 98, - 24, - : Lycoperdon excipuliforme
p. 99, - 11, - : chrysorrheus (Lactarius)